

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Direction Générale de l'économie
Et de la Planification - DGEP**

**Direction des Prévisions et des Analyses
Macro-Economiques - DPAM**

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Direction Générale de la Stratégie
Educative des Jeunes**

**RÉSEAU OUEST AFRICAIN DES JEUNES LEADERS DES
NATIONS UNIES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU
MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT SECTION
BURKINA FASO**



**CONTRIBUTION DES MOUVEMENTS ET
ASSOCIATIONS DES JEUNES A L'ATTEINTE DES
OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE
DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO**

**RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LA CONTRIBUTION DES MAJ
A L'ATTEINTE DES OMD /2000-2010**

Avec le Soutien financier et technique de l'UNICEF

unicef 
unissons-nous
pour les enfants

TABLE DES MATIERES

<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	6
<u>LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES</u>	7
<u>SIGLES ET ABBREVIATIONS</u>	8
<u>REMERCIEMENTS</u>	9
<u>RESUME EXECUTIF</u>	10
<u>1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</u>	17
<u>2. METHODOLOGIE</u>	18
2.1. <u>OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</u>	18
2.2. <u>LES RÉSULTATS ATTENDUS</u>	19
2.3. <u>SITES DE L'ÉTUDE ET CHOIX DES MAJ</u>	20
2.4. <u>BRÈVE PRÉSENTATION DES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES</u>	21
2.5. <u>RECRUTEMENT, FORMATION ET COLLECTE, SAISIE ET ANALYSE DES DONNÉES</u>	22
2.6. <u>SAISIE ET ANALYSE DES DONNÉES</u>	23
2.7. <u>DIFFICULTÉS ET LIMITES DE L'ÉTUDE</u>	23
<u>3. CARACTERISTIQUES DES MAJ</u>	24
3.1. <u>COORDONNÉES DES MAJ</u>	24
3.2. <u>RECONNAISSANCE OFFICIELLE</u>	25
3.3. <u>APPARTENANCE À DES RÉSEAUX ET ZONE DE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE</u>	25
3.4. <u>DOMAINES D'INTERVENTION</u>	30
3.5. <u>POPULATIONS CIBLES DES ACTIVITÉS</u>	31
<u>4. OBJECTIFS ET ACTIVITES REALISES PAR LES MAJ</u>	31
4.1. <u>OBJECTIFS GLOBAUX POURSUIVIS</u>	31
4.2. <u>ACTIVITÉS RÉALISÉES DE 2000 À 2010</u>	34
4.3. <u>FINANCEMENT PRÉVU ET OBTENU POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DE 2000 À 2010</u>	36
4.4. <u>SOURCE PRINCIPALE DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE 2000 À 2010</u>	38
<u>5. RELATION ENTRE LES OMD ET LES ACTIVITES REALISEES PAR LES MAJ</u>	39
5.1. <u>CONNAISSANCES DES OMD</u>	39
5.2. <u>RELATION ENTRE LES ACTIVITÉS MENÉES ET L'ATTEINTE DES OMDs</u>	40
5.2.1. <u>Activités menées et OMD1</u>	41
5.2.2. <u>Activités menées et OMD2</u>	42
5.2.3. <u>Activités menées et OMD3</u>	43
5.2.4. <u>Activités menées et OMD4</u>	43
5.2.5. <u>Activités menées et OMD5</u>	44
5.2.6. <u>Activités menées et OMD6</u>	44
5.2.7. <u>Activités menées et OMD7</u>	45
5.2.8. <u>Activités menées et OMD8</u>	45
<u>6. IMPACT DES ACTIVITES MENEES DANS LES ZONES DE COUVERTURE</u>	46
6.1. <u>EFFET/ IMPACT DES ACTIVITÉS RÉALISÉES</u>	46
6.2. <u>PRINCIPAUX RÉSULTATS TANGIBLES OBTENUS GRÂCE AUX ACTIVITÉS DES MAJ</u>	46
6.3. <u>RAISON DU MANQUE D'IMPACT DES ACTIVITÉS RÉALISÉES</u>	49
<u>7. GOUVERNANCE ET PRISE DE DECISION</u>	50
7.1. <u>ORGANE DE PRISE DE DÉCISION</u>	50
7.2. <u>NOMBRE DE MEMBRES DE L'ORGANE DIRIGEANT</u>	50
7.3. <u>MODE DE DÉSIGNATION</u>	51

7.4.	<u>EXISTENCE D'UN ORGANIGRAMME</u>	51
7.5.	<u>DURÉE DU MANDAT DE L'ORGANE DIRIGEANT</u>	53
7.6.	<u>RÉDEVABILITÉ DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE AUX AUTRES MEMBRES</u>	53
8.	<u>GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES</u>	55
8.1.	<u>EXISTENCE D'UN COMPTE ET DE MANUEL DE PROCÉDURES FINANCIÈRES</u>	55
8.2.	<u>ELABORATION DE BUDGET ANNUEL</u>	55
8.3.	<u>ELABORATION DE BUDGET ANNUEL</u>	57
8.4.	<u>ELABORATION D'UN RAPPORT FINANCIER, PÉRIODICITÉ ET SOURCE PRINCIPALE DE FINANCEMENT</u>	59
9.	<u>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</u>	61
9.1.	<u>NOMBRE MOYEN DU PERSONNEL ET LEUR STATUT D'OCCUPATION</u>	61
9.2.	<u>EXISTENCE D'UN DESCRIPTIF DE POSTE ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES MEMBRES</u>	64
10.	<u>DISPONIBILITE DE RESSOURCES MATERIELLES</u>	65
11.	<u>DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES</u>	67
11.1.	<u>DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	67
11.2.	<u>SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	68
11.3.	<u>BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</u>	68
12.	<u>PARTENARIAT</u>	69
12.1.	<u>DIFFÉRENTS PARTENAIRES</u>	69
12.1.1.	<u><i>Directions techniques et décentralisées des Ministères</i></u>	69
12.1.2.	<u><i>Système des Nations-Unies</i></u>	70
12.1.3.	<u><i>Coopération Bilatérale et Multilatérale</i></u>	70
12.1.4.	<u><i>ONGs et Autres</i></u>	71
12.2.	<u>CATÉGORIE DE PARTENAIRE ET TYPE DE SOUTIEN</u>	72
13.	<u>ACTIVITES EN COURS OU EN PROJET</u>	74
13.1.	<u>ACTIVITÉS EN COURS DE MISE EN ŒUVRE OU EN PROJET</u>	74
13.2.	<u>OBJECTIFS VISÉS PAR LES ACTIVITÉS EN COURS OU EN PROJET</u>	75
14.	<u>FORCES ET FAIBLESSES DES MAJ</u>	76
	<u>CONCLUSION GENERALE</u>	78
	<u>ANNEXE A : TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE</u>	82
	<u>ANNEXE B : QUESTIONNAIRE</u>	91

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : NOMBRE D'ASSOCIATIONS ENQUÊTÉES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LEUR APPARTENANCE À DES RÉSEAUX SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LEUR ZONE DE COUVERTURE SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 5 : FINANCEMENT MOYEN PRÉVU ET OBTENU POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DES MAJ DE 2000 À 2010 (EN FCFA)

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DES MAJ SUIVANT LEUR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES MAJ AYANT DÉJÀ ENTENDU PARLER DES OMD ET SUIVANT LES OMD CONNUS SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LEURS OPINIONS SUR LA CONTRIBUTION DE LEURS ACTIVITÉS À L'ATTEINTE DES OMDs SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LE NOMBRE MOYEN ET MÉDIAN DE MEMBRES ET DE FEMMES L'ORGANE DIRIGEANT SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 10 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LES PLUS IMPORTANTES ORGANES DE DÉCISION, LEUR MODE DE DÉSIGNATION, L'EXISTENCE D'UN ORGANIGRAMME DÉCRIVANT LES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES ET LA RÉDEVABILITÉ DE L'ORGANE DIRIGEANTE SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 11 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LA DURÉE MOYENNE DU MANDAT DE L'ORGANE DIRIGEANT, LE NOMBRE MOYEN D'ANNÉE DE DIRECTION DE L'ACTUEL PRÉSIDENT ET LE NOMBRE MOYEN DE MANDAT SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 12 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT L'EXISTENCE D'UN COMPTE BANCAIRE, LE TITULAIRE DU COMPTE, L'EXISTENCE D'UN MANUEL DE PROCÉDURES FINANCIÈRES ET L'ÉLABORATION D'UN BUDGET ANNUEL SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 13 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LEUR BUDGET PRÉVISIONNEL, LES MONTANTS MOBILISÉS ET CEUX DÉPENSÉS DE 2000 À 2009 SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 14 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LE BUDGET PRÉVISIONNEL MOYEN ET MÉDIAN DE L'ANNÉE EN COURS (2010) SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 15 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT L'EXISTENCE D'UN RAPPORT FINANCIER, LA PÉRIODICITÉ DE CE RAPPORT ET LEURS PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 16 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LE NOMBRE MOYEN DE PERSONNES DÉCLARÉS PAR LES MAJ DONT LE NOMBRE MOYEN DE FEMMES, DE BÉNÉVOLES, DE SALARIÉS PLEIN-TEMPS ET MI-TEMPS SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 17 : RÉPARTITION DU PERSONNEL SUIVANT LEUR STATUT D'OCCUPATION DANS L'ASSOCIATION, LEUR NIVEAU D'ÉTUDES ATTEINT ET LEUR NATIONALITÉ SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 18 : RÉPARTITION DU PERSONNEL SUIVANT L'EXISTENCE D'UN DESCRIPTIF DE POSTE ET L'UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 19 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LA POSSESSION DE CERTAINS BIENS MATÉRIELS SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 20 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA RÉALISATION DE LEURS ACTIVITÉS SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

TABLEAU 21 : RÉPARTITION DES PARTENAIRES DES MAJ SUIVANT LA CATÉGORIE DE PARTENARIAT, LE TYPE DE SOUTIEN ET LE MONTANT MOYEN FINANCÉ SELON LES 13 RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO

TABLEAU 22 : RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DES MAJ SUIVANT LE NOMBRE D'ACTIVITÉS EN COURS OU EN PROJET PAR OMD VISÉ SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

FIGURES

FIGURE 1 : RÉPARTITION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ET DE MOUVEMENTS DE JEUNESSE ENQUÊTÉS DANS LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

FIGURE 2 : RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE SELON LEUR ZONE DE COUVERTURE

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES MAJ SELON LEUR ZONE DE COUVERTURE

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES MAJ SELON LEUR DOMAINE D'INTERVENTION

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES MAJ SELON LEUR POPULATION CIBLE

GRAPHIQUE 4 : PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT DES MAJ

GRAPHIQUE 5 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LEURS OPINIONS SUR LES EFFETS/IMPACTS DE LEURS ACTIVITÉS SUR LES BÉNÉFICIAIRES SELON LES 13 RÉGIONS DU BURKINA FASO

GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DU PERSONNEL DES MAJ SUIVANT LEUR STATUT D'OCCUPATION

GRAPHIQUE 7 : RÉPARTITION DES MAJ SUIVANT LA DISPONIBILITÉ DE CERTAINS BIENS MATÉRIELS

GRAPHIQUE 8 : RÉPARTITION DES PARTENAIRES SELON LE TYPE DE SOUTIEN APPORTÉ AUX MAJ

GRAPHIQUE 9 : RÉPARTITION DES ACTIVITÉS EN COURS SELON L'OMD VISÉ

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenu
ARV	Anti-Retro-Viraux
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDV	Conseil Dépistage Volontaire
CNIB	Carte Nationale d'Identité Burkinabè
CSLP	Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DPAM	Direction des Prévisions et des Analyses Macro-économiques
EDS	Enquête Démographique et de Santé
IEC	Information Education et Communication
IST	Infection Sexuellement Transmissible
LIPDHD	Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable
MAJ	Mouvement et Association de Jeunesse
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADSEA	Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement
PEC	Prise En Charge
PGIRE	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PNDS	Programme Nationale de Développement Sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité du Pouvoir d'Achat
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
ROJALNU-OMD/BF	Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, Section du Burkina Faso
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable
SIDA	Syndrome Immuno Déficitaire Acquis
SP/CNLS-IST	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST
SPSS	Statistics Package for Social Sciences
TDR	Termes De Référence
UNFPA	Programme des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
VAD/VAH	Visite à Domicile/Hôpital
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

REMERCIEMENTS

Avant toute chose, le Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ROJALNU-OMD/BF) tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail. Cette étude n'aurait pu être menée sans le concours et le soutien de plusieurs partenaires.

Nos remerciements vont particulièrement à l'UNICEF qui a eu confiance en nous et qui a accepté de nous accompagner techniquement et financièrement dans la réalisation de cette étude diagnostique. Que ce travail puisse être le signe d'une collaboration future beaucoup plus fructueuse pour le bien-être de la population.

Nous remercions également le Ministère de l'Economie et des Finances, notamment la Direction de la Prévision et l'Analyse Macro-économique (DPAM) pour leur soutien constant au cours de l'élaboration des termes de référence de cette étude et surtout leur implication, à travers les directions régionales de l'Economie et des Finances, au cours de la formation des agents de collecte de données et la supervision des activités de terrain.

Que notre ministère de tutelle, celui de la Jeunesse et de l'Emploi, trouve ici toute notre gratitude pour son accompagnement constant de la jeunesse burkinabè dans la poursuite de leur bien-être.

Bien entendu, nous remercions font à l'endroit de tous les mouvements et associations de jeunesse (MAJ) qui ont accepté de participer à cette étude en mettant à la disposition du ROJALNU-OMD/BF des agents de collecte de données et surtout les informations précieuses sur leur structure. Qu'ils trouvent en ce rapport le fruit de leur participation et de leur collaboration.

Nous ne saurions terminer sans remercier particulièrement Mr Moctar OUEDRAOGO, sociologue-démographe, Mr Henri SOME, gestionnaire de base de données et toute son équipe qui ont apporté leur assistance technique lors de la saisie, de l'analyse des données et de la rédaction de ce présent document.

RESUME EXECUTIF

Le Burkina Faso a adhéré, lors du Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000 à New York, aux huit (8) objectifs majeurs pour son développement, appelés "Objectifs du Millénaire pour le Développement – OMD". Depuis cette date, le gouvernement du Burkina Faso a déployé des efforts afin d'atteindre les objectifs fixés. Des documents de Politique Nationale et de Cadre Stratégique Lutte contre le Pauvreté (CSLP), aujourd'hui la « Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable – SCADD » en cours d'adoption ont été élaborés et visent tous à atteindre les OMD. Malgré ces efforts multiformes du gouvernement en termes de planification et de mise en œuvre, le constat est que les OMD ne seront pas atteints dans plusieurs domaines. De nouvelles approches et plus d'engagement à tous les niveaux sont plus que jamais nécessaires afin d'accélérer l'atteinte des OMD d'ici à 2015. Cela nécessite une réelle participation des différentes populations cibles dont les jeunes.

Le Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ROJALNU-OMD/BF), reconnue officiellement en juillet 2008 a été créé en vue justement d'accélérer l'atteinte des OMD par une forte implication et participation des jeunes à la base. Encore faut-il faire un diagnostic des activités déjà menées par les mouvements et associations de jeunesse (MAJ) depuis 2000 et surtout les mettre en relation les OMD. C'est dans cette optique que s'inscrit cette étude qui cherche à évaluer les interventions passées (2000-2010) et à venir des MAJ dans l'atteinte des OMD.

La collecte des données qui s'est déroulée du 20 juin 2010 au 22 juillet 2010 dans les 13 régions du Burkina Faso a permis de recueillir des informations pertinentes auprès de 936 Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) dont plus d'un quart des MAJ (26%) ont été enquêtés dans la région du Centre

(Ouagadougou), 11% dans les Hauts-Bassins et des proportions variant entre 4 et 7 % dans les 11 autres régions.

CARACTERISTIQUES DES MAJ

L'analyse des données a montré que près de 9 MAJ sur 10 sont basés en milieu urbain, notamment les chefs-lieux de région, de province ou de département. Il ressort également que deux tiers (66%) ont fourni leur contact téléphonique, la moitié des MAJ ont une adresse électronique (50%) et seulement 5% d'entre eux sont visibles à travers le monde à partir leur site web. Presque tous les MAJ enquêtés (95%) étaient reconnus officiellement, avec une durée moyenne de deux (2) ans entre la création et leur reconnaissance officielle. Si moins 10% seulement des MAJ était reconnus officiellement avant 1996, le boom des MAJ est intervenu entre 2000 et 2007 où plus de 50% des MAJ ont été officialisés. Cette période de reconnaissance massive a coïncidé avec celle des grandes campagnes de sensibilisation sur la pandémie du VIH/SIDA.

Les activités de la moitié des MAJ couvrent la province et près d'un quart des associations (23%) interviennent sur l'ensemble du territoire. Les domaines d'intervention des MAJ enquêtés sont nombreux et diversifiés mais la quasi-totalité des MAJ (99%) travaille sur des thèmes liés au VIH/SIDA dont les activités de prévention occupent deux tiers d'entre eux (65%) d'entre eux. Les autres domaines d'intervention qui occupent plus les MAJ sont respectivement l'environnement et le développement durable (51%), la prévention du paludisme (46%), la santé de la reproduction et sexuelle des jeunes (44%), la formation et le renforcement des capacités (40%). Quant aux populations cibles des interventions, si plus de deux MAJ sur dix (42%) touchent toute la population, il faut remarquer que la moitié des MAJ enquêtés (51%) intervient surtout auprès des jeunes.

Les femmes et les Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) viennent en deuxième et troisième position.

Les objectifs globaux poursuivis par les MAJ sont en lien direct avec leurs domaines d'interventions et leurs populations-cibles. De 2000 à 2010, les activités réalisées par les MAJ se sont résumées en sensibilisation (causerie-débats, théâtre-forum, projection de films) et formation sur les thèmes liés à la lutte contre les IST/VIH/SIDA y compris la prise en charge globale des PvVIH, de la lutte contre les autres maladies (paludisme, tuberculose, etc.), la promotion des droits humains (femmes, enfants et personnes handicapées) et, l'environnement et le développement durable. La création de cadres d'échanges entre les jeunes, la promotion des activités sportives, touristiques et culturelles, et la promotion/vulgarisation des techniques agricoles (semences améliorées, cordons pierreux, périmètres maraichers) et d'élevage (embouche bovine, production laitière) ont été des activités réalisées par les MAJ.

En dehors de la sensibilisation et de la formation, les actions dans la lutte contre la pauvreté ont consisté à la création d'opportunité d'insertion professionnelle à travers l'ouverture de centres de formation et la formation aux petits métiers, l'appui aux activités génératrices de revenu (AGR), la construction d'unités de fabrication de savons, de beurre de karité, de *soumbala*, la dotation en moulins. Dans le domaine de la scolarisation et de l'alphabétisation, la construction d'écoles communautaires, de lycées, de logements d'instituteurs, des centres d'alphabétisation et la promotion de la scolarisation des filles ont été des activités capitales des MAJ. Dans le domaine de la promotion du civisme et de la citoyenneté, les MAJ ont apporté des appuis aux rapatriées de Côte d'Ivoire, aux sinistrés du 1^{er} septembre 2009 et ont aidé certaines populations démunies à établir leurs actes de naissance

ou leurs cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB).

Pour réaliser toutes ces activités entre 2000 et 2010, les MAJ ont prévu un budget moyen de plus de cinq millions de francs CFA. Toutefois, ils n'ont pu mobiliser 75% de leurs prévisions budgétaires initiales. Il est à noter pendant cette même période, certains MAJ ont pu mobiliser 600 millions de francs CFA dans de leurs activités. Les partenaires techniques et financiers (PTF) sont les principaux pourvoyeurs de moyens financiers aux MAJ.

RELATION ENTRE LES ACTIVITES REALISEES ET L'ATTEINTE DES ODM

L'analyse a montré que plus de 7 MAJ sur 10 (72%) ont déjà entendu parler des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), surtout dans les régions du Centre-Nord (91%), Cascades (83%), Boucle du Mouhoun (80%) et Nord (80%). Le plus connu des OMD est celui relatif à l'élimination de la pauvreté et de la faim (72%). Ce qui semble logique au regard du contexte socio-économique du Burkina Faso dans lequel travaillent les MAJ. L'OMD 6 relatif à la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies est cité en seconde position.

Quant à la relation proprement dite entre les activités menées par les MAJ, au cours des 10 dernières années, et l'atteinte des OMD, il importe de noter que cette évaluation de l'apport des MAJ à l'atteinte des OMD s'est faite sur la base d'informations beaucoup plus qualitatives et non sur les 48 indicateurs quantitatifs de suivi des progrès réalisés par chaque pays dans l'atteinte des objectifs de la Déclaration du Millénaire dressés le Groupe des Nations Unies pour le développement. Dans leur déclaration, les MAJ pensent donc qu'ils ont contribué à les atteindre. Ainsi plus de la moitié des MAJ est convaincu que leurs activités ont contribué à l'atteinte des 7 premiers OMD. Cette conviction est beaucoup plus prononcée pour l'OMD 6 concernant la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les

autres maladies, puisque plus de 4 MAJ sur 5 (81%) ont déclaré que leurs activités pouvaient permettre de l'atteindre. Dans tous les cas, le constat est que le taux de prévalence est en constante baisse, passant de 7,2% en 1997 à 1,8% en 2003 (EDSBF) et à 1,6% [1,4 – 1,9] en 2007 selon le rapport 2008 de l'ONUSIDA depuis la floraison des MAJ de lutte contre le VIH/SIDA.

Quant à la contribution des MAJ à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, 7 MAJ sur 10 (70%) sont unanimes à reconnaître que les activités menées ont contribuées à réduire les besoins alimentaires de certains groupes vulnérables comme les OEV et les veuves, et surtout à créer quelques petits métiers (couture, mécanique, tissage...) au profil des jeunes.

En plus de la croyance à leur apport à l'atteinte des OMD, presque tous les MAJ (95%) sont convaincus que leurs activités ont eu des effets ou un impact, aussi minimes soient-ils, sur les principaux bénéficiaires de leurs actions. Ainsi, les résultats tangibles brandis par les MAJ pourraient se résumer à la prise de conscience de l'existence du VIH/SIDA, l'adoption de comportement responsable, l'acceptation des personnes infectées, la création de nombreux petits métiers, la prise en charge des enfants malnutris, l'alphabétisation des adultes, la promotion des droits des femmes et des enfants, la plantation de milliers d'arbres, etc.

BONNE GOUVERNANCE FINANCIERES, DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

La connaissance du mode de gouvernance, de prise des grandes décisions, des gestions ressources financières, humaines et matérielles est assez importante pour juger de la crédibilité et du degré de confiance à porter aux MAJ. Dans le domaine de la gouvernance, les informations recueillies ont montré que dans plus de la moitié des MAJ (53%), les décisions les plus importantes de la

structure ont été prises par l'Assemblée Générale (AG); le Bureau Exécutif (BE) intervenant qu'à 43% des cas. Et l'organe de décision des structures compte en moyenne 49 personnes, dont la moyenne des femmes est de 25. Ce qui indique que la parité homme-femme est respectée dans les structures associatives.

Quant au mode de désignation des membres de cet organe de décision, dans plus de 3 MAJ sur 5 (63%), les membres de l'organe de décision sont désignés à l'issue d'une élection des représentants et dans plus d'un quart des MAJ, les membres de l'organe sont à la fois élus et nommés. La durée moyenne du mandat de l'organe dirigeant était de 3 ans dans toutes les régions du Burkina. Le nombre moyen du mandat actuel de l'organe dirigeant est de 2 dans toutes les régions du pays. Toutefois, certaines personnes ont effectué au moins 20 ans de direction quand d'autres sont à leur dixième mandat au moins.

L'existence d'un organigramme qui précise la hiérarchisation des différentes postes de décision concerne près de 4 MAJ sur 5 (79%). Toutefois son existence physique n'a été vérifiée que dans la moitié des MAJ (53%). De plus, il est reconnu dans presque tous les MAJ (96%) que les membres des structures sont informés de la gestion de toutes les ressources de l'association.

Au niveau de la **bonne gouvernance financière**, les données ont montré que plus de 4 MAJ sur 5 (85%) disposent d'un compte bancaire, avec des proportions moins élevées dans les régions du Centre (75%) et des Hauts Bassins (77%) qui abritent pourtant la majeure partie des établissements bancaires. Dans 82% des MAJ, le compte est libellé au nom de la structure associative. Quant à l'existence d'un manuel de procédures financières donnant des directives claires pour une gestion rigoureuse des fonds mobilisés, seulement 2 MAJ sur 5 (43%) ont pu montrer un document de manuel de procédures

financières. Un quart des MAJ (25%) ont déclaré son existence sans que l'on puisse le vérifier physiquement.

L'un des éléments importants de la gestion financière réside dans la budgétisation des activités pour une allocation optimum des ressources. Il est ressorti des analyses que seulement deux MAJ sur cinq (43%) ont déclaré avoir élaboré un budget qui a été vérifié. Dans 30% des cas, les budgets élaborés n'ont pas pu être vérifiés physiquement même si les MAJ ont affirmé en avoir élaboré. Parmi ceux ont élaboré des budgets, à la question sur le montant des budgets prévisionnels, le niveau de mobilisation annuelle et les montants dépensés de 2000 à 2009, il est ressorti que les MAJ avaient prévu, en moyenne, la somme de 9 610 209 FCFA mais n'ont pu mobiliser que 7 074 037 FCFA, soit 74% de taux de mobilisation. Au cours des 10 dernières années, il faut noter que certains MAJ ont pu mobiliser 500 millions de FCFA. Sur le montant moyen mobilisé, les MAJ ont effectivement dépensés 6 972 778 FCFA pour la réalisation des activités. Environ 1,4% des montants mobilisés n'ont pas été dépensés.

Pour dresser le bilan financier des interventions, l'analyse a montré que plus de quatre MAJ sur 5 (83%) ont élaboré un rapport financier de leurs activités. Ce rapport est souvent élaboré trimestriellement (50%) ou semestriellement (17%) suivant la volonté du partenaire financier qui contribue pour plus de la moitié au financement des activités.

En ce qui concerne la **gestion des ressources humaines** au sein des structures associatives, les MAJ ont composé en moyenne de 28 personnes. Parmi ce personnel moyen, les femmes comptent en moyenne pour 14. Autrement dit, comme pour le bureau exécutif, la parité homme-femme est respectée au sein des structures associatives. Le bénévolat semble être la pratique courante puisque sur 28 personnes

en moyenne, 16 sont des bénévoles, soit 57% du personnel. Et en moyenne, 3 personnes sont considérées comme des salariés à mi-temps et un salarié à plein-temps.

L'examen de la composition du personnel des MAJ a montré que seulement 11% du personnel n'ont aucun niveau d'instruction. Deux tiers des membres des MAJ (68%) ont atteint au moins le niveau secondaire des lycées et collèges. Il importe de remarquer qu'au moins une personne sur dix (14%) a atteint le niveau supérieur. Et dans la quasi-totalité, les membres des MAJ enquêtés sont des burkinabè. Par ailleurs, dans trois quarts des MAJ (75%), le personnel travaille sur la base d'un document qui décrit clairement les tâches et les attributions de chaque membre. Ce qui permet d'éviter les malentendus et les conflits, et surtout de désigner les responsables en cas de non-exécution d'une activité donnée. Toutefois, seulement un tiers des structures associatives ont un dispositif qui leur permette d'évaluer les performances de leurs membres.

La **disponibilité de ressources matérielles et logistiques** permettant aux MAJ de réaliser aisément certaines activités n'est pas souvent effective puisque moins de 40% des MAJ ont déclaré disposer de certains biens matériels. Les biens matériels les plus disponibles sont les ordinateurs (38%), les téléviseurs (32%), les mobylettes (32%) et les lecteurs CD/DVD (31%).

DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA REALISATION DES ACTIVITES

L'exploration des difficultés rencontrées par les MAJ dans la mise en œuvre de leurs activités a révélé que la première difficulté concerne le manque de moyens financiers. Seulement 75% des besoins financiers des MAJ sont satisfaits par les PTF. La deuxième difficulté énoncée est le manque de moyens d'équipement. En effet, plus de quatre MAJ sur cinq (83%) ont déclaré qu'ils n'ont pas les

équipements nécessaires pour bien effectuer leur travail. La troisième difficulté soulevée par les MAJ est celle relative au manque de moyen de déplacement qui concerne les trois quarts d'entre eux. Plus de la moitié des MAJ (55%) a reconnu qu'il n'a pas les capacités techniques nécessaires pour réaliser certaines activités.

Quant aux solutions préconisées pour résoudre ces difficultés, les propositions tournent autour de la diversification et la recherche de partenaires financiers, la réalisation de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers, la création des AGR. Pour le manque de moyens d'équipement et de déplacement, les MAJ préconisent de trouver des partenaires financiers qui les aideront à acquérir ces biens. Les PTF devraient également mettre à la disposition des MAJ des moyens de déplacement dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités. De plus, pour eux, l'Etat devait inscrire le soutien aux MAJ dans le budget.

Pour résorber leurs limites techniques ou leur manque de compétence, les MAJ évoquent la nécessité de renforcer les compétences techniques de leurs membres en les formant régulièrement et/ou en les recyclant dans leurs domaines d'intervention. Toutefois des thèmes communs de formation/recyclage ont été cités : le plaidoyer, le lobbying et la mobilisation des ressources, le suivi/évaluation de projets, la gestion administrative et financière des projets, les NTIC. Des thèmes spécifiques de formations des MAJ entièrement liés à la nature de la structure peuvent être donnés.

PARTENAIRES DES MAJ

La connaissance des partenaires des MAJ est plus qu'importante puisque ces derniers contribuent pour plus de la moitié aux financements de leurs activités. Globalement les partenaires des MAJ sont classés en

quatre grandes catégories : les directions techniques et décentralisées des différents ministères, le système des Nations-Unies, la Coopération bilatérale et multilatérale, et les ONGs et autres (jumelage et contribution associative ou individuelle).

Les partenaires techniques et financiers (PTF) demeurent les premiers accompagnateurs des MAJ (54%). Le pouvoir public à travers les différents services techniques et décentralisés compte pour un cinquième dans le partenariat avec les MAJ. Le secteur privé (15%) contribue également dans la réalisation des activités des MAJ.

Quant au type de soutien, les aspects financiers occupent la première place dans près quatre cas sur cinq (78%). Le soutien technique n'intervient que pour 11% dans la contribution à la réalisation des activités des MAJ. La contribution financière moyenne des partenaires, au cours des dix dernières années, est de 5 118 556 FCFA. Cette charge financière des partenaires varie entre deux millions à plus de sept millions selon les différentes régions du Burkina Faso.

ACTIVITES EN COURS ET OMD VISE

Les activités en cours de réalisation s'inscrivent dans la même logique que les activités déjà réalisées. Les activités prévues sont certes interdépendantes mais la question sur la précision de l'OMD principal visé par les activités en cours ou en projet a révélé qu'au moins un quart des activités vise l'atteinte des OMD 6 (30%) et OMD 1 (24%). Seulement un peu plus de 10% des activités seront consacrées aux OMD 2 et 7. La réduction de la mortalité des enfants et l'amélioration de la santé de la mère semblent être les objectifs les moins visés par les activités des MAJ alors qu'ils constituent aujourd'hui des questions importantes pour la communauté internationale au regard des taux élevés de mortalité maternelle et infantile.

Les OMD visés par les activités des MAJ diffèrent selon les régions du pays. Les activités programmées dans la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies domaines sont proportionnellement plus élevées dans les régions du Centre-Est (40%), du Centre-Nord (39%) et le Centre-Ouest (35%). Quant aux activités pour lutter contre la pauvreté et la faim, elles sont plus importantes dans les régions des Hauts-Bassins (31%) et des Cascades (29) que dans les autres régions du pays. Pour l'OMD 7, les activités prévues sont proportionnellement plus élevées dans les régions du Centre-Sud (18%), du Plateau Central (16%) et du Sahel (15%). En ce qui concerne l'éducation pour tous, les activités programmées sont plus intenses dans les régions du Centre-Ouest (26%), du Plateau Central (18%) et de l'Est (15%). Les activités concernant l'OMD 5 sont plus mises en valeur dans la région de l'Est qui est la deuxième région après celle du Sahel à avoir le taux de mortalité maternelle (391 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) le plus élevé du pays.

FORCES ET FAIBLESSES DES MAJ

Cette étude diagnostique, au-delà de la revue globale du fonctionnement des MAJ et des activités menées au cours de ces dix dernières années et surtout de leurs effets sur les bénéficiaires, a permis également de dresser les points forts et faibles de ces acteurs de la société civile. En ce qui concerne les points forts, il ressort des analyses que les MAJ existent dans toutes les régions du pays, travaillent de manière bénévolat, sont de plus en plus rigoureux dans la bonne gouvernance administrative et financière des ressources mobilisées et surtout interviennent dans de multiples domaines de préoccupations nationales. Les MAJ ont une forte capacité de mobilisation et surtout presque tous déjà entendus parler des OMD surtout ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté et la faim, à la lutte contre le

VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies et à l'éducation pour tous qui sont des préoccupations nationales ;

Pour ce qui est des faiblesses ou des contraintes des MAJ, l'analyse a révélé que le problème de réseautage reste à affermir, le renouvellement des dirigeants n'est pas effectif, la grande majorité des MAJ travaille dans le domaine de la lutte le VIH/SIDA. De plus, la relation entre les activités menées par les MAJ et les OMD est faite *a posteriori* et n'est pas systématisée au moment de la planification. Le manque de compétence et surtout de moyens matériels et roulants constituent un handicap certain dans la réalisation de leurs activités.

RECOMMANDATIONS

Après cette étude diagnostique, les recommandations suivantes peuvent être formulés afin d'améliorer l'implication et la visibilité des actions des MAJ:

1. Au regard du dynamisme et du volontarisme des Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) qui ont permis d'engranger des résultats intéressants dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, le gouvernement devrait les impliquer fortement dans les domaines d'activités liés aux autres OMD. Cette implication passe par :
 - a. La création d'un cadre de concertation et de coordination des activités dans chaque domaine (OMD) spécifique, à l'image du Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire de lutte contre le Sida (PAMAC) ou de l'organisation du monde paysan pour la culture du coton. Les domaines spécifiques qui ont un effet d'entraînement important pour l'atteinte des OMD devraient

être privilégiés. Ainsi des cadres spécifiques portant sur les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de l'éducation et de la formation professionnelle pourraient être créés.

- b. Le renforcement des capacités techniques des MAJ dans les domaines spécifiques où les cadres de concertation ont été créés.
2. La part contributive de l'Etat dans le financement des activités des MAJ reste à améliorer surtout dans le domaine du renforcement des

capacités techniques et matérielles. Cela permettra au gouvernement d'avoir un droit de regard sur ce que font les MAJ et surtout de les orienter en fonction des priorités actuelles du pays. Dans cette même logique, le gouvernement devrait initier des actions de plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des Fonds en faveur des activités spécifiques de chaque cadre de concertation. Cette pratique de mobilisation financière dans le domaine du Sida a porté des fruits, elle doit être une voie à explorer pour les autres préoccupations nationales

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En septembre 2000, 189 pays, y compris le Burkina Faso, ont adopté huit (8) objectifs majeurs pour leur développement. Ces objectifs connus sous l'appellation des « objectifs du millénaire pour le développement – OMD » visent à i) éliminer l'extrême pauvreté et la faim, ii) assurer une éducation primaire pour tous, iii) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, iv) réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, v) améliorer la santé maternelle, vi) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, vii) assurer un environnement durable et, viii) mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Des indicateurs ont été clairement identifiés pour suivre les progrès réalisés dans chaque pays.

Au Burkina Faso, des efforts ont été déployés par le gouvernement afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Assemblée Générale de Nations-Unies. Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, depuis la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD) jusqu'à l'adoption du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté I et II (CSLP) en 2000 et 2004, des actions ont été entreprises pour résorber la situation de pauvreté endémique à laquelle est confronté le pays. Depuis 2010, un nouveau référentiel de développement pour les cinq prochaines années (2011-2015), appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable – SCADD » est en cours d'élaboration. L'objectif est de combler les insuffisances constatées dans la mise en œuvre des CSLP et surtout d'accélérer les leviers de la croissance économique afin d'assurer un développement durable au Burkina Faso.

Les efforts du gouvernement touchent plusieurs domaines. Ainsi au niveau de l'Education, l'augmentation du taux de scolarisation au primaire qui est passé de 41,7 % en 2000 à 72 % en 2007, montre les importants efforts effectués par le gouvernement pour offrir des infrastructures scolaires aux enfants scolarisables. Toutefois la même tendance n'a pas été suivie au niveau du secondaire et du supérieur indiquant ainsi un manque de cohésion interne dans les investissements du système éducatif. Quant au domaine de la santé, la Politique Nationale de Développement Sanitaire (PNDS) a fortement contribué à l'accroissement notable en infrastructures sanitaires et à l'amélioration du rayon de couverture géographique des centres de santé de base qui est passé de 9,37 km en 2000 à 7,51 km en 2008. Les différents cadres stratégiques de lutte contre le Sida ont permis au Burkina Faso de connaître une baisse significative du taux de prévalence qui est de 7,2 en 1997 à 1,6 en 2008.

Au niveau de la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et l'amélioration de la santé de la mère, des résultats tangibles sont observés. Ainsi avant leur premier anniversaire, l'on constate que le taux de mortalité est de 107 à 98 décès pour 1000 enfants entre 1996 et 2006. Pour 1000 enfants qui ont déjà 1 an, le constat est qu'en 1996, 75 enfants décédaient et en 2006, ce nombre est de 55 décès. Quant au niveau de la mortalité maternelle, les données indiquent qu'il est passé de 484 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 307 décès maternels pour le même nombre de naissances [EDSBF98, RGPH 2006].

Au niveau environnemental, l'intégration des principes de développement durable dans les politiques nationales et l'augmentation de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable entrent dans les fondements de la gouvernance actuelle du Burkina Faso.

L'élaboration du Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement (PADSEA) et le Programme de Gestion Intégré des ressources en Eau (GIRE) visent justement à garantir l'accès à l'eau potable à la majorité de la population.

Malgré les performances observées au cours de ces deux dernières décennies dans les différents secteurs primaire (excédents céréaliers), secondaire et tertiaire de l'économie, la structure de l'appareil productif du pays n'a pas fondamentalement changé. Le secteur primaire qui devrait constituer le fer de lance de l'économie est sujet aux aléas climatiques au niveau interne et à la baisse des prix des rares produits de rente au niveau international ; laissant la grande majorité de la population dans l'extrême pauvreté. Un retard est accusé dans la réalisation des OMD. De nouvelles approches et plus d'engagement à tous les niveaux sont plus que jamais nécessaires afin d'atteindre d'ici 2015 les OMD au Burkina Faso.

Sur la base de constats et recommandations, les actions ont toujours été menées sans une réelle participation des jeunes ou à défaut l'insuffisance de la prise en compte de leurs actions. Le système des nations unies, structure catalyseur de la mise en œuvre des OMD, entend impliquer d'avantage les principales cibles dans les actions de réalisation des OMD. Et la population d'âge compris entre 15 et 35 ans suivant la définition de la charte africaine de la jeunesse constitue justement une des principales cibles des objectifs à atteindre en 2015. Avec l'appui du PNUD organe responsable des OMD, il a été décidé en 2006 à New York aux USA la mise en place d'un Réseau Panafricain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour booster la réalisation des OMD. Reconnue officiellement au Burkina Faso en juillet 2008, le Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement section du Burkina Faso (ROJALNU-OMD/BF), pour la réalisation de ses activités, souhaite rendre disponible des données sur le rôle des associations et mouvements de jeunesse, et les besoins réels des jeunes à l'atteinte des OMD au Burkina Faso. La mission devra particulièrement dans un contexte d'accélération de la mise en œuvre des OMD, d'implication de tous les acteurs et /ou parties prenantes, procéder à l'évaluation de l'état des lieux, à l'identification des contraintes qui bloquent la réalisation du processus de mise en œuvre des OMD au Burkina Faso et proposer des pistes et mécanisme de réussite en tenant compte d'une synergie d'actions entre les MAJ et l'Etat.

Cette enquête s'inscrit donc dans cette perspective et cherche à analyser les interventions des associations et mouvements de jeunesse dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Sans vouloir attribuer exclusivement ces résultats obtenus à l'action de cette frange de la société civile, les données recueillies devraient permettre de montrer leur part contributive.

2. METHODOLOGIE

2.1. Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectif d'évaluer les interventions des Mouvements et Associations de Jeunesse et d'identifier leurs besoins additionnels dans la perspective de l'accélération de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. En effet, les associations, ONG et autres types de structures de type associatives se multiplient dans notre pays ; ce qui représente une preuve certaine du dynamisme de la société civile. Mais il est aussi important

de savoir dans quelle mesure les plans et programmes mis en œuvre par ces associations sont alignés sur les politiques nationales de développement et les OMD. Quelle est la part contributive des ONG et associations nationales dans les progrès réalisés dans l'atteinte des OMD ?

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Recenser toutes les activités menées par les MAJ depuis le 1^{er} janvier 2000 à nos jours et les financements prévus et obtenus ainsi que leurs sources de financement ;
- Recenser tous les projets en cours ou en attente de financement ou de réalisation ;
- Identifier les domaines d'interventions et la population-cible des MAJ ;
- Identifier les partenaires des associations (secteur privé, secteur public, individus, PTF) ;
- Evaluer le niveau de connaissance des OMD et la relation entre ces OMD et les activités déjà réalisées par MAJ ;
- Analyser les effets/impacts des activités réalisées par les MAJ sur l'atteinte des OMD ;
- Analyser le mode de gouvernance et de prise de décision au sein des MAJ ;
- Analyser le mode de gestion des ressources financières et humaines des MAJ ;
- Analyser les difficultés rencontrées par les MAJ dans la réalisation de leur activité et les pistes de solutions à ces difficultés ;
- Faire des suggestions et recommandations afin d'outiller les associations les plus compétentes et sérieuses pour booster leurs actions en vue de l'atteinte des OMD ;
- Proposer une stratégie, un cadre logique et un canevas pour la rédaction des plans quinquennaux et un système harmonisé pour la collecte des données dans le cadre de la mise en œuvre des activités du plan quinquennal du ROJALNU – OMD/BF (coordination par le réseau et mise œuvre des activités par les associations).

2.2. Les résultats attendus

L'analyse des données collectées devraient permettre d'atteindre les résultats suivants :

- L'état des lieux des différentes interventions déjà menées et en cours et les résultats sont obtenus (analyse diagnostique et réponse à la problématique) ;
- La convergence des objectifs des MAJ avec ceux des objectifs du millénaire pour le développement sont bien connus au Burkina Faso ;
- Les futurs axes d'interventions nécessaires pour accélérer l'atteinte des OMD au Burkina Faso sont identifiés ;
- Les populations-cibles des futures interventions sont connues ;
- Les difficultés rencontrées et les solutions préconisées par les MAJ sont identifiées ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers qui interviennent au mieux au Burkina Faso avec les MAJ sont identifiés ;
- Une stratégie, un cadre logique et un canevas de rédaction des plans quinquennaux de coordination, de mise en œuvre des activités et un système harmonisé de collecte de données sont disponibles ;

2.3. Sites de l'étude et choix des MAJ

Cette enquête couvre l'ensemble des 13 régions administratives du Burkina Faso. Dans la région, un certain nombre de MAJ a été choisi dans chaque province. Le choix¹ de ces MAJ a été fait par la coordination du ROJALNU-OMD/BF, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse. Aucun critère spécifique n'a été défini lors de la sélection des MAJ. Sur les 975 MAJ sélectionnés, au total, 936 MAJ répartis dans les différentes régions du Burkina Faso ont été enquêtés, soit un taux de réponse de 96%.

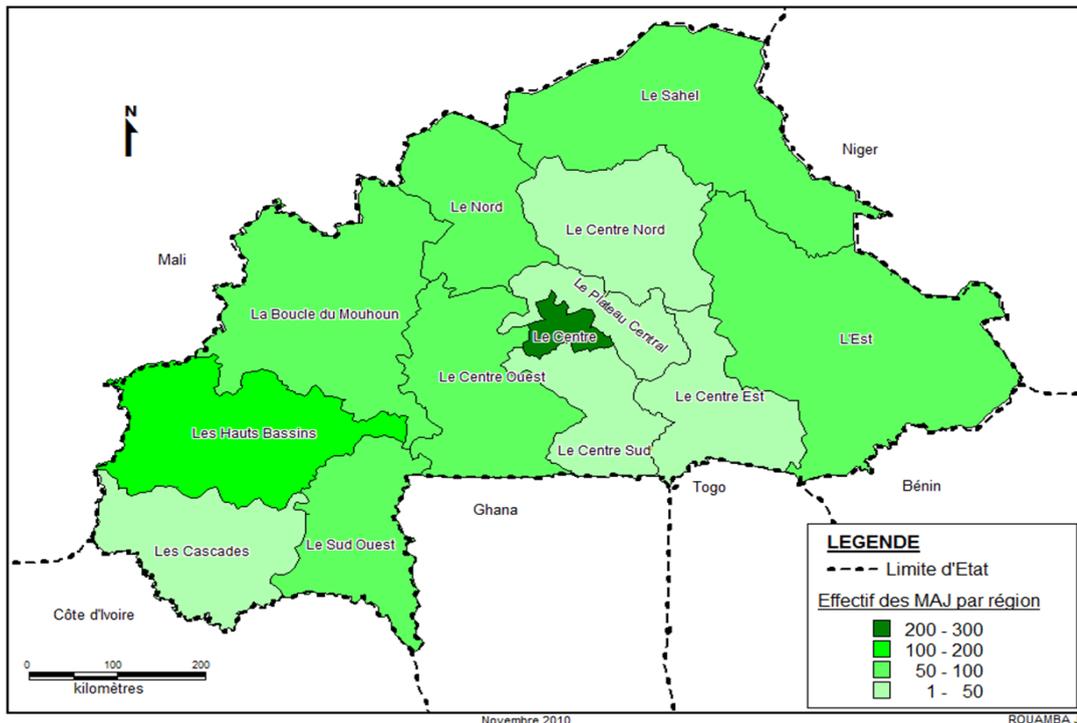
Tableau 1 : Nombre d'associations enquêtées par région administrative

Régions Administratives	%	n
Boucle du Mouhoun	6,4	60
Cascades	4,8	45
Centre	25,6	240
Centre-Est	4,6	43
Centre-Nord	4,8	45
Centre-Ouest	6,4	60
Centre-Sud	4,7	44
Est	7,4	69
Hauts Bassins	10,7	100
Nord	8,0	75
Plateau Central	4,7	44
Sahel	5,6	52
Sud-Ouest	6,3	59
Ensemble	100,0	936

Le tableau 1 ci-dessus montre que plus d'un quart des MAJ (26%) ont été enquêtés dans la région du Centre, principalement dans la province du Kadiogo (Ouagadougou). Si dans les Hauts-Bassins, cette proportion est de 11%, elle varie entre 4 et 7 % dans les 11 autres régions.

¹ Ce choix est basé sur une liste des associations de jeunesse fournie par le Ministère de la Jeunesse et aucun recensement préalable n'a été fait pour actualiser cette base de données.

Figure 1 : Répartition du nombre d'associations et de mouvements de jeunesse enquêtés dans les 13 régions du Burkina Faso



- La partie sur les effets/impact des activités menées permet de recueillir les principaux résultats tangibles obtenus par les MAJ ;
- Le sixième volet offre des informations sur la gouvernance et le processus de prise de décision au sein des MAJ ;
- Les sections 7 et 8 s'attardent sur la gestion des ressources financières et humaines des MAJ notamment sur l'existence de compte bancaire, de manuel de procédures, l'élaboration d'un budget et d'un rapport financier, l'effectif du personnel, la part de femmes, de bénévoles, de salariés parmi cet effectif, la fonction occupée ainsi le niveau d'éducation du personnel ;
- Les parties 9 et 10 informent sur la possession d'un certain nombre de biens et les difficultés rencontrées par les MAJ dans l'exécution de leurs activités.
- Le volet 11 donne des informations sur les différents partenaires des MAJ, leurs catégories, le type de soutien apporté ainsi les montants en nature ou en espèces octroyés ;
- La dernière section fournit des informations sur les activités en cours, les objectifs visés ainsi l'OMD correspondant.

2.5. Recrutement, Formation et collecte, saisie et analyse des données

Les Termes de référence (TDR) de l'étude et le manuel de terrain indiquait explicitement qu'en plus d'être issus du monde associatif, les enquêteurs devaient avoir au moins le niveau terminal des lycées et collèges du Burkina Faso et avoir une expérience dans la conduite des enquêtes de la société civile. De plus, les enquêteurs étant issus de la société civile, il était formellement interdit à un agent de collecte de données de réaliser des interviews dans son association d'origine. Malgré ces précautions méthodologiques, la réalité du terrain a amené certaines structures à recruter des enquêteurs qui n'avaient le niveau

² Les TDR et le questionnaire utilisés sont annexes

terminal requis et souvent les formateurs au niveau régional ont fait connaissance avec les enquêteurs qu'ils étaient censés recruter, le jour même de la formation. Toute chose qui pourrait avoir des répercussions sur la qualité des informations recueillies.

La formation des agents de collecte de données s'est déroulée en cascades. Il y a eu d'abord la formation des formateurs constitués essentiellement des agents du Ministère de l'Economie et des Finances à travers leurs Directions Régionales qui s'est déroulée le 28 mai 2010. Ces derniers étaient chargés à leur tour de former les enquêteurs dans les chefs-lieux des différentes régions du Burkina. Ces formations se sont déroulées entre 20 et le 26 juin 2010 dans les 13 régions administratives du pays.

Il faut souligner qu'avant le démarrage de la collecte des données, une tournée dans les 13 régions administratives a été effectuée du 06 au 13 juin 2010. Elle avait pour objectif d'informer et de faire un plaidoyer auprès des autorités politiques, administratives, religieuses et coutumières sur la campagne de collecte de données sur la contribution des MAJ du Burkina Faso à l'atteinte des OMD. La rencontre avec les MAJ des régions visait également à les informer, à sélectionner les structures et les enquêteurs devant participer à la collecte des données.

En ce qui concerne la collecte des données proprement dite, la durée théorique était de 3 jours mais les difficultés de terrain ont entraîné des retards considérables non seulement dans la réalisation des interviews mais également dans la transmission des données d'abord aux Directions Régionales de l'Economie et des Finances et ensuite à la coordination du ROJALNU-OMD/BF (voir plus loin). Finalement la collecte des données s'est étalée sur plus d'un mois, allant du 20 juin 2010 au 22 juillet 2010.

2.6. Saisie et analyse des données

Comme indiqué plus haut, les Directions Régionales de l'Economie et des Finances, une fois terminée la collecte des données dans leur zone, devaient transmettre les questionnaires remplis à la Coordination du ROJALNU-OMD/BF qui, à son tour devait les transmettre pour la saisie. Les premiers questionnaires ont été transmis à la saisie le 4 juillet 2010. Après la validation du masque de saisie, la saisie des données a commencé le 14 juillet 2010 pour ne prendre fin que le 12 août 2010. Il faut noter que les questionnaires ont été transmis à quatre reprises pour la saisie dont la dernière, le 11 août 2010.

La saisie des données a été effectuée sous EPI-DATA, version 3.1 et les données ont transférées vers SPSS 16.0 pour les analyses. Elle a consisté à produire des tableaux croisés des variables d'intérêt par les régions administratives du Burkina Faso.

2.7. Difficultés et limites de l'étude

Les difficultés rencontrées lors de la collecte des données sont de six ordres. Premièrement, il s'agit des difficultés liées à l'outil de collecte de données. A ce niveau, le questionnaire a été jugé aussi bien par les enquêteurs que par les enquêtés. Les responsables des associations le trouvaient « volumineux et compliqué à la fois », « trop long et fatigant ». De plus le temps de recul de 10 ans voulu afin de tenir compte de la date du lancement des OMD a amené certains responsables à passer plus de temps à la recherche des documents nécessaires pour le remplissage du questionnaire que le questionnaire lui-même.

La deuxième catégorie de difficultés réside dans la non disponibilité de certains responsables d'associations retenues. En plus du fait que certains responsables d'association seuls détenteurs des informations nécessaires à l'enquête n'étaient pas résidents dans leur zone de couverture habituelle, d'autres étaient absents pour des raisons diverses au moment de la collecte des données. Ce qui a indûment prolongé le temps de collecte de données d'un mois au lieu des 3 jours initialement prévus. En outre, les activités associatives ne viennent qu'en seconde position des occupations officielles de certains responsables. Ces derniers ne sont disponibles que les week-ends ou un peu plus tard dans la soirée. Ainsi près d'un quart des entretiens avec les responsables associatives se sont déroulés à partir de 17 heures dont 5% entre 20 et 24 heures.

Des problèmes subsidiaires liés à cette catégorie concernent les coordonnées ou contacts des responsables d'associations. Certains contacts d'associations se sont révélés être des sous-couverts. Il fallait donc passer par ces intermédiaires afin d'établir un lien avec les responsables d'associations. De plus, le niveau d'instruction de certains enquêtés a amené les enquêteurs à réaliser les entretiens en langues locales.

Le troisième ordre de difficultés concerne le manque de mémoire dans les structures associatives. Cette enquête est donc venue révélée que les associations ne capitalisent pas toutes les activités réalisées. Et l'inexistence d'un système d'archivage au sein de la plupart des associations enquêtées a fait que certaines informations ont été éludées. Ce qui a posé le problème de la complétude des informations demandées. De plus, les structures associatives créées récemment n'ont pu donner les informations qu'à partir de leur date de création.

La réticence de certains responsables de structures à fournir certaines informations sur leurs associations notamment les données relatives à leurs partenaires, leurs sources de financements et le montant de leur budget prévisionnel constitue le quatrième type problème de problèmes. Cette situation est due au manque de confiance entre les structures associations elles-mêmes et entre les associations et les autorités publiques. Le prétexte évoqué pour le refus de fournir certaines informations est que « les idées ou programmes seront piratées au profil d'autres associations et de l'Etat ».

Le cinquième type de problèmes est lié au manque de moyens logistiques pour la collecte des données. Une fois, la formation terminée, les enquêteurs étaient laissés à eux-mêmes. Ni le superviseur, ni le point focal n'avaient les moyens matériels nécessaires pour faire une supervision rapprochée des activités. Alors qu'une supervision étroite aurait permis de minimiser certaines difficultés et surtout de rattraper les erreurs commises par les enquêteurs dans le remplissage du questionnaire. De plus, les émoluments offerts aux enquêteurs pour les 3 jours de travail n'étaient pas assez motivants pour ces derniers qui ont alors pris le temps nécessaire pour réaliser les interviews. Ces derniers ont relevé le manque de carburant pour rejoindre les associations qui ne sont pas toutes situées dans le chef-lieu de province. Les associations n'ayant pas été informées au préalable sur la collecte des données, les enquêteurs devaient prendre des rendez-vous, souvent à plusieurs reprises, et les frais de communication y relatifs étaient à la charge des enquêteurs.

La sixième difficulté est relative à la période de collecte de données. L'enquête s'est déroulée en pleine saison des pluies. Ce qui n'a pas facilité le travail des enquêteurs. Des journées entières d'enquête ont été perdues dans certaines localités à cause des pluies

interminables. Dans la région du Sahel, les enquêteurs de la province du Soum n'ont pas pu participer à la formation des enquêteurs parce que le chef-lieu de région n'était pas accessible le jour consacré à la formation.

Outre les difficultés évoquées, la limite objective de cette étude réside dans le choix des MAJ. En plus du fait que la sélection n'ait pas été faite de manière aléatoire sur la base d'une liste exhaustive des associations, aucun critère n'a présidé aux choix des associations retenus. De plus, le questionnaire n'a pas fait l'objet d'un pré-test avant son utilisation. Cette précaution méthodologique aurait permis de prendre connaissance de l'ampleur de la longueur du questionnaire et surtout de mieux planifier le temps de collecte des données. Malgré ces difficultés et ces limites, les informations recueillies sont dignes d'intérêts, surtout que c'est la première fois qu'une enquête de ce type essaie de mettre en exergue la contribution de la société civile à l'atteinte des OMD. De plus, ce sont des informations de première main puisque la grande majorité des interviews a été réalisée auprès des premiers responsables des MAJ, notamment les présidents ou leurs adjoints, les coordonnateurs ou par les chargés de programme spécifique suivant le domaine d'intervention des MAJ.

3. CARACTERISTIQUES DES MAJ

3.1. Coordonnées des MAJ

Au total, 936 MAJ ont été enquêtés lors de cette étude diagnostique sur la contribution de la société civile à l'atteinte des OMD. Près de 9 MAJ sur 10 sont basés en milieu urbain, notamment les chefs-lieux de région, de province ou de département. Sur ces 936 MAJ, 46% n'ont pas d'adresse postale. Toutefois, il faut souligner que sur ces 439 MAJ qui n'ont signalé aucune adresse postale, les deux tiers (66%) ont fourni leur contact téléphonique. Autrement dit, 18% des MAJ enquêtés n'ont donné aucune adresse physique et/ou téléphonique qui permettrait de les joindre en cas de besoin. Alors que ces éléments de contact sont déterminants pour une participation effective de ces MAJ aux activités futures entrant dans le cadre l'atteinte des OMD.

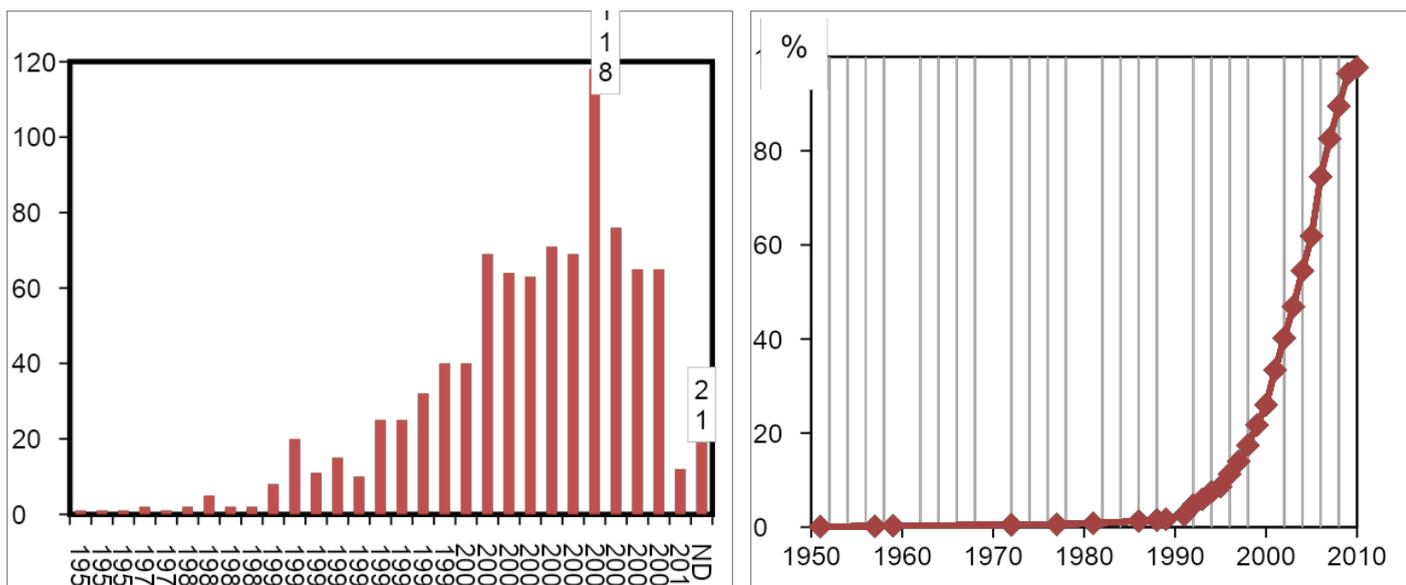
Quant à l'utilisation des courriels (e-mails) pour communiquer, l'enquête révèle que seulement la moitié des MAJ ont une adresse électronique (50%). Il faut noter que 5% des MAJ sont visibles à travers le monde à partir leur site web.

3.2. Reconnaissance officielle

Sur les 936 MAJ enquêtés, 95% étaient reconnus officiellement. Et en moyenne, la durée entre la création d'une association et leur reconnaissance officielle était de 2 ans. Toutefois, il faut noter qu'un tiers des associations (34%) a été reconnu dans la même année de création. Parmi les MAJ enquêtés, trois associations ont été créées avant les indépendances. Il s'agit de l'Association des Scouts du Burkina créée en 1940 et reconnue en 1951, et les deux sections de la Jeunesse Etudiante Catholique (JEC) de Ouagadougou, créée en 1948 et reconnue en 1957, et de Koudougou créée en 1955 et officialisée en 1959.

Graphique 1a : Nombre de MAJ reconnu officiellement par an de 1951 à 2010

Graphique 1b : Pourcentage cumulé des MAJ reconnu officiellement de 1951 à 2010



Comme le montre le graphique 1a et 1b, les MAJ sont de création/reconnaissance récente. Le graphique 1a indique qu'à partir de 2001 jusqu'en 2009, au moins 60 MAJ se sont créés par an. Le graphique 1b illustre clairement que moins 10% des MAJ enquêtés étaient reconnus officiellement avant 1996. Et jusqu'en 2000, seulement un peu plus d'un cinquième des MAJ (22%) était reconnu. Le boom des MAJ est intervenu entre 2001 et 2007 où l'on a observé une croissance plus qu'exponentielle du nombre de MAJ au Burkina Faso comme le montre les graphiques 1a et 1b. Cette période coïncide avec celle des grandes campagnes de sensibilisation sur la pandémie du VIH/SIDA auxquelles les MAJ ont joué un rôle capitale.

3.3. Appartenance à des réseaux et zone de couverture géographique

Le tableau 3 ci-dessous montre que près d'un cinquième des MAJ (19%) n'appartenaient à aucun réseau. Toutefois, près de deux MAJ sur cinq (38%) sont affiliés à un réseau national et près trois MAJ sur dix (29%) sont regroupés au sein d'un réseau provincial. L'affiliation à un réseau diffère selon la région d'origine des MAJ. Les MAJ appartenant à un réseau national se recrutent surtout dans les régions Centre, Centre-Est et Centre-Sud. Quant aux MAJ affiliés au réseau provincial, ils se retrouvent beaucoup plus dans les régions du Centre-Nord et de l'Est.

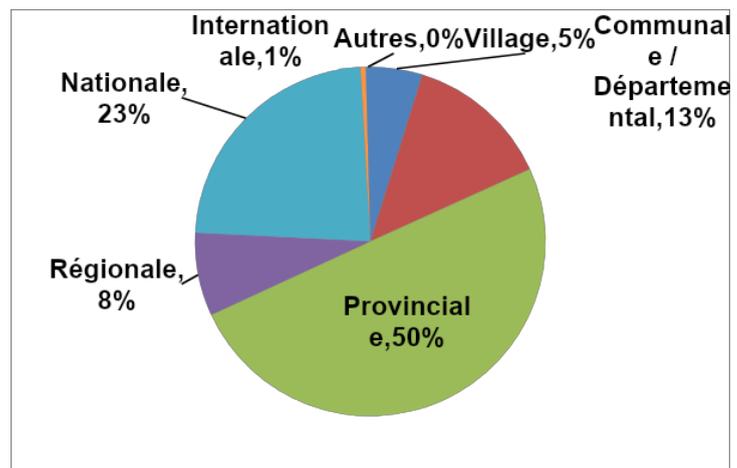
Tableau 3 : Répartition des MAJ suivant leur appartenance à des réseaux selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Région administrative	Aucun réseau	Réseau communal	Réseau provincial	Réseau Régional	Réseau National	Réseau International	Autres	Effectif
Boucle du Mouhoun	6,7	26,7	35,0	23,3	38,3	8,3	-	60
Cascades	12,8	10,6	12,8	29,8	46,8	6,4	-	47
Centre	21,3	13,4	8,4	8,4	51,0	13,4	1,7	239
Centre-Est	16,3	4,7	30,2	11,6	48,8	4,7	2,3	43
Centre-Nord	2,2	6,7	62,2	17,8	37,8	8,9	2,2	45
Centre-Ouest	16,7	5,0	35,0	33,3	30,0	11,7	-	60
Centre-Sud	13,6	2,3	47,7	31,8	47,7	11,4	-	44
Est	10,1	21,7	63,8	21,7	24,6	7,2	-	69

Hauts Bassins	41,0	4,0	34,0	15,0	18,0	4,0	1,0	100
Nord	9,3	6,7	33,3	37,3	37,3	12,0	1,3	75
Plateau Central	20,9	9,3	46,5	27,9	32,6	7,0	-	43
Sahel	21,2	3,8	11,5	13,5	9,6	1,9	-	52
Sud-Ouest	27,1	6,8	25,4	25,4	42,4	8,5	-	59
Ensemble	18,8	10,3	29,3	20	37,5	9,1	0,9	936

Quant à la couverture géographique des MAJ, le graphique 1 ci-contre illustre clairement que la moitié d'entre eux travaille dans la province. Et la figure ci-dessous montre clairement qu'en dehors de la région du Centre et des Cascades, les MAJ travaillent majoritairement dans leurs provinces d'origine.

Graphique 1 : Répartition des MAJ selon leur zone de couverture



Près d'un quart des associations (23%) travaille sur l'ensemble du territoire. Le tableau 4 ci-dessous montre l'existence de disparité dans la zone de couverture selon les régions d'appartenance des MAJ. En effet, dans la région du Centre, 62% des MAJ ont déclaré couvrir toute l'étendue du territoire alors que dans la Boucle du Mouhoun, 87% des activités sont concentrées dans la province (voir les figures 3a, 3b, 3c et 3d ci-dessous). Dans le Sahel, 44% des MAJ travaillent surtout dans leur village d'origine.

Figure 2 : Répartition des associations et mouvements de jeunesse selon leur zone de couverture

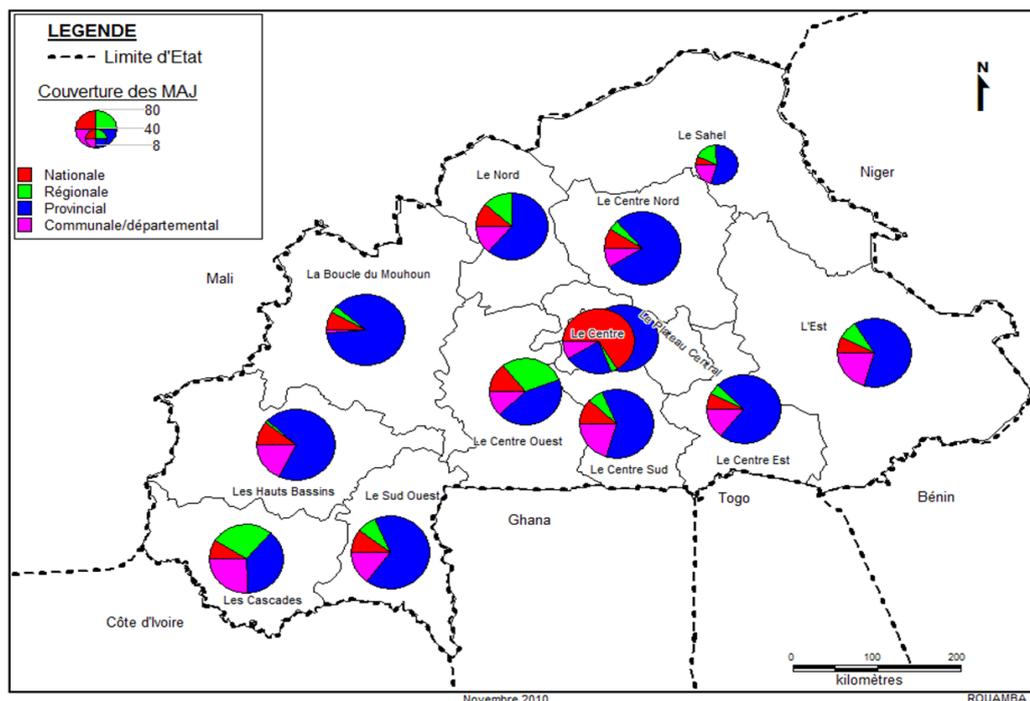


Tableau 4 : Répartition des MAJ suivant leur zone de couverture selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Région administrative	Village	Communale / Départementale	Provinciale	Régionale	Nationale	Internationale	Autres	Effectif
Boucle du Mouhoun	0	1,7	86,7	3,3	8,3	0	0	60
Cascades	2,1	25,5	36,2	27,7	8,5	0	0	47
Centre	2,9	8,8	20,5	2,5	62,8	1,7	0,8	239
Centre-Est	4,7	14	69,8	4,7	7,0	0	0	43
Centre-Nord	0	8,9	77,8	4,4	8,9	0	0	45
Centre-Ouest	5,0	11,7	40,0	28,3	13,3	0	1,7	60
Centre-Sud	2,3	20,5	59,1	6,8	11,4	0	0	44
Est	1,4	20,3	62,3	8,7	7,2	0	0	69
Hauts Bassins	0	18,0	69,0	1,0	11,0	1,0	0	100
Nord	5,3	13,3	57,3	13,3	10,7	0	0	75
Plateau Central	7,0	18,6	55,8	0	16,3	0	2,3	43
Sahel	44,2	11,5	30,8	9,6	3,8	0	0	52
Sud-Ouest	0	15,3	66,1	8,5	10,2	0	0	59
Ensemble	4,8	13,4	49,9	7,7	23,3	0,5	0,4	936

Figure 3a : Répartition des MAJ couvrant le niveau national

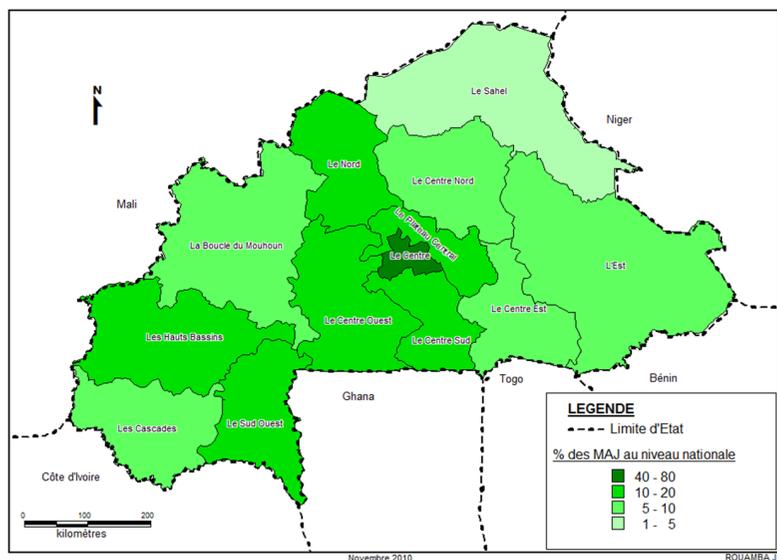


Figure 3b : Répartition des MAJ couvrant le niveau régional

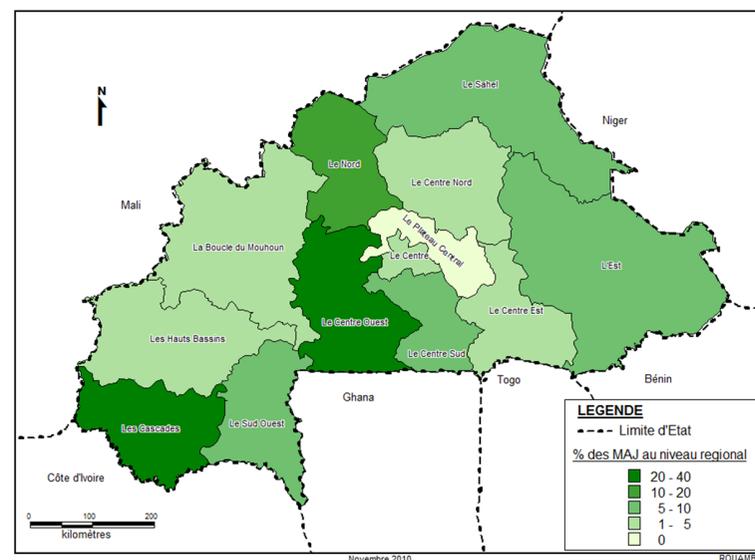


Figure 3c : Répartition des MAJ couvrant le niveau provincial

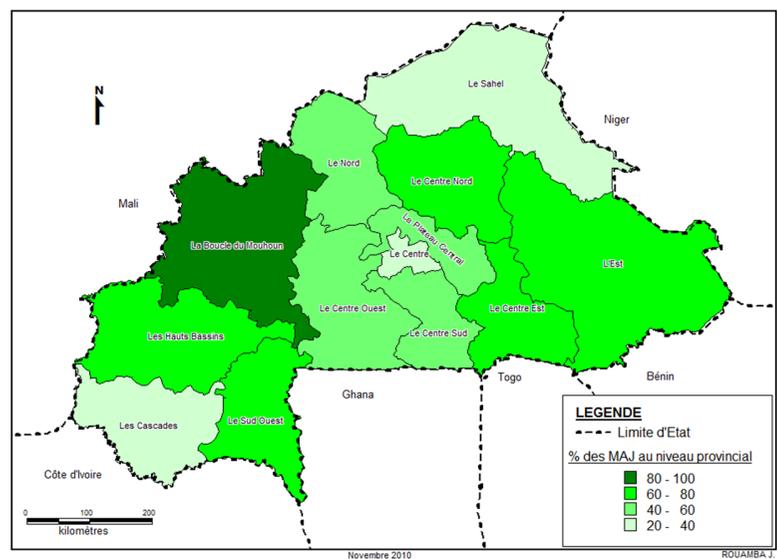
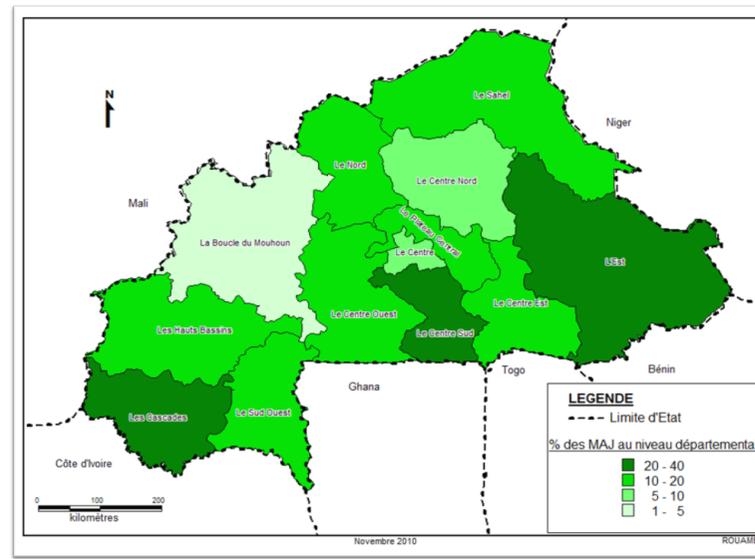


Figure 3d : Répartition des MAJ couvrant le niveau départemental



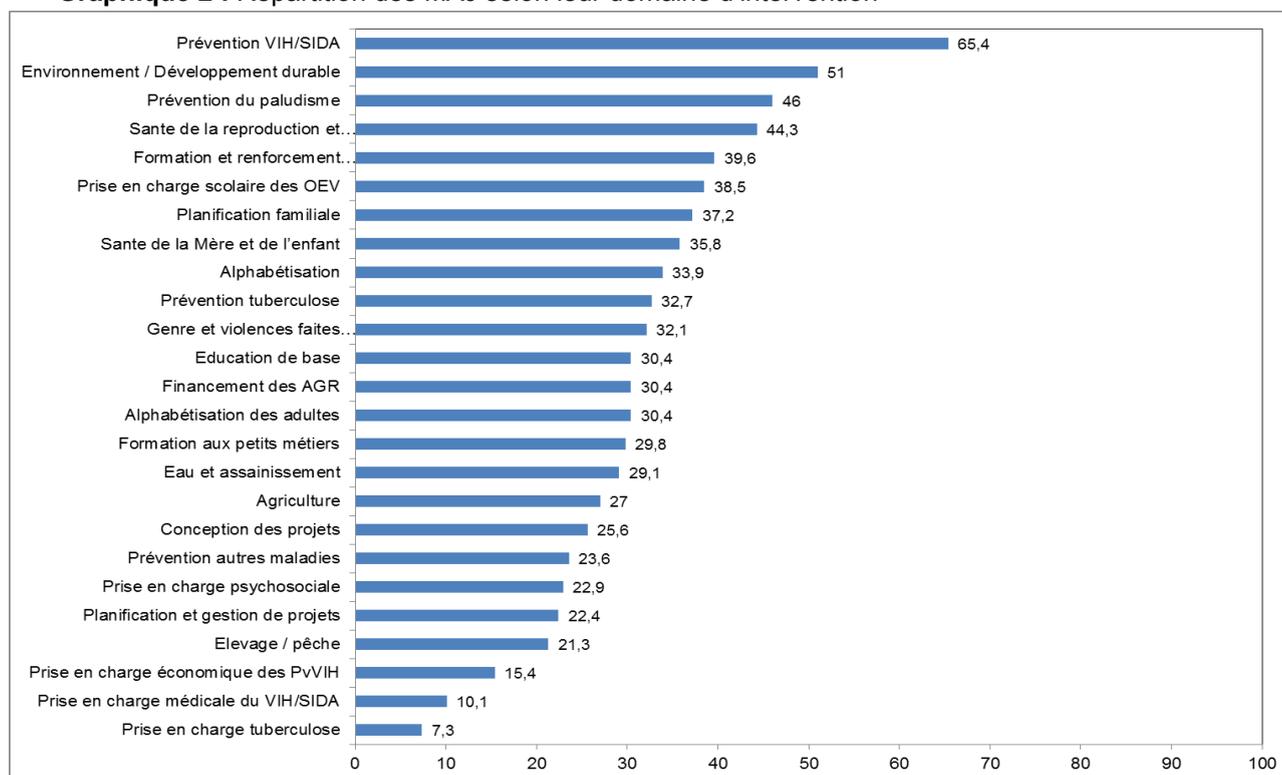
3.4. Domaines d'intervention

Les domaines d'intervention des MAJ enquêtés sont nombreux et diversifiés. La plupart des MAJ ayant été créée pendant la période d'intenses activités de prévention contre le SIDA, il est logique que ce domaine occupe une place prépondérante dans les interventions des MAJ. En effet, deux tiers d'entre eux (65%) travaillent dans ce thème. Cette proportion concerne uniquement les activités liées à la prévention du VIH/SIDA à travers la sensibilisation et le conseil dépistage volontaire (CDV). Les autres aspects liés au VIH/SIDA sont aussi pris en compte dans les domaines d'intervention des MAJ, notamment la prise en charge (PEC) des OEV (39%), la PEC psychosociale du VIH/SIDA (23%), la PEC économique (15%) et médicale (10%). Lorsqu'on s'intéresse à l'intervention globale dans le domaine du VIH, il ressort que la quasi-totalité des MAJ (99%) offre des prestations dans l'un ou l'autre sous-domaine ci-dessous cités.

Outre le VIH/SIDA, les aspects liés à l'environnement et au développement durable constituent le deuxième domaine d'intervention des MAJ qui occupent plus de la moitié (51%) d'entre eux. Il faut dire que ce thème est une préoccupation nationale au regard des conditions climatiques difficiles du Burkina Faso. De plus, au niveau mondial, il y a un regain d'intérêt pour ces questions environnementales avec des sujets nouveaux liés aux changements climatiques.

La prévention du paludisme (46%), la santé de la reproduction et sexuelle des jeunes (44%), la formation et le renforcement des capacités (40%) constitue également des thèmes majeurs dans les interventions des MAJ. Globalement, en dehors de la prise en charge médicale du VIH ou de la tuberculose et de la PEC économique, au moins un cinquième des MAJ couvrent les différents domaines d'intervention illustrés dans le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2 : Répartition des MAJ selon leur domaine d'intervention



3.5. Populations cibles des activités

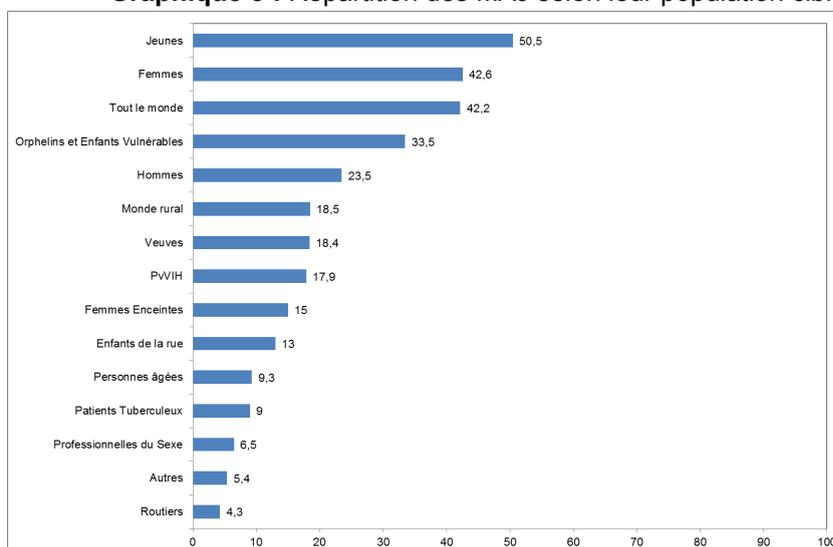
Le graphique 3 ci-contre présente la population-cible des activités des MAJ. Si un peu plus de deux MAJ sur dix (42%) ont déclaré que leurs activités ciblent toute la population, il faut remarquer que la moitié des MAJ enquêtés (51%) intervient surtout auprès des jeunes. Au regard du domaine d'intervention principal des MAJ qui est la prévention du VIH/SIDA, avoir les jeunes comme bénéficiaires des actions menées semble logique ; En effet, ces derniers font partie des groupes dits vulnérables à la pandémie du VIH/SIDA.

Il faut aussi remarquer dans le graphique 3 que les femmes et les Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) sont

respectivement les deux groupes-cibles qui viennent en deuxième et troisième position. Les OEV et les femmes constituent également un groupe vulnérable au VIH/SIDA ou sont souvent les plus affectés par la maladie.

La partie sur les caractéristiques des MAJ ont permis de relever les adresses physiques, l'appartenance à des réseaux, la couverture géographique, les domaines d'intervention et les populations visées par les activités, il s'agit dans cette section de montrer les principaux objectifs des MAJ et faire un inventaire des activités menées depuis 2000, les financements prévus et obtenus pour les réaliser ainsi les principales sources de financement.

Graphique 3 : Répartition des MAJ selon leur population cible



4. OBJECTIFS ET ACTIVITES REALISES PAR LES MAJ

4.1. Objectifs globaux poursuivis

Les MAJ poursuivent plusieurs objectifs globaux qui sont en lien direct avec leurs domaines d'interventions et leurs populations-cibles. L'analyse suivant les domaines d'intervention montre que :

- Au niveau du **VIH/SIDA**, les objectifs recherchés visent essentiellement à (i) réduire les nouveaux cas d'infection du VIH/SDIA ; (ii)sensibiliser leurs populations-cibles, principalement les jeunes, sur la pandémie du VIH/SIDA ; (iii) amener les jeunes à adopter des comportements responsables en menant des activités de communication pour le changement de comportement (CCC) ou en faisant de l'IEC ; (iv) faire la promotion du dépistage volontaire du VIH ; (v) lutter contre la stigmatisation et la discrimination des PvVIH ; (vi) faire une prise en charge globale des PvVIH (moral, psycho-social, économique) ; (vii) réduire l'impact du VIH/SIDA dans les familles et

dans la communauté en soutenant les OEV et les veuves ; (viii) prévenir la transmission verticale (mère à l'enfant) du VIH/SIDA ;

- Au niveau des **autres maladies**, il s'agit de (i) lutter pour le bien-être de la population ; (ii) promouvoir le don de sang ; (iii) promouvoir les soins de santé primaire ; (iv) promouvoir le bien-être des patients tuberculeux ; (v) promouvoir l'assainissement du cadre de vie et l'utilisation des moustiquaires dans le cadre de la lutte contre le paludisme ; (vi) contribuer à réduire la propagation du paludisme, la tuberculose, la méningite, le choléra et la filariose dans la population ;
- Au niveau de la **santé reproductive et sexuelle des jeunes**, les objectifs sont de (i) sensibiliser les femmes sur les conséquences de l'avortement, de l'excision ; (ii) promouvoir et améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes ; (iii) promouvoir la santé de la mère et de l'enfant ;
- Dans le domaine de **l'environnement et le développement durable**, ils cherchent principalement à (i) sensibiliser la population sur l'hygiène et l'assainissement individuel et collectif ; (ii) protéger et sauvegarder la nature et la diversité biologique par la promotion des espèces utiles en pharmacopée ; (iii) Unir les jeunes sur les thèmes liés à l'eau, à l'environnement et à l'hygiène, (iv) promouvoir et réparer les pompes à motricité humaine (PMH) ; (v) lutter contre l'ensablement des barrages par la plantation des arbres sur les berges ; (vi) contribuer à une gestion durable et équitable des ressources naturelles ; (vii) contribuer à la propreté de la ville, en particulier les lieux sensibles (services, marchés, hôpitaux) ;
- Pour **l'éducation**, il s'agit de (i) promouvoir un développement social visant un changement de mentalité en matière d'éducation de la fille ; (ii) promouvoir le droit des femmes et l'éducation de la jeune fille ; (iii) scolariser les enfants les plus démunis ; (iv) sensibiliser les droits des enfants y compris le droit à l'éducation ; (v) réduire le taux d'analphabétisme ; (vi) lutter contre la déperdition des filles formées par le projet 1000 jeunes filles (province du Sourou) ;
- dans le domaine de **l'agriculture et de l'élevage**, il s'agit pour les MAJ de (i) valoriser la filière fruits et légumes ; (ii) promouvoir une bonne entente entre les éleveurs et les agriculteurs ; (iii) représenter et défendre les intérêts des producteurs ruraux ; (iv) contribuer à la récupération des terres dégradées et l'utilisation des semences améliorées adaptées ; (v) produire et commercialiser le lait et le bétail ; (vi) défendre les intérêts des paysans et lutter pour une sécurité alimentaire durable ; (vii) intensifier en qualité et en quantité l'élevage surtout l'aviculture ; (viii) dynamiser l'agro-Sylvio-pastoral afin d'améliorer le niveau de vie des producteurs ;
- Dans le domaine global de la **lutte contre la pauvreté**, les MAJ cherchent à (i) aider les personnes âgées, les OEV, handicapées, les veuves en situation d'exclusion et de précarité ; (ii) soutenir l'action du gouvernement dans la réinsertion socio-professionnelle des jeunes à travers l'apprentissage des petits métiers (coiffure, mécanique, couture, soudure, tissage, broderie, teinture, etc.) ou par l'auto-emploi ; (iii) Sensibiliser, conscientiser et encadrer les populations rurales en vue de les amener à se prendre en charge ; (iv) réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations ; (v) créer des activités génératrices de revenus pour leurs membres ; (vi) promouvoir le développement socio-économique de la population ; (vii) promouvoir les activités de la jeune fille et lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes filles ; (viii) offrir une formation professionnelle aux enfants vulnérables (OEV, enfants de la rue) ; (ix) lutter contre l'exode rural et pour l'installation des

- jeunes dans leurs terroirs ; (x) lutter contre la faim et la pauvreté (féminine) ; (xi) octroyer des micro-crédits aux femmes pour améliorer leur conditions de vie ;
- Au niveau de **la culture et du sport**, il s'agit de (i) promouvoir le développement culturel, touristique et sportif du Burkina Faso ; (ii) revaloriser et promouvoir la culture burkinabè ; (iii) produire des scènes de théâtre et des séances de films traitants des thèmes comme la désertification, les IST/VIH/SIDA, l'analphabétisme ; (iv) faire du théâtre un outil de développement culturel et social ; (v) œuvrer à la promotion des arts culturels ; (vi) contribuer à faire connaître les richesses touristiques et socio-culturelles du Burkina Faso ;
 - Au niveau de la **promotion de la femme et des droits humains**, les MAJ visent à (i) promouvoir le développement et les droits de la femme ; (ii) travailler à l'émancipation des femmes afin qu'elles puissent contribuer au développement ; (iii) suivre et protéger les filles en difficultés et lutter contre la marginalisation des femmes (accès à la terre) ; (iv) promouvoir l'émergence d'une citoyenneté consciente, saine et participative ; (v) promouvoir le civisme, la démocratie, la paix et la citoyenneté ; (vi) promouvoir le genre et le développement ; (vii) œuvrer à la consolidation des idéaux de paix, de tolérance, de fraternité et de dignité ; (viii) œuvrer à l'autopromotion des femmes et filles-mères chargées seules de l'entretien de leurs familles sur la base d'une solidarité ; (ix) lutter contre toutes formes de marginalisation dont sont victimes les personnes handicapées ; (x) mobiliser la jeunesse et le troisième âge des villes et campagnes sur les actions de formation sur le mariage, la vie du couple, la gestion du foyer ; (xi) lutter contre la traite et les pires formes de travail des enfants ; (xii) assurer la défense juridique de la veuve et de l'orphelin ;
 - Dans le **domaine religieux**, les MAJ cherchent à (i) promouvoir et dynamiser l'islam dans le monde scolaire et étudiantin (musulmans) ; (ii) faire rayonner la charité chrétienne à travers des actions de développement de promotion humaine et de partage ; (iii) faire connaître la parole de Dieu (évangélisation) ; (iv) contribuer à affermir la foi des fidèles ;
 - Dans le domaine du **renforcement des capacités**, les objectifs sont (i) valoriser l'expression du leadership professionnel à travers une participation active de tous les jeunes dans les différents secteurs sociaux ; (ii) créer un cadre de solidarité entre les jeunes ; (iii) renforcer les capacités techniques et organisationnelles de leurs membres ; (iv) regrouper les jeunes et créer un environnement propice à leur épanouissement ; (v) promouvoir le leadership des jeunes pour le traitement des questions de jeunesse pour l'amélioration de la santé des jeunes ; (vi) former et éduquer la jeunesse aux exigences du processus de décentralisation en cours au Burkina Faso ; (vii) créer un cadre de rencontre régulier entre les responsables coutumiers et traditionnels ; (viii) accompagner la municipalité dans ses activités pour le bien-être de la population (lotissement, assainissement, voirie, sensibilisation) ;

Tous les objectifs ci-dessus recensés s'appliquent dans le cadre restreint du village qu'au niveau départemental, provincial, régional et national. Et les objectifs spécifiques qui les accompagnent visent tout simplement à les atteindre. Il serait donc fastidieux d'énumérer les objectifs spécifiques qui se cachent derrière ces objectifs globaux.

4.2. Activités réalisées de 2000 à 2010

Les objectifs globaux étant connus, les activités réalisées par les MAJ de 2000 à 2010 devraient en toute logique permettre de les atteindre. Sans faire, un point exhaustif des activités menées par les MAJ, nous nous contenterons de dresser la liste des réalisations d'intérêts à l'atteinte des objectifs ci-dessus et cela suivant les grands domaines énoncés. Il faut aussi dire que la plupart des activités ont souvent été chiffrées mais pour des raisons pratiques, ces aspects ne seront pas abordés.

Dans le domaine de **la lutte contre les IST/VIH/SIDA**, la prévention étant l'axe majeur, les activités ont surtout autour de la sensibilisation sur les thèmes des modes de transmission et les moyens de prévention notamment la promotion du condom et l'apprentissage du port correct du condom, le dépistage anonyme et volontaire. Et le théâtre-forum, le ciné ou causerie-débats ont le canal utilisé pour faire passer les messages. Pour les personnes déjà infectées, séropositives, il s'est agi d'organiser la prise en charge globale au niveau communautaire en effectuant des visites à domicile (DAD), des visites à l'hôpital (VAH), en créant des groupes de parole, en offrant gratuitement les ARV.

Chez les OEV, la prise en charge scolaire à travers le paiement des frais de scolarité et la distribution des kits et fournitures scolaires ont été organisées. En plus, il faudrait ajouter l'appui nutritionnel et vestimentaire, et l'organisation de l'arbre de Noël. Pour les veuves, les dons de vivres et le soutien à la création des AGR pour les veuves et les OEV ont également été effectués.

Au niveau de **la lutte contre les autres maladies**, la vulgarisation et la vulgarisation de moustiquaires imprégnées, l'assainissement des caniveaux, des 6 mètres et des lieux publics (mairie, hôpital, place publique) et la sensibilisation sur la salubrité et l'hygiène ont été les activités essentielles menées pour lutter contre le paludisme. Certains MAJ ont contribué à la vaccination contre la méningite, organiser des théâtres-forum, films et causeries sur le paludisme, la tuberculose, l'excision et l'allaitement maternel exclusif. Pour la tuberculose, les MAJ se sont chargés de l'appui à la détection des cas de tuberculose et à les référer vers les centres de santé pour une prise en médicale gratuite, puis ils sont chargés du suivi des traitements dans la communauté.

Dans le cadre de la lutte contre les maladies courantes, les MAJ faisaient de la sensibilisation/éducation sur l'alimentation optimale du nourrisson, du jeune enfant jusqu'à 24 mois, sur la promotion et la consommation de l'huile de palme rouge contenant de la vitamine A. Les activités de sensibilisation ont été concernés les causes et les conséquences de la fistule obstétricale, les informations sur la filariose lymphatique, la collecte de sang.

Pour la **promotion des droits humains**, les thèmes sur les différentes formes de violences faites aux femmes (excision et mariage forcé) et aux enfants ont été abordés au cours des 10 dernières années. Les journées internationales des Handicapés, des femmes (8 mars) et la journée africaine des enfants sont célébrées pour lutter contre la stigmatisation et l'exclusion de ces personnes. Pendant ces journées, une distribution des tricycles pour personnes handicapées est faite. Les thèmes sur les pires formes de traites et du travail des enfants sont aussi abordés lors des séances de sensibilisation.

Pour favoriser des **cadres d'échanges entre les jeunes** et faire la **promotion du sport et de la culture**, certains MAJ ont organisé des activités sportives et touristiques, des kermesses, des tournois de jeux de société, des tournois de maracana, des tournois de football inter-établissement. Au niveau de la promotion culturelle, il s'est agi d'organiser des festivals culturels dans les différentes localités du pays, des journées culturelles et artistiques. Les concours de danses traditionnelles et/ou modernes et artistiques comme "vacances loisirs", "top vacance culture", "talents des jeunes". L'art vestimentaire, le théâtre, le ballet et les playbacks sont organisés pour entretenir les jeunes et surtout traités certains thèmes liés aux problèmes de santé et d'emploi des jeunes.

En ce qui concerne la culture sacrée, l'organisation du Mouloud, des nuits de louanges et de prières religieuses ont été organisées pour raffermir la foi de leurs membres.

Le **renforcement de capacités** des MAJ s'est opéré surtout à travers la formation sur divers thèmes d'intérêt liés à leur domaine d'intervention. Ainsi des formations et ateliers ont été organisés sur les IST/VIH/SIDA, les droits des femmes et des enfants, l'approche genre et développement, les techniques agricoles pour améliorer la productivité, la santé sexuelle et reproductive, les techniques de communication interpersonnelle, la gestion intégrée de l'environnement, etc. En plus de ces formations, des voyages d'études ont été organisés auprès certaines structures associatives et/ou dans d'autres pays voisins ou étrangers afin de s'inspirer de l'expérience vécue par les structures visitées.

Les MAJ travaillant dans le domaine **agricole, de l'élevage et de la pêche** ont les activités visant à vulgariser et faire la promotion de la production intensive du maïs pour quitter de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché, à vulgariser les techniques de production comme le *zaï*. Les MAJ n'ont pas fait seulement que vulgariser les techniques, ils ont aussi apportés leurs appui-conseils aux innovations agricoles, à la production et la commercialisation du Soja, des céréales et surtout à la production des fosses fumières et des cordons pierreux, et l'appui/achat à l'élevage des petits ruminants (moutons et chèvres), à la fixation des jeunes dans leurs terroirs et à l'achat de semences et des bœufs pour l'élevage. De plus, il faut noter les aménagements divers effectués au cours des 10 dernières années écoulées. Certains MAJ ont aménagé des périmètres maraichers, des bas-fonds rigides, des radiers, des jardins, des champs avec des haies-vives et des vergers pour l'expérimentation du palmier dattier et ont fait de la récupération des terres dégradées. La construction de banques de céréales est aussi l'œuvre de certains MAJ.

Au niveau de **l'environnement et du développement durable**, les camps de reboisement ont été l'activité majeure des MAJ pendant les vacances. Généralement des thèmes traitant de l'écotourisme, l'écocitoyenneté ou tout simplement l'éducation environnementale sont associés à ces camps de plantations d'arbres ; certains MAJ ont pu associer les scieries à la reforestation. Les journées de salubrités, la collecte de matières polluantes et le recyclage des sachets noirs ont été comptabilisés parmi les activités des MAJ. Il faut aussi signaler que certains MAJ ont menées des projets qui ont construits des latrines et des ouvrages de collecte des eaux de pluies.

La **lutte contre la pauvreté** a consisté essentiellement à créer des emplois pour les jeunes nécessiteux en les formant aux petits métiers ou en ouvrant des centres de formations sur ces métiers : mécanique deux roues (moteur à 2 ou 4 temps), couture, cybercafés, ludothèques. L'appui de certaines populations vulnérables comme les veuves et les OEV

pour la création d'activités génératrices de revenus (AGR) ou des jeunes pour le permis de conduire. La création d'unités de fabrication de savon, de *soumbala*, de beurre de karité. La distribution de moulin à grain, de machines à coudre ont été également faite par les MAJ. De plus, plusieurs groupes cibles ont été formés sur le tissage, la teinture, la fabrication de savons, la pharmacopée.

Dans le **domaine éducatif**, la construction des écoles communautaires, de lycées, de logements d'instituteurs et des centres d'alphabétisation sont les activités capitales réalisées par les MAJ. Bien entendu, ces MAJ n'ont pas seulement construit, ils ont aussi contribué à l'alphabétisation en langues locales surtout des femmes et des personnes handicapées, à l'organisation des cours du soir ou des examens blancs du CEP, du BEPC. La sensibilisation sur la scolarisation des filles à travers les théâtres-forums ont également été organisée.

Des activités de **civisme et de portée citoyenne** ont été conduites par les MAJ. Il s'est agi notamment à l'assistance et à l'appui des rapatriées de Côte d'Ivoire, l'appui aux sinistrés du 1^{er} septembre 2009. Certains MAJ ont aidé les populations démunies à établir leurs actes de naissance ou leur carte nationale d'identité burkinabè (CNIB). D'autres ont rapporté avoir participé à toutes les activités communautaires dans leur commune.

4.3. Financement prévu et obtenu pour la réalisation des activités de 2000 à 2010

La réalisation de toutes ces activités citées plus haut a nécessité la mobilisation de moyens financiers importants. Le tableau 5 ci-dessous donne les montants moyens et médians prévus et obtenus par les MAJ entre 2000 et 2010. Les montants minimum et maximum ont été aussi fournis pour montrer les capacités de mobilisation financières des MAJ. Dans la période des dix années passées, les MAJ ont prévu en moyenne un peu plus de cinq millions de francs CFA pour réaliser leurs activités mais ils n'ont mobilisé que moins de quatre millions de francs CFA, soit un déficit de 25% du montant demandé.

Il faut remarquer dans le tableau 5 ci-dessous l'existence de disparités importantes dans la prévision et la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs activités. Alors que certains MAJ ont mobilisé moins d'un million pour la réalisation de leurs activités, d'autres ont engrangé au moins dix millions de francs CFA.

Globalement au moins 50% des MAJ ont prévu au moins 750 000 francs CFA et ont obtenu 500 000 francs CFA. Au cours des 10 dernières années, certains MAJ ont pu mobiliser 600 millions de francs CFA. Les montants les plus élevés mobilisés par les MAJ se rencontrent surtout dans la région du Nord (500 000 FCFA), du Plateau Central (400 000 FCFA) et du Centre (300 000 FCFA).

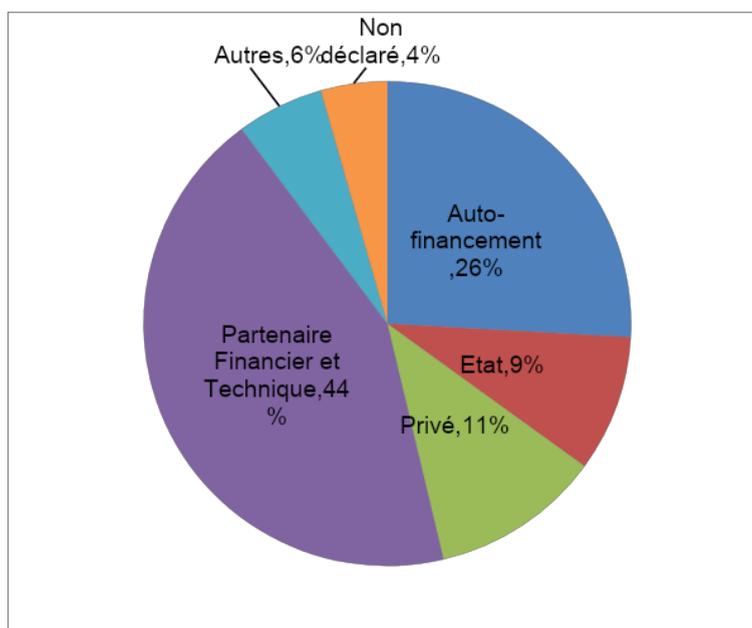
Tableau 5 : Financement moyen prévu et obtenu pour la réalisation des activités des MAJ de 2000 à 2010 (en FCFA)

Régions Administratives	FINANCEMENT PREVU					FINANCEMENT OBTENU				
	Moyenne	Médiane	Min	Max	Effectif	Moyenne	Médiane	Min	Max	Effectif
Boucle du Mouhoun	3 520 598	747 750	-	70 000 000	427	2 261 461	600 000	-	30 000 000	427
Cascades	3 359 059	600 000	5 000	60 000 000	335	2 398 550	356 000	-	60 000 000	335
Centre	5 439 798	600 000	-	600 000 000	1 563	3 503 187	417 000	-	300 000 000	1 563
Centre-Est	1 771 614	500 000	5 000	100 000 000	305	953 291	349 062	5 000	40 000 000	305
Centre-Nord	3 629 073	808 000	1 000	80 000 000	447	2 953 518	600 000	1 000	80 000 000	447
Centre-Ouest	6 505 767	1 212 500	15 000	80 000 000	386	4 376 728	639 000	2 000	80 000 000	386
Centre-Sud	4 913 477	600 000	2 500	100 000 000	270	3 855 041	387 000	2 500	100 000 000	270
Est	3 212 355	578 000	-	50 000 000	505	2 676 972	390 000	-	50 000 000	505
Hauts Bassins	3 604 331	500 000	-	200 000 000	694	2 619 734	280 000	-	100 000 000	694
Nord	5 919 653	1 200 000	5 000	600 000 000	748	4 808 010	700 000	-	500 000 000	748
Plateau Central	10 000 000	1 440 844	20 000	400 000 000	329	10 000 000	1 000 000	-	400 000 000	329
Sahel	6 479 897	500 000	7 500	200 000 000	253	3 172 734	380 000	4 500	200 000 000	253
Sud-Ouest	5 571 130	1 145 000	1 000	200 000 000	370	4 538 304	905 000	-	200 000 000	370
Ensemble	5 019 959	750 000	-	600 000 000	6 632	3 743 908	500 000	-	500 000 000	6 632

4.4. Source principale de financement des activités de 2000 à 2010

Pour la réalisation des activités de 2000 à 2010, le graphique 5 ci-contre montre que 44% des financements obtenus proviennent des partenaires techniques et financiers (PTF). Plus du quart des MAJ (26%) ont déclaré que la plupart des activités qu'ils ont réalisées a été fait sur financement propre. L'analyse de l'affirmation de l'auto-financement des activités est intéressante à plus d'un titre. Premièrement il importe de connaître d'où proviennent les ressources qui ont servi à autofinancer les activités menées. Proviennent-elles de la cotisation directe des membres des associations ou du fruit des activités génératrices de revenus (AGR) ?

Graphique 4 : Principale source de financement des MAJ



La question sur les sources de financement actuelles (2010) ou sur les projets en cours, abordée dans la section sur la gestion financière, permet de

répondre en partie à cette préoccupation. En effet, les MAJ ont déclaré que plus d'un tiers de leurs ressources (34%) provient de la cotisation de leurs membres et 5% des AGR. Autrement près de 40% des principales sources de financement sont des ressources propres découlant de la cotisation des membres et des AGR.

La connaissance des origines de l'autofinancement est importante, en second lieu, parce qu'elle permet de juger de la pérennisation des activités des MAJ. Comme l'indique le graphique 4, les activités des MAJ restent largement tributaires des appuis financiers des PTF. Cela est confirmé plus loin dans les analyses sur les sources de financement actuelles ou sur les projets en cours de financement qui représentent 55%.

Il importe de remarquer que l'Etat a contribué pour moins de 10% à la réalisation des activités prévues.

Le tableau 6 ci-dessous montre que c'est dans les régions de la Boucle du Mouhoun (61%), Centre-Nord (57%), Centre-Sud (56%) et Nord (55%) que plus de la moitié des financements des MAJ a été donnée par les PTF.

L'autofinancement des activités se rencontre surtout dans les régions des Hauts-Bassins (41%), de l'Est (34%) et du Centre (32%). Les interventions étatiques les plus importantes au financement des activités des MAJ se situent dans les régions du Sud-Ouest (18%), du Plateau (16%) et du Centre-Est (15%).

Les bénéficiaires primaires de toutes ces activités réalisées et financées sont les mêmes que les différentes population-cibles des MAJ évoqués plus haut.

Tableau 6 : Répartition des activités des MAJ suivant leur source de financement principale selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions administratives	SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE						Effectif
	Auto-financement	Etat	Privé	Partenaire Financier et Technique	Autres	Non déclaré	
Boucle du Mouhoun	16,4	10,3	7,0	61,1	4,2	0,9	427
Cascades	25,4	17,0	11,9	34,3	7,5	3,9	335
Centre	32,1	6,0	12,2	38,3	6,1	5,4	1 563
Centre-Est	18,4	13,4	15,4	45,6	3,3	3,9	305
Centre-Nord	21,3	6,3	9,2	56,8	6,5	0	447
Centre-Ouest	17,9	18,7	13,0	35,0	4,1	11,4	386
Centre-Sud	18,9	7,8	3,3	55,6	3,7	10,7	270
Est	34,9	6,1	10,3	35,4	11,1	2,2	505
Hauts Bassins	40,9	4,3	12,5	36,0	3,6	2,6	694
Nord	20,5	11,2	5,9	54,9	3,3	4,1	748
Plateau Central	21,9	7,3	15,5	45,3	5,2	4,9	329
Sahel	23,7	13,0	15,0	30,8	10,7	6,7	253
Sud-Ouest	13,0	12,2	18,4	43,8	8,9	3,8	370
Ensemble	25,9	9,1	11,3	43,5	5,8	4,4	6 632

5. RELATION ENTRE LES OMD ET LES ACTIVITES REALISEES PAR LES MAJ

Les sections précédentes ont présenté les MAJ, leurs objectifs globaux, les activités qu'ils ont réalisées ainsi leurs principales sources de financement. Dans cette partie, il s'agit de s'intéresser sur la connaissance des OMD par les MAJ, sur la relation qu'ils font entre les activités qu'ils ont menées et les OMD.

5.1. Connaissances des OMD

Le tableau 7 ci-dessous montre que plus de 7 MAJ sur 10 (72%) ont déjà entendu parler des OMD. Toutefois il faut noter des disparités selon les régions. Plus de 4 MAJ sur 5 ont déjà entendu parler des OMD dans les régions du Centre-Nord (91%), Cascades (83%), Boucle du Mouhoun (80%) et Nord (80%). Par contre dans la région du Sud-Ouest à peine la moitié des MAJ (54%) ont déjà entendu parler des OMD.

Parmi les OMD, le plus connu est celui relatif à l'élimination de la pauvreté et de la faim (72%). Ce qui semble logique au regard de la situation socio-économique du Burkina Faso où près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (INSD, 2003). En seconde position des OMD les plus connus vient l'OMD 6 relatif à la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies. Le problème de santé publique posé par la pandémie du Sida et la situation endémique du paludisme expliqueraient probablement cette deuxième place.

Il faut noter que l'OMD8 relatif à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement reste moins connu puisque seulement un tiers des MAJ l'a cité. Ce qui semble logique puisque cet objectif révèle beaucoup plus des relations entre les gouvernements et la coopération bilatérale et multilatérale afin de susciter le développement économique.

Par ailleurs, il faut remarquer que les OMD3 et 4 concernant l'égalité des sexes et la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, sont connus par moins de la moitié des MAJ enquêtés.

Tableau 7 : Répartition des MAJ ayant déjà entendu parler des OMD et suivant les OMD connus selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions Administratives	A déjà entendu parler des OMD		OMD connus par les MAJ									Effectif
			OMD 1	OMD 2	OMD 3	OMD 4	OMD 5	OMD 6	OMD 7	OMD 8	NS P	
Boucle du Mouhoun	80,3	61	67,3	61,2	36,7	38,8	44,9	81,6	36,7	20,4	10,2	49
Cascades	82,6	46	76,9	69,2	41,0	51,3	56,4	69,2	59,0	33,3	2,6	39
Centre	67,4	239	67,9	53,7	43,2	39,5	50,0	62,3	49,4	34,6	11,1	162
Centre-Est	65,1	43	50,0	64,3	25,0	32,1	46,4	53,6	50,0	21,4	25,0	28
Centre-Nord	91,1	45	75,6	68,3	43,9	39,0	56,1	75,6	56,1	26,8	7,3	41
Centre-Ouest	66,7	60	80,0	80,0	62,5	62,5	67,5	82,5	80,0	45,0	7,5	40
Centre-Sud	68,2	44	54,8	51,6	35,5	35,5	45,2	45,2	32,3	22,6	32,3	31
Est	73,9	69	84,3	68,6	51,0	54,9	62,7	68,6	68,6	31,4	5,9	51
Hauts Bassins	79,0	100	87,3	77,2	55,7	57,0	59,5	72,2	72,2	54,4	3,8	79
Nord	80,0	75	56,7	63,3	31,7	31,7	60,0	63,3	46,7	16,7	10,0	60
Plateau Central	69,8	43	73,3	56,7	30,0	26,7	40,0	50,0	46,7	23,3	16,7	30
Sahel	69,2	52	86,1	80,6	47,2	50,0	61,1	72,2	63,9	44,4	11,1	36
Sud-Ouest	54,2	59	78,1	71,9	68,8	62,5	68,8	81,2	78,1	56,2	-	32
Ensemble	72,1	936	72,4	65,0	44,5	44,5	55,0	67,6	56,3	34,1	10,0	678

5.2. Relation entre les activités menées et l'atteinte des OMDs

Lors de la collecte des données, il a été demandé aux MAJ s'ils pensaient que les activités qu'ils ont menées pendant ces dix dernières années permettraient d'atteindre les OMD. En dehors de l'OMD 8 concernant la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement qui relève des prérogatives du gouvernement, plus de la moitié des MAJ pensent que les activités mises en œuvre peuvent contribuer à l'atteinte des OMD (tableau 8). Pour l'atteinte de l'OMD 6 concernant la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies, plus de 4 MAJ sur 5 (81%) ont déclaré que leurs activités dans le domaine du VIH/SIDA peuvent permettre de l'atteindre. Cette proportion était de 93% dans la région du Nord et 91% dans le Centre-Nord. Le constat est que depuis 1997, année de floraison des MAJ de lutte contre le VIH/SIDA, le taux de prévalence est en diminution constatée, passant de 7,2% en 1997 à 1,8% en 2003 (EDSBF) et à 1,6% [1,4 – 1,9] en 2007 selon le

rapport 2008 de l'ONUSIDA. Sans vouloir attribuer exclusivement les résultats obtenus aux activités du monde communautaire, le constat est que la société civile a fortement été impliquée à la lutte multidimensionnelle voulue par le SP/CNLS-IST.

Quant à la contribution des MAJ à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, 7 MAJ sur 10 (70%) sont unanimes à reconnaître que les activités menées ont contribué à réduire les besoins alimentaires de certains groupes vulnérables comme les OEV et les veuves, et surtout à créer quelques petits métiers au profil des jeunes. Les proportions les plus élevées à l'atteinte de l'OMD 1 se situent dans les régions du Plateau Central (91%) et du Nord (80%).

Tableau 8 : Répartition des MAJ suivant leurs opinions sur la contribution de leurs activités à l'atteinte des OMDs selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions Administratives	Atteinte OMD1	Atteinte OMD2	Atteinte OMD3	Atteinte OMD4	Atteinte OMD5	Atteinte OMD6	Atteinte OMD7	Atteinte OMD8	Effectif
Boucle du Mouhoun	68,9	60,7	65,6	60,7	62,3	85,2	57,4	42,6	61
Cascades	65,2	58,7	46,7	68,9	75,6	84,4	60,0	40,0	46
Centre	71,1	61,1	64,0	60,7	64,0	83,7	54,4	43,1	239
Centre-Est	65,1	46,5	55,8	55,8	61,9	76,7	58,1	41,9	43
Centre-Nord	77,8	60,0	62,2	66,7	64,4	91,1	66,7	73,3	45
Centre-Ouest	73,3	51,7	61,7	61,7	61,7	70,0	61,7	43,3	60
Centre-Sud	77,3	45,5	43,2	47,7	59,1	77,3	43,2	38,6	44
Est	71,0	58,0	71,0	65,2	63,8	85,5	62,3	30,4	69
Hauts Bassins	55,0	47,0	47,0	47,0	58,0	76,0	66,0	40,0	100
Nord	80,0	78,7	74,7	82,7	85,3	93,3	68,0	57,3	75
Plateau Central	90,7	83,7	74,4	76,7	81,4	86,0	79,1	41,9	43
Sahel	61,5	65,4	63,5	51,9	48,1	55,8	59,6	53,8	52
Sud-Ouest	57,6	57,6	57,6	62,7	64,4	79,7	64,4	49,2	59
Ensemble	69,7	59,6	61,3	61,6	65,0	81,1	60,5	44,9	936

Malgré le fait que moins de la moitié des MAJ connaisse les OMD 3 et 4, le tableau montre plus de 60% ont déclaré que les activités menées au cours des dix dernières années permettent d'atteindre ces OMD. Quelles sont donc ces activités précises qui ont contribué à l'atteinte des OMD au Burkina Faso ?

Avant de répondre à cette question, il importe de souligner nettement que le Groupe des Nations Unies pour le développement (y compris la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, sous la direction du Fonds des Nations Unies pour la population, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Département des affaires économiques et sociales (Division de statistique) ont élaboré un ensemble de 48 indicateurs quantitatifs permettant de suivre les progrès réalisés par chaque pays dans l'atteinte des objectifs de la Déclaration du Millénaire. Le calcul de ces indicateurs demande l'organisation de plusieurs types d'enquêtes traitant de plusieurs thèmes spécifiques. Cette étude diagnostique ne prétend donc pas fournir des indicateurs quantifiés des OMD mais fait une analyse beaucoup plus qualitative des informations recueillies sur la contribution des MAJ à l'atteinte de ces objectifs.

5.2.1. Activités menées et OMD1

L'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim passe par la mise en œuvre d'activités multiformes qui sont transversales aux autres OMD. Pour suivre l'OMD 1, le Groupe des Nations Unies pour le Développement conseille de calculer : (i) la proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA), (ii) le pourcentage de la population au-dessous du seuil de pauvreté national, (iii) l'indice d'écart de la pauvreté (l'incidence de la pauvreté multipliée par le degré de pauvreté), (iv) la part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale, (v) la prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale et (vi) la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique. Les sources de données qui permettent d'obtenir ces indicateurs sont les enquêtes représentatives au niveau national sur les conditions de vie des ménages, sur l'emploi, sur la nutrition, sur la production alimentaire locale, le commerce, les stocks de denrées alimentaires, la consommation de produits alimentaires, les données anthropométriques.

Sans fournir des données chiffrées, cette étude offre des informations qualitatives intéressantes pour apprécier la contribution des MAJ à l'OMD 1. Ainsi les MAJ pensent que les différents soutiens financiers, alimentaires, nutritionnels et scolaires, à l'élevage et à l'agriculture, évoqués plus haut, apportés aux OEV, aux veuves, aux filles-mères, aux handicapés et aux personnes pauvres (indigentes) ont fortement contribué à réduire leur vulnérabilité. Ainsi les activités suivantes peuvent comptabiliser comme ayant contribué à un certain degré à l'élimination de la pauvreté et de la faim : l'octroi de micro-crédit pour la création des AGR, la vulgarisation des techniques agricoles et d'élevage (*zai*, *semences améliorées* et *fosses fumières*, *la récupération des sols dégradées*, *embouches*, *culture du jatropha*), la commercialisation à des prix sociaux de certaines denrées alimentaires aux plus démunis, la formation aux petits métiers et l'entrepreneuriat des jeunes, l'installation de moulins, de plates-formes multifonctionnelles et des unités de production de savons, beurre de karité et *soumbala*, la création de banques de céréales, etc..

Des activités transversales comme la construction d'écoles, l'alphabétisation des adultes (femmes et jeunes), la sensibilisation sur le VIH/SIDA et les autres maladies (paludisme, tuberculose), sur l'hygiène et l'assainissement, sur le code de la famille et des personnes et sur le planning familial, la prise en charge médicale des PvVIH et des personnes vulnérables sont également citées pour leur contribution à infléchir le niveau de pauvreté et de la faim.

5.2.2. Activités menées et OMD2

Dans le domaine de l'accès à l'éducation pour tous d'ici à 2015, le Groupe des Nations Unies pour le Développement indique que le taux net de scolarisation dans le primaire, la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième et le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans sont les indicateurs appropriés pour juger des efforts des pays pour l'atteinte de cet objectif. La contribution des MAJ à l'atteinte de l'OMD 2 se situe principalement au soutien scolaire aux OEV (frais d'inscription, fournitures scolaires ou souvent kits complets), la sensibilisation sur le droit des enfants à l'éducation, la promotion de la scolarisation des filles, le parrainage de certains enfants, la construction des écoles, des garderies, des logements d'instituteurs et des centres d'alphabétisation, l'offre de vivres aux cantines scolaires, l'alphabétisation des adultes, l'organisation des cours du soir, de vacances et des examens blancs, etc..

L'organisation des journées de salubrité, les concours interscolaires sur la l'écocitoyenneté, la formation aux petits métiers, la sensibilisation sur les grossesses non désirées en milieu scolaire et la planification familiale sont également cités par les MAJ comme des activités réalisées pouvant contribuer à l'atteinte des OMD 2.

5.2.3. Activités menées et OMD3

Selon le Groupe des Nations Unies pour le Développement, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes devrait mesurer à partir des indicateurs suivants : (i) le rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ; (ii) le taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes, (iii) la proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole et, (iv) la proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national. Les activités des MAJ qui ont contribué à l'atteinte de cet objectif sont concentrées sur la sensibilisation/formation sur le Droit de la femme, la scolarisation des filles, les violences faites aux femmes (excision et violences conjugales), le quota genre, la formation sur l'approche genre et développement, l'appui à la création des AGR et à l'entrepreneuriat féminin, la formation aux petits métiers des filles-mères (couture, tissage, broderie, artisanat), etc.

La sensibilisation sur les grossesses non désirées et la planification familiale, l'organisation de la journée internationale de la femme (8 mars), des tournois et activités spécifiques pour les femmes, l'alphabétisation sont des activités également évoqués par les MAJ comme pouvant contribuer à l'atteinte des OMD.

5.2.4. Activités menées et OMD4

Les indicateurs de suivi de l'OMD 4 se résument au calcul (i) du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, (ii) du taux de mortalité infantile et, (iii) de la proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole. Les informations recueillies auprès des MAJ révèlent que la sensibilisation sur la prévention du paludisme a été l'activité phare qu'ils ont mené. Cette propension pour les activités liées à la prévention du paludisme s'explique par le fait que cette maladie constitue la première cause de consultation, d'hospitalisation et de mortalité des enfants dans les formations sanitaires. En effet, l'annuaire statistique 2009 du ministère de la santé indiquait que 45,4% ont consulté pour des cas de paludisme simples et graves. Les activités proprement dites ont concerné la distribution ou la vente de moustiquaires imprégnées, la sensibilisation sur l'utilisation de ces moustiquaires et la vaccination des enfants, sur l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie pour lutter contre les maladies diarrhéiques et l'allaitement maternel exclusif. Pour les femmes séropositives, les MAJ ont distribué des compléments alimentaires comme le lait en poudre ou le lait de soja.

Certaines MAJ ont travaillé à sensibiliser les mères sur la bonne et saine nutrition des enfants. L'éducation nutritionnelle (puériculture), le suivi nutritionnel et l'orientation des enfants malnutris (récupération) vers les centres de récupération et éducation nutritionnelle (CREN) ont été également des activités menées en vue d'atteindre l'OMD 4. Les autres activités menées dans le cadre de l'OMD 4 concernent la sensibilisation des femmes sur la fréquentation des services de santé en cas de grossesse, sur la planification familiale, sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) à travers le conseil-dépistage volontaire (CDV) des femmes enceintes. Bien entendu le don de sang et le

soutien alimentaire aux mères infectées entre également dans le cadre de l'amélioration de la santé des enfants de moins de 5 ans.

5.2.5. Activités menées et OMD5

Pour suivre les progrès réalisés par les pays au cours d'une période déterminée, il a été fortement conseillé de calculer (i) le taux de mortalité maternelle, (ii) la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, et dans le cadre des objectifs additionnels de l'OMD 5, à savoir l'accès universel à la santé reproductive, (iii) le taux d'utilisation de la contraception, (iv) le pourcentage de besoins non-satisfaits en planification familiale, (v) le pourcentage de naissances ayant eu une, et quatre, visites prénatales et, (vi) le taux de fécondité chez les adolescentes. Ici également des données chiffrées ne seront pas fournies.

L'essentiel des activités menées par les MAJ visant l'amélioration de la santé de la mère ont touché les thèmes de la planification familiale à travers des causeries-débats, des théâtres forums, des grossesses non désirées et de la fréquentation des services de santé par les femmes enceintes pour les visites prénatales. La sensibilisation a également porté sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées par les femmes, l'assainissement du cadre de vie, la lutte contre la pratique des mutilations génitales féminines (MGF), des mariages forcés et précoces. Dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, les activités liées à la PTME ont également été réalisées par les MAJ.

5.2.6. Activités menées et OMD6

Les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies sont mesurés à partir des indicateurs sur (i) le taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans ; (ii) le taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs ; (iii) l'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque ; (iv) le pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida ; (v) le taux de prévalence des contraceptifs et, (vi) le taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans ; (vii) le taux de prévalence et taux de mortalité liés au paludisme ; (viii) la proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilise des moyens de prévention et des traitements efficaces contre le paludisme ; (ix) le taux de prévalence et taux de mortalité liés à la tuberculose et ; (x) la proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe (stratégie DOTS).

Les informations recueillies ne permettant pas de calculer ces indicateurs, l'évaluation de la contribution des MAJ à l'atteinte des OMD 6 est faite à partir des activités menées. Et les sections précédentes ont montré que la quasi-totalité des MAJ sont nées pendant la période de la riposte nationale contre le VIH/SIDA qui a vu la forte implication du monde communautaire. De plus, plus de 80% des MAJ ont reconnu que leurs activités ont contribué à l'atteinte de l'objectif 6 du millénaire. Les activités réalisées sur le thème du VIH/SIDA ont été amplement discutées plus haut. Elles se résument à la prévention du VIH/SIDA au sein de la population des jeunes et des groupes vulnérables à travers la sensibilisation sur les moyens de transmission et de prévention du VIH, sur l'utilisation correcte du condom, sur la promotion du dépistage anonyme et volontaire et surtout la prévention de la transmission mère-enfant (PTME). Pour les personnes infectées, il s'agit de la prise en charge globale des

PvVIH y compris l'appui à la création des AGR en faveur des veuves, le soutien alimentaire et scolaire des OEV. La lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PvVIH sont également des sujets traités par les MAJ.

Pour ce qui est des autres maladies, les activités de prévention du paludisme ont été évoquées plus haut dans la partie concernant la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Pour les autres maladies, les activités de sensibilisation sur la vaccination, l'hygiène et l'assainissement, la détection des cas de tuberculose et leur référence aux centres de santé entrent dans le cadre la lutte contre les maladies courantes.

5.2.7. Activités menées et OMD7

Dans le domaine de l'assurance d'un environnement durable, les indicateurs de suivi connus sont (i) la proportion de zones forestières ; (ii) la proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale) ; (iii) la consommation d'énergie (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par dollar de produit intérieur brut (PPA) ; (iv) l'émissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone ; (v) la proportion de la population utilisant des combustibles solides ; (vi) la proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée (zones urbaines et rurales) ; (vii) la proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (zones urbaines et rurales) et ; la Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements.

Les activités contributives à l'atteinte de l'OMD 7 ont été abordées plus haut et pourraient se résumer sur les points : les campagnes de reboisement, la sensibilisation sur l'écocitoyenneté, la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie, sur le changement climatique, les journées de salubrité dans les lieux publics, la collecte des déchets plastiques (sachets noirs) et des ordures), la lutte contre les feux de brousse et la coupe abusive du bois, la distribution de foyers améliorés, la récupération des sols et la réalisation de diguette antiérosive.

5.2.8. Activités menées et OMD8

Quinze indicateurs ont été identifiés par le Groupe des Nations Unies pour le Développement pour suivre l'atteinte de l'OMD 8. Ces indicateurs concernent l'aide publique au développement, l'accès au marché (commerce équitable), la viabilité de la dette publique, l'accessibilité à un travail décent et productif pour les jeunes de 15-24 ans, l'accessibilité à des médicaments de base à des coûts abordables, l'accessibilité aux nouvelles technologies (téléphone, internet et ordinateurs). Ces indicateurs ci-dessus révèlent beaucoup de la gouvernance nationale que du domaine d'intervention des MAJ. Toutefois, certaines organisations de la société civile enquêtée ont cité certaines activités pouvant permettre d'atteindre cet objectif.

Ces activités se résument principales à la recherche de partenaires extérieurs pouvant financer leurs activités, à la signature de convention, l'affiliation à des réseaux internationaux (réseautage), la participation à des rencontres internationales, la recherche de parrains pour la scolarisation des enfants et les activités de plaidoyer auprès des autorités gouvernementales en vue de l'implication de la société civile dans les activités de développement du pays. Le renforcement des capacités des MAJ pour le montage de projets

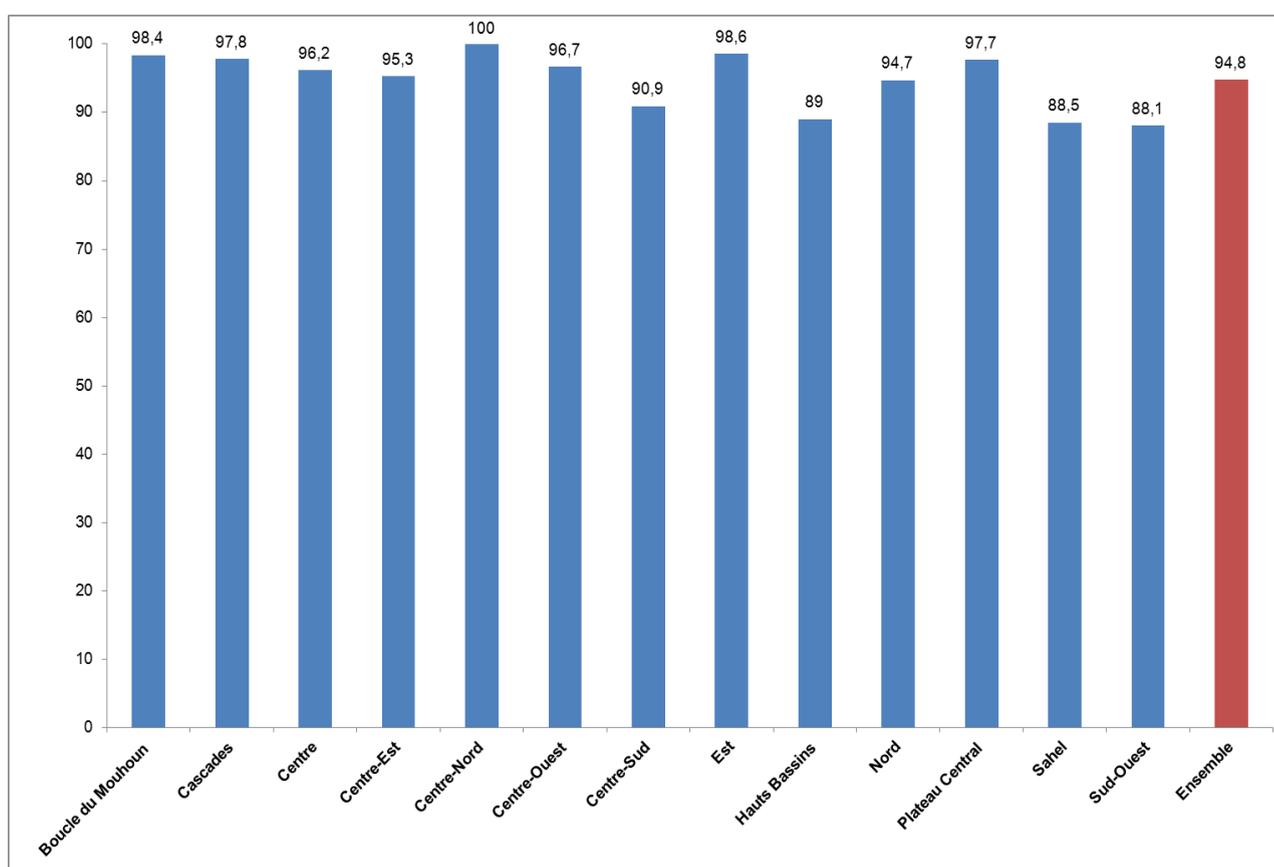
et la recherche de financement a également été citée comme éléments contributifs à l'atteinte de l'OMD 8.

6. IMPACT DES ACTIVITES MENEES DANS LES ZONES DE COUVERTURE

6.1. Effet/ impact des activités réalisées

Presque tous les MAJ (95%) sont convaincus que leurs activités ont eu des effets ou un impact, aussi minimes soient-ils, sur les principaux bénéficiaires (graphique 5). Dans le Centre-Nord, la certitude est faite puisque tous les MAJ de cette région unanimes à le reconnaître. Dans les régions du Sud-Ouest (88%), du Sahel (89%), des Hauts-Bassins (89%) et du Centre-Sud (90%), bien que la proportion des MAJ jugeant de l'impact positive de leurs activités sur les bénéficiaires soit assez élevée, elle est en dessous du niveau national.

Graphique 5 : Répartition des MAJ suivant leurs opinions sur les effets/impacts de leurs activités sur les bénéficiaires selon les 13 régions du Burkina Faso



6.2. Principaux résultats tangibles obtenus grâce aux activités des MAJ

L'unanimité étant faite sur l'impact des activités entreprises par les MAJ sur les bénéficiaires principaux, la connaissance des résultats tangibles/visibles est plus que nécessaire pour pouvoir porter un jugement de valeur. L'analyse sera donc faite selon les grands domaines d'intervention des MAJ. Toutefois il ne s'agit pas de faire un inventaire exhaustif des réalisations concrètes des MAJ mais de s'attarder sur les résultats significatifs qui ont un effet d'accompagnement positif sur l'atteinte des OMD.

Dans le **domaine du VIH/SIDA**, la prise de conscience de l'existence de la maladie et surtout l'adoption de comportement responsable (changement de comportement) par l'utilisation systématique du condom chez les jeunes, les routiers, les professionnelles du sexe, les commerçants, l'augmentation du taux de dépistage VIH et surtout la baisse du taux de consultation pour les IST montre les activités dans ce domaine ont porté des fruits. Pour les MAJ, leurs activités ont permis de "*réduire le taux de séroprévalence*", "*réduire le taux de mortalité chez les personnes infectées*", "*réduire la stigmatisation*". Le témoignage à visage découvert des personnes séropositives est devenu une pratique courante dans certaines associations.

Des informations chiffrées tirées des rapports d'activités sont souvent données par certains MAJ pour étayer les résultats tangibles obtenus. Ainsi, certains MAJ ont déclaré : "*plus de 500 personnes touchées lors des campagnes de sensibilisation sur le VIH/SIDA*", "*par le dépistage, il y a 3027 PvVIH connus et prises en charge*", "*près de 3000 personnes ont été dépistées*", "*la sensibilisation de 67 villages sur la prévention du VIH/SIDA*", "*plus de 50000 personnes touchées par les activités d'IEC/CCC sur la santé*", "*plus de 120 PVVIH bénéficient de prise en charge sanitaire et financière*", "*plus de 1000 PvVIH ont retrouvé une sante grâce à nos actions*", "*plus de 100 OEV bénéficient d'une prise en charge socio-économique*", "*95% de la population de la province ont été touchées sur les IST/VIH/SIDA*" "*90% de la population des quartiers du secteur 21 ont été dépistées*", etc.

Pour la lutte contre le **paludisme**, certains MAJ ont relevé que "*900 moustiquaires ont été distribuées aux populations cibles*" et l'utilisation de moustiquaires imprégnées est effective. Toujours dans le domaine de la prévention du paludisme, la salubrité dans les six mètres et l'assainissement du cadre de vie sont de plus ancrés dans les habitudes des ménages. Pour ce qui est des autres maladies, les MAJ ont déclaré avoir fortement contribué au dépistage des cas de tuberculose, au suivi du traitement et des cas de guérison ont été constatés dans la communauté. Pour la prévention contre la tuberculose "*6805 personnes ont été touchées par la prévention TB*".

Dans le domaine de l'**amélioration de l'état de santé de l'enfant**, certains MAJ ont participé à la détection "*d'enfants malnutris de 13 villages, soit environ 1540 enfants*". Dans tous les cas, les activités entreprises ont permis de réduire le taux de malnutrition des enfants et l'on assiste à "*une meilleure alimentation des enfants suite à la sensibilisation sur la malnutrition*". Le taux de mortalité et de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans lié aux conséquences du paludisme grave ont diminué.

Quant à la santé de la mère, les activités de sensibilisation par "*le théâtre ont permis d'amener beaucoup de femmes enceintes à se faire consulter*". Ainsi pour certains MAJ, le taux de fréquentation des services de santé vaut 66 % dans leur localité. L'adhésion à la pratique de la planification familiale ont permis d'augmenter le taux d'utilisation des méthodes contraceptives, notamment l'utilisation du Norplan©. Toutes choses qui ont permis la réduction de des grossesses non désirées chez les jeunes de moins de 15ans et surtout de prendre conscience de la nécessité d'espacer les naissances.

Toujours dans le domaine de la **lutte contre les autres maladies**, la prise de conscience du cancer du col de l'utérus par la population est constatée suite aux activités de sensibilisation. De plus, les MAJ ont constaté la réduction de la pratique de l'excision. Leurs actions sur le

terrain ont permis l'engagement de certains exciseuses à abandonner la pratique, "à jeter le couteau".

Les activités de "don régulier de sang dans les districts ont permis de sauver des vies en danger" et de rendre disponible le sang pour les besoins transfusionnels d'urgence.

Au niveau de l'**éducation**, la scolarisation des OEV et la distribution des kits scolaires ont permis à certains enfants qui ne pensaient pas fréquenter l'école d'être inscrits. Certains MAJ ont donné quelques exemples chiffrés sur signaler l'impact de leurs activités dans les zones couvertes : "sur 80 OEV accompagnés, 50 ont obtenu le CEPE et 10 ont eu le BEPC", "scolarisation de 450 enfants vulnérables"; "plus de 400 enfants vulnérables et orphelins savent lire et écrire", "la réussite des orphelins et enfants vulnérables aux examens et concours", "la hausse de pourcentage de la scolarisation des enfants de 18% en 2000 à plus de 50% en 2010", "beaucoup d'enfants parrainés ont obtenu des diplômes et même du travail", "beaucoup d'enfants orphelins scolarisés sont aujourd'hui fonctionnaires, brevetés", etc.

Par ailleurs, la sensibilisation sur la scolarisation des filles a permis d'avoir "un pourcentage élevé de filles scolarisées". Un "intérêt des jeunes filles pour l'école" a été suscité pour les activités des MAJ. Ainsi "300 filles ont été scolarisées à cause de nos sensibilisations".

Dans tous les cas, certains MAJ ont reconnu avoir construits des écoles communautaires, des logements pour enseignants, des bureaux administratifs, "un centre d'éveil, d'éducation préscolaire a été ouvert pour tous les enfants de deux à six ans". L'avenir scolaire des jeunes semble donc assurer comme l'indique cette association "l'éducation scolaire est assurée pour un bon nombre d'OEV par an". Dans certains cas, "360 élèves sont parrainés au primaire, au secondaire et dans des centres de formation"

Quant à l'**alphabétisation**, les MAJ pensent que le taux d'analphabétisme va diminuer. Des exemples concrets ont été également donnés pour les MAJ : "plus de 300 personnes alphabétisées", "les femmes qui n'avaient pas fait l'école arrivent à lire en langue nationale jula bwamu", "les femmes savent lire, écrire et compter en langue mooré et en français", "instruction (alphabétisation) de plus de 60% des adultes", "4055 personnes ont été alphabétisées dont 2396 femmes et 1659 hommes (2005-2009)", etc.

Dans le domaine la **promotion des Droits Humains**, de la citoyenneté et du civisme, les MAJ ont formé leurs membres et la communauté sur les Droits des enfants population. Ainsi "plus de 40 000 personnes ont eu des notions sur les droits des enfants". Le taux du trafic des enfants est en baisse comme le reconnaît cette association pour qui "« le flux du trafic des enfants a diminué".

Les femmes ont également été suffisamment sensibilisées sur leurs droits. Et l'octroi de micro-crédits vise à les rendre autonome et à les émanciper. Il en est de même du droit des personnes handicapées. Pour certaines associations, "les personnes handicapées et la population connaissent les droits des personnes handicapées". D'autres MAJ donnent des chiffres pour illustrer leurs propos : « plus de 2959 personnes touchées par les sensibilisations ont changé positivement de comportement envers les femmes handicapées". En outre, suite aux activités de sensibilisation sur le droit de femmes, l'on a constaté "un meilleur traitement des filles domestiques".

Dans le cadre des activités citoyennes, les MAJ ont contribué à *"l'établissement d'acte de naissance pour 100 enfants", "l'appui à l'établissement de 1000 jugements supplétifs d'actes de naissance pour des élèves"*. Ce qui a permis d'inscrire certains enfants à l'école. De plus, *"environ 1500 jeunes disposent de leur carte nationale d'identité Burkinabè"*.

Certains résultats tangibles ont été signalés dans le cadre global du civisme et de l'égalité des chances. Les actions suivantes sont à inscrire dans ce domaine : *"les populations défavorisées grâce à nos luttes obtiennent le terrain (parcelles)", "trois cent soixante-dix (370) parcelles attribuées aux plus démunis dans les nouveaux lotissements en 2009", "la création de clubs de non-violence dans certains établissements scolaires", "300 enfants ont pris part aux jeux sur la prévention routière", etc.*

Dans le domaine de l'assurance d'un **environnement durable**, des résultats concrets ont été fournis par les MAJ. Ainsi *"plus de 3000 arbres ont été plantées", "10 000 plants ont été mis en terre" avec "90% de réussite des plans de reboisement". "La réalisation des puits à grands diamètres", "le curage des caniveaux", "la confection et le dépôt de 120 poubelles dans la ville", "la collecte de plus de 500 kg de matières plastiques", "la mise en place et la formation des comités de gestion des points d'eau dans 8 départements de la province", "l'utilisation des poubelles par plus de 800 ménages", "le reboisement de trois avenues avec 3 500 plants", "la création de bosquets", ...* sont des actions tangibles visant à lutter contre la désertification, à améliorer le cadre de vie des ménages.

Dans le domaine de la **lutte contre la pauvreté et la faim**, les activités menées par les MAJ pour se résumer concrètement par :

- Dans le domaine agricole : l'installation de 600 jeunes femmes sur des sites maraichers, l'augmentation des productions agricoles et du lait de vache, la formation de 45 groupement villageois aux technique du *zaï*, sur les semences améliorées, la construction de plus de 500 fosses fumières pour la fumure organique, la vulgarisation de la production de soja des petits exploits agricoles, la production croissante du jatropha, l'effectivité de la culture du manioc, la commercialisation des produits d'élevage, la construction de banque de céréales, l'approvisionnement du marché local en fruits et légumes, etc..
- Dans le domaine de la création de l'emploi : l'autonomisation de la femme par l'octroi de micro-crédits, l'inscription de jeunes pour l'apprentissage des métiers, la dotation en moulin à graines, la création des ateliers d'apprentissage des petits métiers, la création d'unités de production de savon de lessives et en liquide, l'ouverture d'atelier de couture, de salons de coiffure, la formation de femmes à la teinture, le financement de plus 100 artisans, la réinsertion socio-professionnelle de 75 enfants victimes de la traite des enfants, etc. ;
- Dans le domaine de la formation, la formation de 4 000 jeunes en leadership entrepreneurial, la formation de 275 femmes entrepreneurs en milieu rural, la formation sur le montage de dossier par les jeunes, etc.

6.3. Raison du manque d'impact des activités réalisées

Pour les 5% des MAJ qui ont souligné que leurs activités n'ont pas eu des effets sur leurs bénéficiaires, les raisons avancées sont essentiellement liées au manque de moyens financiers pour entreprendre des actions rigoureuses pouvant induire un changement ou

avoir un impact. L'absence de moyens matériels (équipement et roulants), surtout pour les MAJ créés nouvellement, pour réaliser les activités de sensibilisation. En troisième, ces MAJ ont reconnu leur manque de compétence pour réaliser certaines activités qu'ils ont prévues. Et l'absence de moyens financiers n'ont pas permis le renforcement des capacités de leurs membres.

D'autres types de raisons ont été également avancés pour justifier le manque d'impact de leurs activités. Ils se résument à l'ignorance de la population cible qui ne comprend pas les actions menées, le manque de volonté des bénéficiaires qui refusent d'appliquer les conseils, l'inaccessibilité géographique de leurs zones et l'inaccessibilité aux moyens de communication comme la radio ou la télévision.

7. GOUVERNANCE ET PRISE DE DECISION

La connaissance du mode de gouvernance et la manière dont les grandes décisions sont prises au sein des MAJ permettent de juger de leur crédibilité et surtout d'apprécier le degré de confiance qu'on pourrait leur accorder. Cette partie donne les informations l'organe de décision, le nombre de membres de cet organe y compris celui des femmes, le mode de désignation de ces membres et surtout la durée du mandat des dirigeants.

7.1. Organe de prise de décision

Le tableau 8 ci-dessous montre que plus de la moitié des MAJ (53%) a déclaré que les décisions les plus importantes de la structure sont prises par l'Assemblée Générale (AG). Le Bureau Exécutif (BE) intervient dans la prise de décision importante dans 43% des cas. Quelques différences sont constatées dans la prise de décision importante selon la région. Globalement près de deux tiers des décisions prises par l'AG se rencontrent dans les régions du Nord (72%), Centre-Nord (71%), Sahel (69%), Centre-Sud (64%) et dans les Cascades (63%). Par contre, dans plus de la moitié des MAJ des régions Centre-Est(58%), Centre (52%), les décisions importantes sont prises par le BE.

7.2. Nombre de membres de l'organe dirigeant

Le tableau 9 indique le nombre moyen et médian ainsi que le nombre minimum et maximum de membres et de femmes composant les MAJ enquêtés dans les 13 régions du Burkina Faso. Il en ressort que l'organe de décision des structures compte en moyenne 49 personnes, dont plus de la moitié des MAJ compte au moins 13 personnes. Parmi des personnes, la moyenne des femmes est de 25, avec un nombre médian de 6 femmes. Globalement la parité homme-femme semble être respectée par les structures associatives.

Toutefois, il faut relever que si dans la région du Centre le moyen de femmes (27) dans les MAJ est important comparativement au nombre moyen des membres (35) qui les compose, dans les régions des Cascades et du Sahel, le moyen de femmes dans les organes dirigeants reste relativement faible par rapport aux hommes. Par ailleurs, en dehors de la région du Plateau Central où toutes les structures enquêtées comptent en minimum une femme, dans toutes les autres régions il existe des MAJ n'ont pas femmes dans leur organe de décision.

Il faut également remarquer le nombre maximum de membres dans l'organe de décision est particulièrement élevé dans toutes les régions. Ce pourrait indiquer que les enquêteurs ont probablement fait une confusion entre l'organe dirigeant et le nombre d'adhérents.

Tableau 9: Répartition des MAJ suivant le nombre moyen et médian de membres et de femmes l'organe dirigeant selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions Administratives	Nombre de membres de l'organe dirigeant				Nombre de Femmes dans l'organe dirigeant			
	Moyenn e	Médian e	Minimu m	Maximum	Moyenn e	Médian e	Minimum	Maximum
Boucle du Mouhoun	29	12	1	500	12	5	0	128
Cascades	193	22	3	5500	39	8	0	400
Centre	35	11	1	1200	27	6	0	950
Centre-Est	68	11	4	1600	29	5	0	592
Centre-Nord	57	30	3	450	33	13	0	400
Centre-Ouest	26	10	3	265	15	7	0	165
Centre-Sud	55	16	3	800	25	9	0	300
Est	23	12	4	109	13	6	0	99
Hauts Bassins	39	15	3	800	17	5	0	600
Nord	90	27	4	947	59	12	0	597
Plateau Central	57	12	6	800	33	6	1	560
Sahel	37	12	2	781	7	5	0	45
Sud-Ouest	27	14	3	220	13	5	0	105
Ensemble	49	13	1	5500	25	6	0	950

7.3. Mode de désignation

Le tableau 10 présente également les informations sur le mode de désignation des membres de l'organe de décision. Dans plus de 3 MAJ sur 5 (63%), les membres de l'organe de décision sont désignés à l'issue d'une élection des représentants et dans un peu plus d'un quart des MAJ, les membres de l'organe sont à la fois élus et nommés. Les élections sont privilégiées surtout dans les régions du Centre-Sud (75%), du Centre-Est (70%), de la Boucle du Mouhoun (69%) et des Hauts Bassins (68%). Il faut souligner que dans plus d'une structure sur 10 (12%), d'autres modes de désignation ont été signalés. Il suffit dans ces cas d'être un membre très actif de la structure, d'être tout simplement un adhérent ou d'avoir le consensus des autres membres pour être autorisé à participer à la prise de décision importante.

7.4. Existence d'un organigramme

Le tableau 10 donne également des informations sur l'existence d'un organigramme qui précise la hiérarchisation des différents postes de décision dans la structure. Près de 4 MAJ sur 5 (79%) ont reconnu qu'il existe un organigramme dans leur structure. Toutefois, il faut souligner que c'est dans un peu plus de la moitié des MAJ (53%) que cet organigramme a été vérifié. Plus d'un quart des MAJ (26%) ont déclaré disposer de cet instrument important qui organise le fonctionnement de la structure sans pour autant pouvoir fournir la preuve matérielle de son existence réelle. Ce sont les régions du Sud-Ouest (41%), du Nord (37%) et du Centre-Est (35%) que la proportion des MAJ ayant déclaré l'existence d'un organigramme sans que l'on puisse le vérifier est la plus élevée.

Il faut remarquer qu'un cinquième des MAJ (21%) n'ont pas d'organigramme.

Tableau 10 : Répartition des MAJ suivant les plus importantes organes de décision, leur mode de désignation, l'existence d'un organigramme décrivant les responsabilités des membres et la rédevabilité de l'organe dirigeante selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	Organe de décision les plus importantes					Mode de désignation des membres				Existence d'un organigramme			Rédevabilité de l'équipe dirigeante	Effectif
	Assemblée Générale	Président	Bureau Exécutif	Quelques personnes	Autres	Election par représentation	Election et Nominatio n	Nomination exclusive	Autres	Oui, vérifié	Oui, non vérifié	Non		
Boucle du Mouhoun	55,7	1,6	42,6	0,0	0,0	68,9	24,6	3,3	3,3	60,7	27,9	11,5	98,4	61
Cascades	63,0	0,0	34,8	0,0	2,2	65,2	13,0	8,7	13,1	69,6	19,6	10,9	93,5	46
Centre	41,0	6,3	51,5	0,8	0,4	62,8	23,8	4,2	9,2	49,0	24,3	26,8	95,0	239
Centre-Est	37,2	4,7	58,1	0,0	0,0	69,8	16,3	0,0	14,0	51,2	34,9	14,0	100	43
Centre-Nord	71,1	0,0	26,7	2,2	0,0	53,3	8,9	0,0	37,8	53,3	31,1	15,6	97,8	45
Centre-Ouest	46,7	1,7	43,3	0,0	8,3	51,7	28,3	3,3	16,6	55,0	21,7	23,3	98,3	60
Centre-Sud	63,6	0,0	31,8	4,5	0,0	75,0	11,4	0,0	13,7	40,9	18,2	40,9	90,9	44
Est	55,1	0,0	42,0	0,0	2,9	53,6	31,9	8,7	5,8	55,1	26,1	18,8	100	69
Hauts Bassins	52,0	1,0	46,0	1,0	0,0	68,0	23,0	3,0	6,0	66,0	22,0	12,0	93,0	100
Nord	72,0	0,0	28,0	0,0	0,0	60,0	22,7	0,0	17,3	46,7	37,3	16,0	97,3	75
Plateau Central	53,5	4,7	41,9	0,0	0,0	60,5	23,3	2,3	14,0	41,9	32,6	25,6	97,7	43
Sahel	69,2	1,9	26,9	1,9	0,0	61,5	25,0	5,8	7,7	53,8	17,3	28,8	94,2	52
Sud-Ouest	52,5	0,0	47,5	0,0	0,0	66,1	16,9	3,4	13,6	44,1	40,7	15,3	94,9	59
Ensemble	53,3	2,5	42,5	0,7	1,0	62,7	22,0	3,5	11,8	52,8	26,6	20,6	95,9	936

7.5. Durée du Mandat de l'organe dirigeant

Le tableau 11 ci-dessous informe sur la durée moyenne du mandat de l'organe dirigeant, le nombre moyen d'année de direction de l'actuel président et le nombre moyen de mandat selon les 13 régions administratives du Burkina Faso. Il en ressort que la durée moyenne des mandats des dirigeants était de 3 ans dans toutes les régions du Burkina en dehors de celle du Plateau Central où elle est de 4 ans. Il faut remarquer dans le tableau que la durée maximum des mandats de l'organe dirigeant varie entre 5 et 10 ans au Plateau Central.

Le nombre moyen d'année de direction est de 5 ans et varie entre 4 et 6 ans. Et en moyenne, le nombre de mandat actuel de l'organe dirigeant est de 2 dans toutes les régions du pays. Il faut aussi constater dans le tableau 10 que dans certains MAJ, certaines personnes ont effectué au moins 20 ans de direction (Régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre). Et certains dirigeants sont à dix mandats au moins (régions du Centre, Nord et Plateau Central).

7.6. Rédevabilité de l'équipe dirigeante aux autres membres

Le tableau 10 ci-dessus informe également la rédevabilité de l'équipe dirigeante à ses membres. Autrement dit, est-ce que l'organe dirigeant rend compte fidèlement à ses membres de la gestion des ressources de l'association. Il ressort de ce tableau que presque tous les MAJ (96%) reconnaissent que tous les membres de leur structure sont informés de la gestion de toutes les ressources de l'association.

Tableau 11 : Répartition des MAJ suivant la durée moyenne du mandat de l'organe dirigeant, le nombre moyen d'année de direction de l'actuel président et le nombre moyen de mandat selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions administratives	Durée du mandat				Nombre d'année de direction				Nombre de mandat			
	Moyenn e	Médian e	Minimum	Maximu m	Moyenn e	Médian e	Minimu m	Maximu m	Moyenn e	Médian e	Minimum	Maximum
Boucle du Mouhoun	3	3	1	5	6	5	1	23	2	2	1	8
Cascades	3	3	0	6	5	5	1	13	2	2	1	6
Centre	3	3	0	7	5	4	0	20	2	2	1	10
Centre-Est	3	3	1	5	6	5	1	12	2	2	1	3
Centre-Nord	3	3	2	6	5	4	1	14	2	2	1	6
Centre-Ouest	3	3	1	7	5	5	1	10	2	2	1	9
Centre-Sud	3	3	1	5	5	4	1	18	2	2	1	7
Est	3	3	1	5	4	3	1	15	2	2	1	5
Hauts Bassins	3	3	1	5	4	4	1	13	2	1	1	4
Nord	3	3	1	6	6	4	0	15	2	2	1	10
Plateau Central	4	3	2	10	6	4	1	19	2	2	1	11
Sahel	3	3	1	9	5	4	1	13	2	1	1	5
Sud-Ouest	3	3	2	5	4	3	1	11	2	2	1	4
Ensemble	3	3	0	10	5	4	0	23	2	2	1	11

8. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Outre le mode de désignation des membres de l'organe et la manière de prise de décision au sein des MAJ, la bonne gouvernance financière permet également de donner du crédit ou pas aux MAJ enquêtés.

8.1. Existence d'un compte et de manuel de procédures financières

Le tableau 12 ci-dessous donne la répartition des MAJ suivant l'existence d'un compte bancaire, le titulaire du compte, l'existence d'un manuel de procédures financières et l'élaboration d'un budget annuel. Plus de 4 MAJ sur 5 (85%) dispose d'un compte bancaire. Il faut dire l'existence d'un compte bancaire est souvent le minimum requis par les partenaires techniques et financiers pour délier les financements nécessaires à la mise en œuvre des activités. Toutefois, il faut remarquer dans le tableau 11 que la proportion des MAJ qui ont des comptes en banque est moins élevée que la moyenne dans les régions du Centre (75%) et des Hauts Bassins (77%). Ce qui est paradoxale puisque c'est ces deux régions qui abritent la capitale et la seconde ville du pays où les établissements bancaires sont les plus présents.

C'est également dans ces deux régions des Hauts Bassins (29%) et du Centre (29%) que la proportion de comptes ouverts au nom d'un des membres de la structure est élevée comparativement au niveau national qui est de 82%. C'est dans les régions du Centre-Nord (96%), Nord (95%) et du Sud-Ouest (92%) que la proportion de structures ayant le compte libellé au nom de l'association est la plus élevée.

Pour une gestion financière rigoureuse, l'existence d'un manuel de procédures financières permet de définir les différentes manières dont les sorties et les entrées d'argent sont administrées. Le tableau 12 montre qu'un peu de 2 MAJ sur 5 (43%) ont pu montrer un document de manuel de procédures financières qui confirme de son existence. Ce manuel a pu être vérifié dans au la moitié des MAJ des régions de la Boucle du Mouhoun (64%), des Cascades (54%), du Centre-Nord (51%) et du Sahel (50%).

Un quart des MAJ (25%) ont déclaré l'existence d'un manuel de procédures sans pouvoir que l'on puisse le vérifier physiquement. Il faut également souligner qu'au moins une structure sur trois dans les régions du Centre (46%), du Sahel (40%), du Sud-Ouest (37%), de l'Est (35%) et du Centre-Est (35%) n'a pas de manuel de procédures financières qui guiderait leur gestion des ressources monétaires mobilisées.

8.2. Elaboration de budget annuel

L'un des éléments importants de la gestion financière réside dans la budgétisation de chaque activité que les structures veulent mettre en œuvre. L'allocation des ressources financières pour les activités suppose donc l'élaboration d'un budget établi sur une période bien définie. Le tableau 12 montre que seulement deux MAJ sur cinq (43%) ont déclaré avoir élaboré un budget vérifiable par les enquêteurs lors de la collecte des données. Dans 30% des cas, les MAJ ont signifié qu'ils ont élaboré un budget sans qu'on puisse faire la preuve de leur existence physique. Cette situation est surtout observée dans les régions du Plateau Central (42%), du Centre-Nord (40%), du Centre-Ouest (40%), du Centre-Sud (39%) et dans le Nord (39%).

Tableau 12 : Répartition des MAJ suivant l'existence d'un compte bancaire, le titulaire du compte, l'existence d'un manuel de procédures financières et l'élaboration d'un budget annuel selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions administratives	Existence d'un compte bancaire		Titulaire du compte			Existence d'un manuel de procédures financières				Elaboration d'un budget annuel			
	%	Effectif	Association	Membre	Effectif	Oui, document vérifié	Oui, document non vérifié	Non	Effectifs	Oui, document vérifié	Oui, document non vérifié	Non	Effectifs
Boucle du Mouhoun	88,5	61	88,5	11,5	54	63,9	19,7	16,4	61	55,7	29,5	14,8	61
Cascades	89,1	46	87	13,1	41	54,3	17,4	28,3	46	54,3	26,1	19,6	46
Centre	74,5	239	71,1	28,9	177	33,1	20,5	46,4	239	33,9	29,7	36,4	239
Centre-Est	86	43	86	14	37	25,6	39,5	34,9	43	20,9	30,2	48,8	43
Centre-Nord	97,8	45	95,6	4,4	44	51,1	37,8	11,1	45	48,9	40	11,1	45
Centre-Ouest	91,7	60	86,7	13,3	55	46,7	23,3	30	60	43,3	40	16,7	60
Centre-Sud	90,9	44	86,4	13,6	40	47,7	22,7	29,5	44	36,4	38,6	25	44
Est	87	69	85,5	14,4	60	44,9	20,3	34,8	69	49,3	26,1	24,6	69
Hauts Bassins	77	100	71	29	76	49	28	23	100	52	23	25	100
Nord	94,7	75	94,7	5,3	71	40	34,7	25,3	75	45,3	38,7	16	75
Plateau Central	90,7	43	88,4	11,6	39	39,5	37,2	23,3	43	32,6	41,9	25,6	43
Sahel	80,8	52	76,9	23,1	41	50	9,6	40,4	52	51,9	23,1	25	52
Sud-Ouest	93,2	59	91,5	8,5	54	33,9	28,8	37,3	59	40,7	18,6	40,7	59
Ensemble	84,7	936	81,9	18,1	789	42,6	24,9	32,5	936	42,5	30,3	27,1	936

Par ailleurs, il faut également remarquer dans le tableau 11 ci-dessus que les régions du Centre-Est (49%), du Sud-Ouest (41%) et du Centre (36%), plus d'un tiers des MAJ n'ont pas élaboré de budget.

8.3. Elaboration de budget annuel

Lorsque les MAJ ont élaboré des budgets annuels, il leur a été demandé le montant des budgets prévisionnels et surtout les niveaux de mobilisation annuelle et les montants dépensés de 2000 à 2009. Le tableau 13 donne une situation d'ensemble des budgets prévus, des montants mobilisés et des dépenses effectuées au cours des dix dernières années. En moyenne, les MAJ ont prévu dans leur budget de 2000 à 2009 la somme de plus de neuf millions et demi de francs CFA (**9 610 209 FCFA exactement**). Toutefois, ils n'ont pu mobiliser qu'un peu plus de sept millions de francs CFA (**7 074 037 FCFA exactement**). Globalement les MAJ ont donc pu mobiliser 74% de leurs besoins de financement pour la réalisation de leurs activités au cours de la période 2000-2009.

Par ailleurs, il importe de remarquer dans le tableau 13 qu'au moins la moitié des MAJ ont prévu près de deux millions (**1 825 978 FCFA**) en vue de réaliser leurs activités mais ils n'ont pu mobiliser que la somme de un million de francs. L'écart entre ce qui est prévu et ce qui est mobilisé est 825 978 FCFA, soit un écart relatif de 45%.

Si au cours des 10 dernières années, certains MAJ, ceux de la Boucle du Mouhoun notamment, n'ont pas prévu de budget, d'autres ont estimé leur besoin en financement à 600 millions de francs CFA pendant la même période. Quant au montant mobilisé, le maximum engrangé par les MAJ est de 500 millions de FCFA de 2000 à 2009.

Quant aux dépenses effectuées par les MAJ, les données du tableau 13 révèlent que sur les **7 074 037 FCFA** mobilisés en moyenne, **6 972 778 FCFA** ont été dépensés pour la réalisation des activités. Environ 1,4% des montants mobilisés ne sont pas dépensés.

Le tableau 13bis en annexe présente les informations sur les budgets prévisionnels, les montants mobilisés et les dépenses effectuées par année et selon les 13 régions du Burkina Faso.

Tableau 13 : Répartition des MAJ suivant leur budget prévisionnel, les montants mobilisés et ceux dépensés de 2000 à 2009 selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	BUDGET PREVISIONNEL				MONTANT MOBILISE				MONTANT DEPENSE			
	Moyenne	Médiane	Min	Max	Moyenne	Médiane	Min	Maxi	Moyenne	Médiane	Min	Max
Boucle du Mouhoun	5 036 987	1 700 000	-	60 000 000	2 922 904	1 000 000	-	40 000 000	2 834 654	806 700	-	30 000 000
Cascades	5 990 334	1 225 000	39 700	100 000 000	2 689 888	800 000	-	40 000 000	2 701 134	800 000	-	40 000 000
Centre	9 931 200	1 100 000	10 000	600 000 000	5 906 573	700 000	-	300 000 000	6 075 693	700 000	-	300 000 000
Centre-Est	4 581 714	2 200 000	75 000	70 000 000	3 239 244	968 000	-	70 000 000	3 137 047	960 000	-	70 000 000
Centre-Nord	9 645 511	2 000 000	10 000	100 000 000	8 639 814	2 000 000	10 000	100 000 000	8 564 201	1 950 000	10 000	100 000 000
Centre-Ouest	10 000 000	4 000 000	100 000	90 000 000	9 378 088	1 534 225	50 000	90 000 000	9 257 762	1 400 000	50 000	90 000 000
Centre-Sud	9 285 719	2 875 750	30 000	100 000 000	6 831 112	1 500 000	15 000	100 000 000	7 026 038	1 500 000	15 000	100 000 000
Est	8 168 877	1 250 000	40 000	300 000 000	5 558 496	632 000	10 000	200 000 000	4 614 822	632 000	5 000	100 000 000
Hauts Bassins	5 877 171	1 302 300	6 000	200 000 000	3 303 533	675 000	-	100 000 000	2 490 310	714 000	-	50 000 000
Nord	10 000 000	3 507 500	30 000	200 000 000	7 911 980	2 500 000	-	100 000 000	7 802 084	2 138 000	-	100 000 000
Plateau Central	30 000 000	2 500 000	10 000	400 000 000	30 000 000	1 500 000	30 000	400 000 000	30 000 000	1 500 000	14 500	400 000 000
Sahel	5 967 223	1 500 000	20 000	60 000 000	20 000 000	776 845	-	500 000 000	20 000 000	772 190	-	500 000 000
Sud-Ouest	10 000 000	2 559 875	53 150	200 000 000	9 932 898	1 983 325	-	200 000 000	9 863 825	1 966 650	-	200 000 000
Ensemble	9 610 209	1 825 978	-	600 000 000	7 074 037	1 000 000	-	500 000 000	6 972 778	1 000 000	-	500 000 000

Pour ce qui est du budget prévisionnel de l'année en cours (2010), seuls deux tiers des MAJ ont accepté de fournir les informations. Il ressort du tableau 14 ci-dessous que, pour l'exécution de leurs activités au cours de l'année 2010, en moyenne 20 millions de francs CFA ont été prévus. Il existe une forte disparité entre les régions puisque les budgets montants varient entre un peu plus de six millions et demi dans les régions de la Boucle du Mouhoun et Sahel à trente millions et plus dans les régions du Plateau Central (70 millions), Centre-Ouest (40 millions), du Centre-Nord (30 millions), Centre-Sud (30 millions) et du Sud-Ouest (30 millions).

Il importe de remarquer que certains MAJ ont prévu au cours de l'année 2010, 500 millions et plus pour la réalisation de leurs activités. Il s'agit des régions du Centre, du Centre-Ouest et du Plateau Central.

Tableau 14 : Répartition des MAJ suivant le budget prévisionnel moyen et médian de l'année en cours (2010) selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	Montant du budget en cours (2010)			
	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
Boucle du Mouhoun	6 675 419	3 450 000	75 000	30 000 000
Cascades	10 000 000	4 297 200	100 000	70 000 000
Centre	20 000 000	5 275 000	-	500 000 000
Centre-Est	10 000 000	2 750 000	350 000	100 000 000
Centre-Nord	30 000 000	9 231 710	200 000	400 000 000
Centre-Ouest	40 000 000	10 000 000	100 950	600 000 000
Centre-Sud	30 000 000	6 000 000	300 000	200 000 000
Est	20 000 000	4 750 300	75 000	200 000 000
Hauts Bassins	10 000 000	3 909 450	27 000	200 000 000
Nord	20 000 000	8 155 583	25 000	200 000 000
Plateau Central	70 000 000	6 329 000	150 000	1 000 000 000
Sahel	6 897 522	800 000	-	50 000 000
Sud-Ouest	30 000 000	4 987 500	-	300 000 000
Ensemble	20 000 000	5 000 000	-	1 000 000 000

8.4. Elaboration d'un rapport financier, périodicité et source principale de financement

Le tableau 15 ci-dessous présente la répartition des MAJ suivant l'existence d'un rapport financier, la périodicité de ce rapport et leurs principales sources de financement. Il en ressort que plus de quatre MAJ sur 5 (83%) ont déclaré qu'ils dressent le bilan financier de leurs activités. La proportion de MAJ qui élabore un rapport financier est particulièrement élevée dans les régions du Nord (97%), du Centre-Nord (96%), des Cascades (94%) et de la Boucle du Mouhoun (90%).

Quant à la périodicité du rapport financier, deux tiers des MAJ (67%) ont affirmé qu'ils dressent leur document financier trimestriellement (50%) et semestriellement (17%). L'élaboration du rapport annuel concerne 46% des MAJ. Il faut souligner que la périodicité dans l'élaboration du bilan financier se fait souvent à la demande du partenaire. Ainsi, certains MAJ peuvent élaborer à la fois des rapports financiers trimestriels, semestriels et/ou annuels.

Tableau 15 : Répartition des MAJ suivant l'existence d'un rapport financier, la périodicité de ce rapport et leurs principales sources de financement selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions administratives	Existence d'un rapport financier		Périodicité du rapport financier					Sources de financement					
	Oui	Effectif	Trimestriel	Semestriel	Annuel	Autres	Effectif	Cotisation des membres	Activités génératrices de revenus	Contribution des partenaires	Dons/Legs	Autres	Effectif
Boucle du Mouhoun	90,2	61	65,5	10,9	30,9	0	55	14,8	4,9	72,1	6,6	0,0	61
Cascades	93,5	46	41,9	20,9	39,5	0	43	39,1	2,2	50,0	0,0	4,3	46
Centre	80,8	239	49,7	14,0	50,8	1,6	193	41,0	6,7	45,2	2,1	2,1	239
Centre-Est	67,4	43	51,7	17,2	27,6	3,4	29	16,3	9,3	69,8	4,7	0	43
Centre-Nord	95,6	45	62,8	14,0	25,6	0	43	22,2	4,4	68,9	0,0	2,2	45
Centre-Ouest	73,3	60	55,8	25,6	51,2	0	43	23,3	8,3	63,3	0,0	3,3	60
Centre-Sud	84,1	44	41,7	25,0	38,9	0	36	25,0	0,0	70,5	0,0	2,3	44
Est	82,6	69	40,4	21,1	43,9	0	57	58,0	5,8	31,9	2,9	1,4	69
Hauts Bassins	82,0	100	42,7	6,1	56,1	0	82	49,0	4,0	43,0	2,0	0,0	100
Nord	97,3	75	49,3	27,4	56,2	2,7	73	22,7	2,7	73,3	1,3	0,0	75
Plateau Central	86,0	43	43,2	32,4	48,6	2,7	37	20,9	4,7	69,8	2,3	0,0	43
Sahel	71,2	52	51,4	10,8	54,1	2,7	37	38,5	1,9	46,2	1,9	3,8	52
Sud-Ouest	71,2	59	64,3	7,1	45,2	0	42	25,4	1,7	67,8	3,4	1,7	59
Ensemble	82,5	936	50,3	16,8	46,2	1	770	33,9	4,8	55,4	2,1	1,6	936

Quant aux principales sources de financement des activités des MAJ, il ressort du tableau 14 ci-dessus que les partenaires contribuent pour plus de 55%. Il faut également noter 34% des MAJ ont déclaré que la cotisation de leurs membres a constitué leur principale source de financement. Et dans les régions de l'Est (58%) et des Hauts-Bassins (49%), cette contribution des membres à la mobilisation financière de leur structure est supérieure à celle des partenaires techniques et financiers.

9. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines au sein des structures associatives est d'une importante capitale pour le maintien de l'harmonie du groupe et surtout dans la participation effective dans la réalisation des objectifs de l'association. Cette section examine donc l'effectif total du personnel, le nombre de femmes parmi ce personnel, la situation salariale ou de bénévolat, le niveau d'instruction des membres, l'existence d'un descriptif de poste et leur nationalité.

9.1. Nombre moyen du personnel et leur statut d'occupation

En moyenne, les MAJ ont déclaré 28 personnes, avec un nombre médian de 13 personnes (tableau 16). Parmi ce personnel moyen, les femmes comptent en moyenne pour 14. Autrement dit, comme pour le bureau exécutif, la parité homme-femme semble être respectée au sein des structures associatives. Le tableau 15 ci-dessous indique que le nombre moyen de personnel le plus élevé se rencontre surtout dans les régions du Centre (44), du Centre-Ouest (43) et de l'Est (37).

Le bénévolat semble être la pratique courante dans les MAJ puisque sur 28 personnes en moyenne, 16 sont des bénévoles, soit 57% du personnel. Il faut également remarquer dans le tableau 15 ci-dessous que chaque structure associative compte en son sein au moins une personne qui est considérée comme un salarié à plein-temps. Et en moyenne, 3 personnes sont des salariés à mi-temps. Le nombre moyen de salariés à plein-temps et à mi-temps se retrouvent surtout dans la région du Centre-Ouest (8 et 11).

L'examen de la composition du personnel des MAJ suivant leur statut d'occupation au sein de la structure confirme que le bénévolat est la clé de voute, le principe même du mouvement associatif au Burkina Faso. En effet, 56% du personnel sont des bénévoles.

Toutefois plus des 40% des membres des MAJ sont des salariés, avec une prédominance des salariés à plein-temps (29%).

Graphique 6 : Répartition du personnel des MAJ suivant leur statut d'occupation

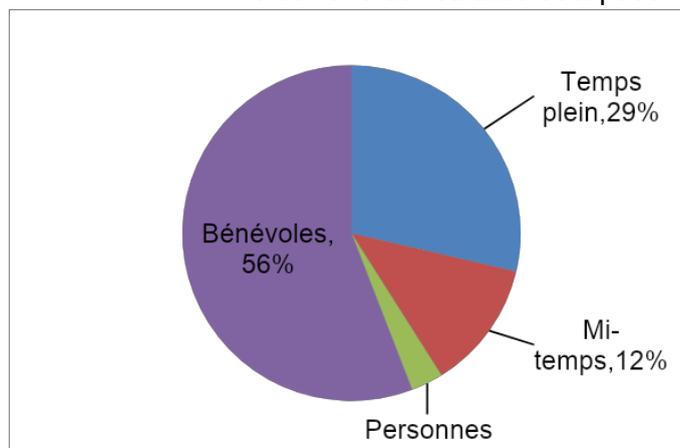


Tableau 16 : Répartition des MAJ suivant le nombre moyen de personnes déclarés par les MAJ dont le nombre moyen de femmes, de bénévoles, de salariés plein-temps et mi-temps selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions administratives	Effectif du personnel				Nombre de femmes parmi le personnel				Nombre de bénévoles				Nombre de salariés plein-temps		Nombre de salariés mi-temps	
	Moyenne	Médiane	Min	Max	Moyenne	Médiane	Min	Max	Moyenne	Médiane	Min	Max	Moyenne	Max	Moyenne	Max
Boucle du Mouhoun	8	5	0	51	4	2	0	51	5	0	0	51	2	24	3	18
Cascades	31	16	0	160	10	4	0	99	21	13	0	99	3	99	9	99
Centre	44	20	0	985	25	11	0	253	22	11	0	450	2	35	2	40
Centre-Est	12	5	0	105	7	2	0	55	8	1	0	77	1	15	0	8
Centre-Nord	15	10	2	46	7	4	1	30	11	7	0	46	2	32	4	42
Centre-Ouest	43	21	1	275	22	12	0	171	21	10	0	275	8	172	11	275
Centre-Sud	20	14	0	120	7	4	0	32	14	10	0	77	1	12	2	15
Est	37	15	1	800	13	5	0	99	23	15	0	99	1	31	3	50
Hauts Bassins	8	5	0	47	3	2	0	27	6	4	0	47	1	38	1	13
Nord	20	15	0	136	10	5	0	89	15	10	0	70	1	16	3	50
Plateau Central	24	12	0	200	13	4	0	120	18	9	0	187	3	23	9	85
Sahel	29	17	0	200	11	6	0	81	10	1	0	200	5	53	4	100
Sud-Ouest	27	16	0	190	12	7	0	120	24	12	0	300	1	35	2	30
Ensemble	28	13	0	985	14	5	0	253	16	8	0	450	2	172	3	275

Tableau 17 : Répartition du personnel suivant leur statut d'occupation dans l'association, leur niveau d'études atteint et leur nationalité selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions administratives	Statut d'occupation				Niveau d'instruction atteint						Nationalité		Effectif
	Temps plein	Mi-temps	Personnes ressources	Bénévoles	Non Déterminé	Aucun	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieur	National	Non national	
Boucle du Mouhoun	27,5	31,9	1,4	39,1	0	8,2	17,9	44,4	20,8	8,7	100	0	196
Cascades	8,7	5,5	0	85,8	1	4,5	22,9	35,3	21,9	14,4	99,7	0,3	286
Centre	38,3	15,2	2,9	43,7	1,8	12,3	18,8	28,3	18,6	20,2	99,2	0,8	1 556
Centre-Est	22,6	8,8	0,7	67,9	0	13,1	24,8	37,2	18,2	6,6	99,3	0,7	137
Centre-Nord	23,1	14,6	12,7	49,7	0,6	3,5	16,5	40,5	32,3	6,6	99,7	0,3	314
Centre-Ouest	39,1	7	3,5	50,4	3,9	17,2	12,1	33,2	21,7	11,8	99,1	0,9	334
Centre-Sud	27,7	5,9	0	66,4	0	10	24,8	27,4	23,7	14,1	99,6	0,4	270
Est	38,3	6,8	1,1	53,8	0,2	12,4	23,2	30,2	27,9	6,1	100	0	440
Hauts Bassins	18,2	11,5	1,4	68,9	1,9	9,7	13,8	28	31,8	14,7	99	1	403
Nord	13,7	12,1	3,7	70,5	0,5	12,4	25,7	28,7	24,8	7,9	99,8	0,2	422
Plateau Central	24,8	29,9	0,7	44,5	0	3,9	31	26,5	21,3	17,4	100	0	153
Sahel	42,2	13	6,3	38,4	0,9	13,3	19,2	27,2	25,1	14,2	99,4	0,6	323
Sud-Ouest	7,7	3,6	3	85,8	0	9,5	28,7	27,5	24,6	9,8	100	0	332
Ensemble	28,7	12,4	3,1	55,9	1,2	10,9	20,4	30,5	23,3	13,7	99,5	0,5	5 166

Le tableau 17 ci-dessus montre que le bénévolat est surtout présent dans les régions des Cascades (86%), du Sud-Ouest (86%), (du Nord (71%), des Hauts-Bassins (69%), du Centre (68%) et du Centre-Sud (66%) où au moins deux tiers des membres des MAJ sont des bénévoles.

Quant au niveau d'instruction des membres des MAJ, il ressort du tableau 16 ci-dessus que seulement 11% du personnel n'ont aucun niveau d'instruction. Deux tiers des membres des MAJ (68%) ont atteint au moins le niveau secondaire des lycées et collèges. Il importe de remarquer qu'au moins une personne sur dix (14%) a atteint le niveau supérieur.

Le tableau 17 indique que la quasi-totalité des membres des MAJ enquêtés sont des burkinabè.

9.2. Existence d'un descriptif de poste et évaluation des performances des membres

La bonne gestion des ressources humaines suppose l'existence d'un descriptif de poste qui fixe les attributions de chaque personne au sein de la structure. La description claire des tâches de chaque membre permet d'éviter les malentendus et les conflits, et surtout permet de désigner les responsables en cas de non-exécution d'une activité donnée. Le tableau 18 montre que trois quarts des MAJ (75%) ont déclaré l'existence de ce dispositif qui décrit les attentes de la structure par rapport à ses membres. Cette description des postes est surtout présente dans les régions des Cascades (96%), du Centre-Nord (94%), de la Boucle du Mouhoun (89%), du Nord (83% et du Centre-Sud (80%). Par contre, plus de 50% des MAJ de la région du Centre-Est n'ont pas de document descriptif des postes.

Tableau 18 : Répartition du personnel suivant l'existence d'un descriptif de poste et l'un système d'évaluation des performances selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	Existence d'un descriptif de poste	Performances du personnel évalué				
		Membre de l'organe dirigeant	Personnes ressources	Membres du personnel	Bénévoles	Effectif
Boucle du Mouhoun	88,8	31,1	11,5	31,1	24,6	61
Cascades	96,1	43,5	28,3	39,1	37,0	46
Centre	68,7	25,9	17,6	23,4	25,9	239
Centre-Est	46,5	20,9	9,3	20,9	23,3	43
Centre-Nord	93,5	68,9	57,8	77,8	75,6	45
Centre-Ouest	58,6	26,7	16,7	25,0	31,7	60
Centre-Sud	80,4	25,0	18,2	22,7	20,5	44
Est	70,6	47,8	23,2	29,0	15,9	69
Hauts Bassins	77,2	26,0	15,0	21,0	20,0	100
Nord	82,6	44,0	41,3	37,3	44,0	75
Plateau Central	71,7	25,6	25,6	27,9	23,3	43
Sahel	79,6	25,0	17,3	17,3	19,2	52
Sud-Ouest	79,7	40,7	23,7	32,2	47,5	59
Ensemble	75,3	32,9	22,0	29,0	29,7	936

Quant à l'existence d'un système d'évaluation des performances de certaines catégories du personnel des MAJ, le tableau 18 indique que moins d'un tiers des structures associatives

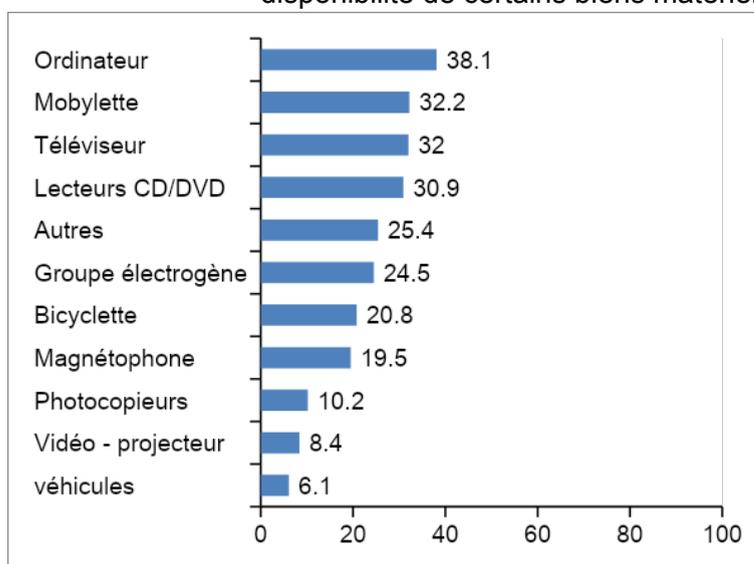
ont un dispositif qui leur permette de juger les performances de leurs membres. La pratique de l'évaluation des performances des membres des MAJ est surtout faite dans les régions du Centre-Nord, des Cascades, du Nord et du Sud-Ouest.

10. DISPONIBILITE DE RESSOURCES MATERIELLES

Outre les ressources financières et humaines, la disponibilité de ressources matérielles et logistiques permet aux MAJ de réaliser aisément certaines activités. En effet, la non-existence de certains biens matériels, comme la télévision par exemple, limite les MAJ dans la réalisation de certaines activités comme les projections de films de sensibilisation. Le graphique 7 et le tableau 19 indique l'existence de certains moyens matériels. Globalement moins de 40% des MAJ ont déclaré disposer certains biens matériels pour mettre en œuvre leurs activités.

Les biens les plus disponibles sont les ordinateurs (38%), les téléviseurs (32%), les mobylettes (32%) et les lecteurs CD/DVD (31%) où au moins trois MAJ sur dix en disposent (graphique 7).

Graphique 7 : Répartition des MAJ suivant la disponibilité de certains biens matériels



Les MAJ du Nord, du Centre-Nord et dans une moindre mesure ceux du Plateau Central semblent mieux lotis que les associations des autres régions puisque leur niveau de possession de biens est supérieur à celui observé dans l'ensemble. Il importe aussi de constater sur le graphique 7 et dans le tableau 17 que 6% des MAJ ont

déclaré posséder un véhicule. Cette proportion est plus de 10% dans les régions des Cascades (13%), du Plateau Central (12%) et du Nord (11%).

Un quart des MAJ ont cité la possession d'autres types de biens matériels. Il s'agit principalement des charrettes et brouettes, des imprimantes, le matériel de sonorisation, les tracteurs, les moulins à graines, les mobiliers de bureaux, des motopompes, des machines à coudre, les unités de fabrication de savon et le matériel entrant dans le cadre de la pratique des petits métiers.

Tableau19 : Répartition des MAJ suivant la possession de certains biens matériels selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	Véhicules	Mobylette	Bicyclette	Ordinateur	Vidéo-projecteur	TV	Magnétoscope	Lecteurs CD/DVD	Photo-copieurs	Groupe électrogène	Autres	Effectif
Boucle du Mouhoun	8,2	37,7	13,1	29,5	6,6	26,2	8,2	27,9	11,5	23	19,7	61
Cascades	13,3	33,3	33,3	33,3	8,9	37,8	28,9	33,3	2,2	26,7	22,2	46
Centre	6,3	28,7	16,0	38,8	5,9	32,5	17,7	32,5	9,3	19,8	22,9	239
Centre-Est	-	16,3	18,6	23,3	2,3	32,6	18,6	30,2	2,3	27,9	23,3	43
Centre-Nord	6,7	71,1	48,9	62,2	13,3	51,1	28,9	37,8	20	37,8	31,1	45
Centre-Ouest	8,8	31,6	26,3	40,4	12,3	38,6	24,6	42,1	17,5	24,6	21,1	60
Centre-Sud	2,3	25,6	27,9	30,2	11,6	25,6	23,3	25,6	9,3	25,6	20,9	44
Est	7,4	32,4	22,1	33,8	10,3	29,4	17,6	29,4	13,2	25	11,8	69
Hauts Bassins	1,0	21,0	14,0	44,0	6,0	28,0	22,0	29,0	12,0	12,0	38,0	100
Nord	10,7	42,7	30,7	53,3	17,3	38,7	30,7	36,0	16,0	34,7	36,0	75
Plateau Central	11,6	41,9	23,3	41,9	14,0	41,9	9,3	41,9	7,0	44,2	32,6	43
Sahel	-	21,2	13,5	26,9	7,7	19,2	7,7	17,3	1,9	15,4	15,4	52
Sud-Ouest	5,1	35,6	10,2	27,1	1,7	20,3	18,6	16,9	6,8	30,5	32,2	59
Ensemble	6,1	32,2	20,8	38,1	8,4	32	19,5	30,9	10,2	24,5	25,4	936

11. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

L'exploration des difficultés rencontrées par les MAJ dans la mise en œuvre de leurs activités permet non seulement de mieux comprendre le contexte global d'exécution de leurs actions sur le terrain mais surtout d'entrevoir les solutions idoines afin de rendre les MAJ plus performants.

11.1. Difficultés rencontrées

Le tableau 20 ci-dessous indique la nature des difficultés rencontrées par les MAJ dans l'exécution de leurs tâches. Proportionnellement, la première difficulté relevée concerne le manque de moyens financiers. En effet, plus haut, nous avons montré que les MAJ arrivent à mobiliser 75% de leurs besoins financiers surtout des partenaires techniques et financiers. La deuxième difficulté énoncée est le manque de moyens d'équipement. En effet, plus de quatre MAJ sur cinq (83%) ont déclaré qu'ils n'ont pas les équipements nécessaires pour bien effectuer leur travail. La troisième difficulté soulevée par les MAJ est celle relative au manque de moyen de déplacement qui concerne les trois quarts d'entre eux.

Ces données du tableau 20 confirment celles de la section précédente où nous avons relevé que moins de 2 MAJ sur 5 possèdent un certain nombre de biens.

Tableau 20 : Répartition des MAJ suivant les difficultés rencontrées dans la réalisation de leurs activités selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	Manque de moyens financiers	Manque de moyens de déplacement	Manque de matériels d'équipement	Capacités techniques limitées	Non-respect engagements par les partenaires	Autres	Effectif
Boucle du Mouhoun	93,4	70,5	82,0	59,0	27,9	1,6	61
Cascades	91,3	78,3	89,1	73,9	30,4	2,2	46
Centre	95,0	61,5	72,3	43,9	22,6	9,6	239
Centre-Est	86,0	86,0	93,0	48,8	25,6	30,2	43
Centre-Nord	91,1	71,1	82,2	57,8	22,2	0	45
Centre-Ouest	88,3	81,7	88,3	65,0	43,3	10,0	60
Centre-Sud	86,4	75,0	81,8	56,8	29,5	2,3	44
Est	94,2	87,0	92,8	53,6	27,5	1,4	69
Hauts Bassins	96,0	88,0	91,0	59,0	27,0	1,0	100
Nord	90,7	85,3	88,0	73,3	38,7	4,0	75
Plateau Central	90,7	67,4	81,4	53,5	20,9	7,0	43
Sahel	92,3	71,2	75,0	42,3	15,4	1,9	52
Sud-Ouest	81,4	84,7	83,1	62,7	25,4	10,2	59
Ensemble	91,8	75,3	82,7	55,4	26,9	6,4	936

Un peu plus de la moitié des MAJ (55%) a reconnu qu'il n'a pas les capacités techniques nécessaires pour réaliser certaines activités. Cette limite des capacités techniques est surtout observée dans les régions du des Cascades (74%), du Nord (73%), du Centre-Ouest (65% et du Sud-Ouest (63%).

Le non-respect des engagements par les partenaires constitue des difficultés pour plus d'un quart des MAJ (27%). Cet aspect est surtout cité par les MAJ des régions du Centre-Ouest (43%), du Nord (39%), des Cascades (30%) et du Centre-Sud (30%). L'écart observé entre les prévisions budgétaires et les ressources financières mobilisées pourraient s'expliquer par cet non-respect des engagements pris.

11.2. Solutions aux difficultés rencontrées

Les solutions proposées sont fonction des difficultés consignées dans le tableau 20 ci-dessus. Ainsi pour le manque de moyens financiers, les propositions de solutions tournent autour de la diversification et la recherche de partenaires financiers, la réalisation de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers, la création des AGR. Pour le manque de moyens d'équipement et de déplacement, les MAJ préconisent l'impératif de trouver des partenaires financiers qui contribuera à l'acquisition de ces biens et la mise à disposition de moyens de déplacement par les partenaires demandeurs de certaines activités. De plus, l'Etat devrait inscrire le soutien aux MAJ dans le budget

Quant aux limites techniques, les MAJ évoquent la nécessité de renforcer leurs compétences techniques de leurs membres par la formation régulière et/ou le recyclage dans leurs domaines d'intervention et également dans le domaine managérial. Les MAJ en réseaux soutiennent que les plus nantis devraient soutenir les plus faibles sur le plan matériel.

11.3. Besoins en renforcement des capacités

Au regard des capacités techniques limitées exposées plus haut, les besoins en renforcement des capacités sont aussi variés que les domaines des MAJ. Toutefois certains besoins de renforcement des compétences se recoupent et peuvent donner lieu à des formations communes. Il s'agit principalement du renforcement des capacités dans les domaines suivants :

- En technique de plaidoyer, de lobbying et de mobilisation de ressources,
- en technique de gestion financière,
- en planification et gestion de projets,
- en suivi-évaluation des projets,
- en technique d'élaboration de plan d'action annuel,
- en technique de montage de projets et de recherche de financements,
- en la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication (bureautique et internet),
- en management associatif,
- en technique d'animation de groupe
- etc.

Les besoins spécifiques de formations des MAJ sont entièrement liés à la nature de la structure. Dans le domaine agricole, la formation sera axée sur les nouvelles techniques agricoles qui permettent d'augmenter le rendement des cultures. Dans le domaine connexe de l'élevage, les nouvelles approches d'élevage qui vise la sédentarisation doivent être enseignées.

Les MAJ œuvrant dans le domaine du VIH/SIDA ont proposé de faire des formations sur les différents thèmes des modes de transmission, de moyens de prévention, le conseil dépistage volontaire, la PTME, la prise en charge psychologique et médicale des malades, l'IEC et la communication pour le changement de comportement (CCC). Ces formations doivent concerner surtout les nouveaux adhérents et les pairs-éducateurs à cause de la forte mobilité au sein des associations.

La formation sur les moyens de prévention des autres maladies comme la tuberculose, le paludisme, la bilharziose, la filariose lymphatique a été listée dans les besoins de renforcement de capacités. La formation sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes, y compris la planification familiale, est aussi demandée.

Dans le domaine environnemental, les MAJ souhaiteraient être formés sur le réchauffement climatique et les enjeux environnementaux du 3^{ième} millénaire, l'écocitoyenneté, sur les techniques de protection de l'environnement.

Dans le domaine des droits humains, la formation pourrait se porter sur les droits des enfants, des femmes et des personnes handicapées.

Dans le domaine de l'éducation, l'alphabétisation des membres des MAJ en langues nationales et les techniques d'enseignement des adultes ont été demandées.

Dans le domaine de l'emploi, la formation devrait se porter sur les techniques de recherche de l'emploi, sur la gestion des unités économiques et les techniques de création des AGR. La formation aux petits métiers a été proposée par certaines structures associatives.

12. PARTENARIAT

Les sections précédentes ont montré que les partenaires contribuent pour plus de la moitié aux financements des activités des MAJ. La connaissance des principaux partenaires, de la nature de leur soutien ainsi que leurs contributions financières moyennes sont plus qu'importantes dans la mobilisation des ressources, le plaidoyer et surtout la reconnaissance de leur implication dans le développement du pays.

12.1. Différents partenaires

Les partenaires des MAJ peuvent être classés en quatre catégories : les directions techniques et décentralisées des différents ministères, le système des Nations-Unies, la Coopération bilatérale et multilatérale, et les ONGs et autres.

12.1.1. Directions techniques et décentralisées des Ministères

Au regard des domaines qui ont été à la base de la création de la majorité des MAJ, le ministère de la santé et ces démembrés occupent une place prépondérante dans les relations de collaboration avec les associations. Ces directions sont :

- Dans le domaine du VIH/SIDA : le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST (SP/CNLS-IST), le Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire contre le VIH/SIDA (PAMAC), la Maison des

Associations (MAS) et les districts sanitaires (CMA) et centre de santé et de promotion sociale (CSPS) ;

- Dans le domaine environnement : les services techniques de protection de l'environnement, les directions provinciales de l'environnement et du cadre de vie, la Direction de l'Aménagement Paysager ; le Parc Urbain Bangr-Weogo ;
- Au niveau de l'agriculture et de l'élevage : les services techniques et provinciaux de l'agriculture et de l'élevage, Le Programme d'Appui au Développement des Secteurs Eau et Assainissement (PADSEA) ;
- Au niveau Social : les directions provinciales de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, les comités nationaux et provinciaux de Secours d'Urgence (CONASUR et COPROSUR), le Comité National de lutte contre le pratique de l'Excision (CNLPE) ; le Comité Nationale de Lutte contre la Drogue ;
- Dans le domaine de l'insertion professionnelle : le Fonds d'Appui aux Activités rémunératrices des Femmes (FAARF), le Fonds d'Appui aux Initiatives des Entreprises (FAIE), le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ), le FOMAEF et le FONAENF ;
- Au niveau des droits humains : le Ministère de la Promotion de la Femme, le Fonds National pour l'Enfance (FONAENF) ;
- Au niveau de l'éducation : les Directions provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) ;
- Les Gouvernorats, les Hauts Commissariats et les Communes des zones de couverture des MAJ ;

12.1.2. Système des Nations-Unies

Toutes les Agences des Nations-Unies présentes au Burkina Faso ont contribué directement ou à travers des projets à soutenir les MAJ. Toutefois, certaines agences ont été plus citées par les MAJ. Il s'agit de l'UNICEF, l'UNFPA, le Bureau International du Travail (BIT), la FAO (Comité de Lutte contre la Faim) et de la Banque Mondiale. Certains projets relevant de ces institutions onusiennes ont également été cités : BKH/02/V01, BKF/03, KF/010, BKF/014...

12.1.3. Coopération Bilatérale et Multilatérale

Les Ambassades présentes au Burkina Faso à travers leurs services de la coopération technique ont apporté des appuis financiers et techniques aux MAJ. En plus de l'Union Européenne, les autres services de coopération cités sont :

- La Coopération Allemande (GTZ, DED, DSW, Volontaire Allemand, FICOD)
- La Coopération Américaine (USAID, Corps de la Paix, CATHWEL)
- La Coopération Autrichienne pour le Développement ;
- La Coopération Canadienne (CECI, Aide à l'Enfance) ;
- La Coopération des Pays-Bas
- La Coopération Française (AFD, Projet ESTHER)
- La Coopération Italienne
- La Coopération Japonaise (JICA, Volontaire Japonais) ;
- La Coopération Suédoise (DANIDA)
- La Coopération Suisse ;
- La coopération Technique Belge (CTB) ;
- La République de Chine/Taiwan (Engagement Nationaux) ;

- L'Ambassade Hellénique Grèce
- Etc...

12.1.4. ONGs et Autres

Plusieurs ONGs Nationales et internationales ont également contribué à l'appui Technique et Financier des MAJ. Sans être exhaustif, les ONGs et réseaux nationaux dont les noms ont été les plus cités sont les suivantes :

- ABBEF ;
- AES/Burkina ;
- Afrique Jeunesse ;
- APRODEC
- ASMAE ;
- Association Burkinabè de Sante Publique (ABSP) ;
- Atelier théâtre Burkinabè (ATB) ;
- Fédération National des Groupements Naam (FNGN)
- Fondation pour le Développement Communautaire (FDC) ;
- La Croix Rouge Burkinabè
- Le Bureau National de Suivi des ONG (BSONG) ;
- Le CREPA
- Les Associations religieuses (JEC, AEEMB, CERFI) ;
- Les différents Associations et réseaux de lutte contre le Sida (RAJS, REGIPIV, RALIS, BURCASO, ADIP/Solidarité, Vie Positive, Cinomade, CICDOC, etc.) ;
- Les sociétés privées comme CELTEL/Burkina, Fasoplast ;
- Mwangaza Action ;
- Etc...

Pour les ONGs Internationales, l'on peut retenir : Action Aid, ADD (Italie), AFRICARE, AFRICA OBOTA, Afrique Verte, Advocate For Youth, Amnesty International, Association Alba (Espagne) Association Centre Ghelawe (Italie), Association d'Aide au Développement Sans Frontière, Association Oxygène (France), Association Tiers Monde de Faofonde ville (Belgique), Association Sportive Saint Etienne, Cerveau d'Afrique, Coaching for Hope, Chiffonnier de la Foi (France), CHILDRIGHT, Chrétien pour le Sahel, Christian Aid, Couleur Sans Frontière, Drawing Children's, DIAKONIA, Echange Nord-Sud, Echo de l'Alpe (France), ENDA/Tiers Monde, Emmaüs International, FAWE, FC Nantes (France), FC ASEB/Dreux (France), Femmes Internationales murs Brisées (FIMB), Help Africa, Médecins Sans Frontière (MSF – France), Secours Populaire (France), Vétérinaire Sans Frontière (Belgique), Veudome (France), Village sans Frontière, Voisins Mondiaux, Water Aid, World Relief, etc...

En plus de ces ONGs, les jumelages entre localités ont permis à certains MAJ de mettre en œuvre certaines activités. De plus, certaines relations d'Amitié entre les responsables d'Association et des Occidentaux, et les ressortissants Burkinabè à l'extérieur ont contribué également à mener des activités au profit des bénéficiaires des MAJ.

Il importe de souligner que lors de la collecte des données, certains enquêteurs ont seulement enregistré les sigles de certains partenaires sans donner leur signification. Ce qui rend difficile leur classification.

12.2. Catégorie de partenaire et Type de Soutien

Le tableau 21 ci-dessous montre encore une fois que les partenaires techniques et financiers (PTF) demeurent les premiers accompagnants des MAJ. Parmi l'ensemble des partenaires cités plus haut, plus de la moitié (54%) est intervenu en tant partenaire technique et financier des MAJ. Le pouvoir public à travers les différents services techniques et décentralisés qui représente un cinquième des partenaires, constituent la seconde catégorie. Il importe de constater dans le même tableau 21, l'apport du secteur privé (15%) dans la réalisation des activités des MAJ.

Pour ce qui est du type de soutien, indéniablement, les aspects financiers occupent la première place. En effet, dans près quatre cas sur cinq (78%), l'apport financier des partenaires est le plus cité.

Le soutien technique n'intervient que pour 11% dans la contribution à la réalisation des activités des MAJ. Alors qu'il est qu'il est ressorti plus haut qu'un besoin en renforcement des capacités dans différents des membres des MAJ.

Quant à la contribution financière des partenaires, le tableau 19 indique qu'au cours des dix dernières années, les MAJ ont reçu en moyenne plus de cinq millions de FCFA (exactement **5 118 556**

FCFA). Cette charge financière des partenaires varie entre deux millions à plus de sept millions selon les différentes régions du Burkina Faso. Il faut noter que certains MAJ de la région du Centre ont pu obtenir jusqu'à 300 000 000 FCFA.

Graphique 8 : Répartition des partenaires selon le type de soutien apporté aux MAJ

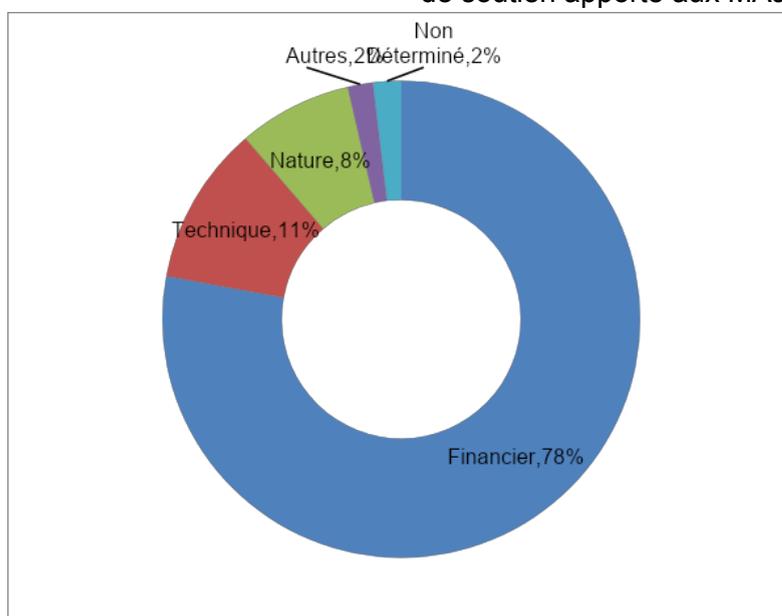


Tableau 21 : Répartition des partenaires des MAJ suivant la catégorie de partenariat, le type de soutien et le montant moyen financé selon les 13 régions administratives du Burkina Faso

Régions Administratives	CATEGORIE DE PARTENAIRE					TYPE DE SOUTIEN					MONTANT MOYEN FINANCE				Effectif
	Secteur Privé	Secteur Public	Individus	Partenaires Technique et Financiers	Autres	Financier	Technique	Nature	Autres	Non Déterminé	Moyenne	Médian	Min	Max	
Boucle du Mouhoun	7,5	17,5	3,2	71,4	0,4	78,2	13,9	7,9	0	0	3 042 127	800 000	25 000	50 000 000	252
Cascades	23,8	25,0	2,4	32,7	16,1	83,9	7,7	6,5	1,2	0,6	4 549 582	650 000	20 000	100 000 000	168
Centre	11,4	21,3	4,7	55,6	7	67,6	13,3	9,9	4,5	4,7	6 608 215	1 000 000	1 200	300 000 000	817
Centre-Est	16,2	22,9	2,2	52,5	6,1	86,0	10,6	2,2	1,1	0	2 224 325	700 000	15 000	40 000 000	179
Centre-Nord	20,3	18,4	1,4	56,6	3,3	82,1	11,3	5,2	0,9	0,5	5 805 996	2 000 000	15 000	90 000 000	212
Centre-Ouest	19,9	25,7	4,1	45,0	5,3	79,5	14,6	3,5	0,6	1,8	4 606 725	1 019 000	11 000	40 000 000	171
Centre-Sud	2,8	13,3	0	76,2	7,7	89,7	2,1	2,7	2,7	2,7	6 588 032	1 450 000	50 000	80 000 000	146
Est	21,3	13,8	0,8	44,3	19,8	77,1	6,3	15,8	0,8	0	3 688 433	592 250	5 000	50 000 000	253
Hauts Bassins	19,2	24,3	5,5	49,8	1,2	81,6	9,0	7,1	0	2,4	4 252 594	650 000	25 000	80 000 000	255
Nord	8,6	24,5	3,5	59,8	3,5	78,0	14,8	6,4	0,4	0,4	5 356 592	1 500 000	-	80 000 000	454
Plateau Central	8,1	15,1	2,2	74,7	0	86,0	6,5	5,9	0	1,6	4 666 548	2 000 000	9 000	70 000 000	186
Sahel	22,0	34,0	8,2	27,7	8,2	67,3	11,9	12,6	3,8	4,4	3 942 330	700 000	12 000	50 000 000	159
Sud-Ouest	22,2	29,9	0,9	40,7	6,3	89,1	5,0	5,4	0,5	0	7 448 023	1 400 000	20 000	100 000 000	221
Ensemble	14,5	21,9	3,3	54,0	6,3	77,9	10,8	7,7	1,7	1,9	5 118 556	1 000 000	-	300 000 000	3 473

13. ACTIVITES EN COURS OU EN PROJET

En plus de l'analyse de la contribution des activités déjà réalisées à l'atteinte, il s'agit dans cette section de montrer que les MAJ s'inscrivent résolument dans les OMD. Ainsi, il a été demandé aux MAJ de recenser les activités en cours, les objectifs poursuivis par ces activités et dans quel OMD, elles peuvent classer.

13.1. Activités en cours de mise en œuvre ou en projet

Les activités en cours de réalisation s'inscrivent dans la même lignée que les activités précédentes. Il serait fastidieux de reprendre toutes les activités recensées dans chaque domaine puisqu'il n'y a pas eu d'innovations dans la formulation des activités à mettre en œuvre. Dans le domaine du VIH/SIDA, les activités sont concentrées sur la sensibilisation les modes de transmission et les moyens de prévention, la promotion du dépistage volontaire et anonyme, la prise en charge globale des PvVIH, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination envers les PvVIH.

Pour ce qui est de la lutte contre les autres maladies, la détection des cas de tuberculose et leur référence vers les centres de santé et le suivi du traitement. Pour le paludisme, il s'agit toujours de faire la promotion des moustiquaires imprégnées et d'assainir le cadre de vie des ménages. La sensibilisation sur l'hygiène et la vaccination des enfants pour lutter contre les maladies des enfants de moins 5 ans. L'appui nutritionnel et la récupération des enfants malnutris sont aussi programmés

Pour le bien-être de la famille, les MAJ comptent sur la promotion de la planification familiale et sensibiliser les femmes enceintes à fréquenter les centres de santé et faire leur test de dépistage. Les droits de la femme, des enfants et des personnes handicapées seront promus. Les activités de sensibilisation sur les violences faites aux femmes (mariage forcé et précoce, excision) seront poursuivies.

Au niveau de l'éducation, la sensibilisation sur la scolarisation des enfants et des filles est inscrite dans l'agenda des MAJ. L'alphabétisation des adultes à travers la méthode andragogique est annoncée par les MAJ. Tout cela passe l'ouverture d'écoles communautaires et de centres d'alphabétisation et la prise en charge scolaire OEV et le parrainage des enfants des familles démunies. .

Dans le domaine de l'environnement, les MAJ ont déclaré qu'ils mèneront des activités d'éducation environnementale, feront des camps de reboisement et de plantation d'arbres. Le ramassage des déchets solides et plastiques à travers des journées de salubrité dans les lieux publics est inscrit dans le programme d'activités des MAJ.

Quant à la promotion de l'emploi et à la réinsertion des jeunes et des personnes vulnérables, les activités prévues pourraient se résumer à :

- la formation à la recherche d'emploi et l'auto-emploi ;
- la création d'unités de fabrication de savons, d'huiles, de beurre de karité et pommades, de *soumbala*, etc. ;
- l'ouverture de centre d'apprentissage et de formation aux petits métiers ;
- la création d'AGR au profit des femmes ;

- le soutien à la production agricole à travers la promotion des semences améliorées et de la fumure organique ;
- la commercialisation des produits agricoles ;
- l'élevage des animaux et la création d'unités d'embouche bovine ;
- etc.

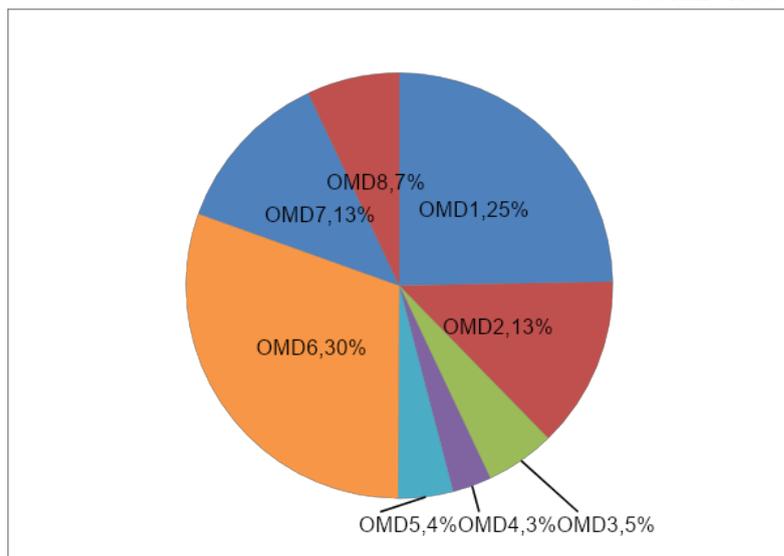
Toutes les activités programmées devraient permettre d'atteindre les différentes populations cibles des MAJ.

13.2. Objectifs visés par les activités en cours ou en projet

Bien que les activités prévues soient interdépendantes et surtout que les activités visant l'atteinte d'un OMD peuvent induire des effets sur un autre OMD, les MAJ ont été amenés à préciser exactement dans quel OMD principalement chaque activité listée peut être classée. Le graphique 9 ci-contre qu'au moins un quart des activités en cours ou en projet vise l'atteinte des OMD 6 et 1, avec respectivement 30% et 24%. Seulement un peu plus de 10% des activités seront consacrées aux OMD 2 et 7.

La réduction de la mortalité des enfants et l'amélioration de la santé de la mère semblent être les objectifs les moins visés par les activités des MAJ. En réalité, les activités qui concourent à l'atteinte des OMD 4 et 5 sont spécifiques et demandent la contribution de spécialistes pour assurer un continuum des soins de la mère à l'enfant à travers des interventions éprouvées. Au niveau communautaire, les MAJ ne peuvent qu'inciter les femmes à fréquenter les services de santé, à faire vacciner leurs enfants, à observer les règles d'hygiène et à prévenir le paludisme.

Graphique 9 : Répartition des activités en cours selon l'OMD visé



Le tableau 22 qui présente les informations sur les OMD visés par les activités des MAJ selon les 13 régions du pays montre des différences dans la poursuite de ces objectifs. Ainsi pour la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies, les activités programmées dans ce domaine sont proportionnellement plus élevées dans les régions du Centre-Est (40%) qui est une région frontalière, du Centre-Nord (39%) et le Centre-Ouest (35%) qui sont des régions situées non loin de la capitale où le taux de séroprévalence était de 4,2% (EDSBF, 2003).

Les activités prévues dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la faim sont plus importantes dans les régions des Hauts-Bassins (31%) et des Cascades (29) que dans les autres régions du pays. En ce qui concerne l'OMD 7 qui vise l'environnement, les activités

prévues sont proportionnellement plus élevées dans les régions du Centre-Sud, (18%), du Plateau Central (16%) et du Sahel (15%). Quant à l'éducation pour tous, les activités programmées sont plus intenses dans les régions du Centre-Ouest (26%), du Plateau Central (18%) et de l'Est (15%).

Il faut remarquer dans le tableau 22 que les activités de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sont nettement plus élevées dans les régions du Plateau Central (11%) et du Centre (9%) que la proportion d'ensemble (5%). Il faut aussi constater que l'OMD 5 est particulièrement visé dans les activités des MAJ de la région de l'Est qui est la deuxième région après le Sahel où le taux de mortalité maternelle (391 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) est le plus élevé du pays.

Tableau 22 : Répartition des activités des MAJ suivant le nombre d'activités en cours ou en projet par OMD visé selon les 13 régions du Burkina Faso

Régions administratives	Objectif principal visé par les activités en cours									Effectif
	OMD1	OMD2	OMD 3	OMD 4	OMD 5	OMD 6	OMD 7	OMD 8	Non déterminé	
Boucle du Mouhoun	24,8	13	3,1	3,7	1,9	33,5	9,9	5,6	4,3	161
Cascades	29,3	13,3	1,6	3,7	2,1	26,6	12,2	11,2	0,0	188
Centre	24,7	13,0	8,7	2,2	4,1	27,6	9,7	6,6	3,5	762
Centre-Est	21,0	5,9	1,7	2,5	3,4	40,3	15,1	8,4	1,7	119
Centre-Nord	20,9	13,8	1,5	5,1	5,1	38,8	11,2	3,6	0,0	196
Centre-Ouest	22,5	25,8	1,1	1,7	3,9	34,8	6,2	2,8	1,1	178
Centre-Sud	18,5	8,9	4,0	2,4	6,5	32,3	17,7	8,1	1,6	124
Est	17,8	14,7	3,1	4,2	8,9	25,5	17,0	8,5	0,4	259
Hauts Bassins	31,2	7,4	3,9	0,0	1,2	33,4	13,3	9,6	0,0	407
Nord	25,3	11,8	7,1	3,5	5,0	28,5	13,2	5	0,6	340
Plateau Central	21,8	16,7	10,9	4,6	4,0	24,7	15,5	1,7	0,0	174
Sahel	24,6	12,3	2,3	2,3	3,8	24,6	15,4	8,5	6,2	130
Sud-Ouest	22,8	12	5,4	5,4	4,9	27,2	11,4	9,2	1,6	184
Ensemble	24,3	12,8	5,2	2,9	4,1	29,9	12,3	6,9	1,7	3 222

14. FORCES ET FAIBLESSES DES MAJ

Cette étude diagnostique, au-delà de la revue globale du fonctionnement des MAJ et des activités menées au cours de ces dix dernières années et surtout de leurs effets sur les bénéficiaires, a permis également de dresser les points forts et faibles de ces acteurs de la société civile. En ce qui concerne les points forts, il ressort des analyses que :

- Les MAJ existent dans toutes les régions du pays et que leurs activités couvrent principalement les provinces dans lesquelles ils sont implantés et surtout qu'ils travaillent majoritairement au profit des jeunes ;
- Le bénévolat semble être la pratique courante dans l'administration des ressources humaines

- Les MAJ sont de plus en plus rigoureux dans la bonne gouvernance administrative et financière des ressources mobilisées à travers notamment le mode de désignation des responsables, l'existence d'un organigramme, l'élaboration d'un budget et surtout la rédaction de rapports d'activités et de rapports financiers ;
- Les MAJ interviennent dans de multiples domaines de préoccupations nationales comme la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire à travers la création d'emploi et d'activités génératrices de revenus, et la promotion des techniques culturelles adaptées, la lutte contre les problèmes de santé publique, la protection de l'environnement... ;
- Les interventions des MAJ ont permis d'infléchir la prévalence du VIH au Burkina Faso et leurs appuis en matière de prise en charge globale de la maladie ont permis de donner beaucoup d'espoir aux personnes vivant avec le VIH, surtout chez les veuves et les orphelins ;
- Les MAJ arrivent à mobiliser au moins trois quarts des ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs activités, surtout auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Les MAJ ont déjà entendu parler des OMD surtout ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté et la faim, à la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies et à l'éducation pour tous qui sont des préoccupations nationales ;

Pour ce qui est des faiblesses ou des contraintes des MAJ, l'analyse a révélé que :

- L'affiliation à des réseaux nationaux reste encore faible ;
- Dans certains MAJ, le renouvellement des dirigeants n'est pas effectif depuis plus d'une dizaine d'année ;
- Bien que la grande majorité des MAJ soit d'essence portée sur les thèmes liés au VIH/SIDA, ils ne se sont pas spécialisés dans un domaine spécifique afin d'y apporter leurs valeurs ajoutés. Ils ont tendance à embrasser et à s'intéresser à plusieurs domaines d'intervention à la fois ;
- Les partenaires techniques et financiers des MAJ sont restés pratiquement les mêmes au cours des dix dernières années. Ce qui pourrait expliquer le déficit de mobilisation du quart de leurs besoins financiers ;
- La relation entre les activités menées par les MAJ et les OMD est faite *a posteriori* et n'est pas systématisée au moment de la planification ;

Malgré la bonne volonté des acteurs des MAJ, le manque de compétence et surtout de moyens matériels et roulants constitue un handicap certain dans la réalisation de leurs activités ;

CONCLUSION GENERALE

Depuis l'adhésion du Burkina Faso aux huit (8) objectifs majeurs pour son développement, communément "Objectifs du Millénaire pour le Développement – OMD", en septembre 2000, plusieurs efforts ont déployés par le gouvernement afin d'atteindre les objectifs fixés à l'échéance 2015. Des documents de Politique Nationale et de Cadre Stratégique ont été élaborés sur les domaines spécifiques liés aux OMD qui ont alimenté le Cadre Stratégique de Lutte contre le Pauvreté (CSLP). A ce jour, un nouveau référentiel de développement pour les cinq prochaines années (2011-2015), appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable – SCADD » est en cours d'adoption par le gouvernement en vue d'accélérer l'atteinte des OMD.

En plus de cet engagement au plus haut niveau, une réelle participation et implication des différentes populations bénéficiaires dont celle des jeunes est plus que jamais nécessaire pour atteindre, d'ici à 2015, les OMD au Burkina Faso. Toutefois, avant leur implication effective, il était important de connaître le niveau de contribution actuel des mouvements et associations de jeunesse (MAJ) à l'atteinte de ces OMD. Cette étude diagnostique s'inscrit dans cette perspective et cherche donc à analyser les interventions passées et à venir des MAJ dans l'atteinte des OMD.

Sur les 975 Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) sélectionnés à travers les treize (13) régions du Burkina Faso, au total, 936 MAJ ont été enquêtés avec succès à partir d'un questionnaire semi-structuré. Plus du quart des MAJ (26%) ont été enquêtés dans la région du Centre (Ouagadougou), 11% dans les Hauts-Bassins et des proportions variant entre 4 et 7 % dans les 11 autres régions. Globalement près de 9 MAJ sur 10 sont basés en milieu urbain, notamment les chefs-lieux de région, de province ou de département. L'analyse a montré que la moitié des MAJ ont une adresse électronique (50%) même si seulement 5% d'entre eux sont visibles à travers le monde à partir leur site web.

Presque tous les MAJ enquêtés (95%) sont reconnus officiellement. Si les premières associations ont été créées avant les indépendances, moins de 10% des MAJ ont été reconnus officiellement avant 1996. Le boom de la création et de la reconnaissance officielle est intervenu entre 2000 et 2007, période qui a coïncidé avec celle des grandes campagnes de sensibilisation sur la pandémie du VIH/SIDA.

Les domaines d'intervention des MAJ enquêtés sont nombreux et diversifiés. Mais au regard de l'origine récente fortement liée à la période d'intenses activités de prévention contre le VIH/SIDA, la quasi-totalité des MAJ (99%) travaille sur ce thème dont deux tiers d'entre eux (65%) dans les activités liées à la prévention du VIH/SIDA. Les sujets liés à l'environnement et au développement durable, et à la prévention du paludisme et à la santé de la reproduction et sexuelle des jeunes suivent respectivement. Si plus de deux MAJ sur dix (42%) ciblent toute la population, il faut remarquer que la moitié des MAJ enquêtés (51%) intervient surtout auprès des jeunes. Les femmes et les Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) viennent en deuxième et troisième position.

Les objectifs globaux poursuivis par les MAJ sont en lien direct avec leurs domaines d'interventions et les préoccupations de leurs populations-cibles. Les activités menées par les MAJ de 2000 à 2010 ont concerné la sensibilisation (causerie-débats, théâtre-forum, projection de films), la formation sur les thèmes de la lutte contre les IST/VIH/SIDA y compris

la prise en charge globale des PvVIH, de la lutte contre les autres maladies (paludisme, tuberculose, etc.), la promotion des droits humains (femmes, enfants et personnes handicapées) et, l'environnement et le développement durable. La création de cadres d'échanges entre les jeunes, la promotion des activités sportives, touristiques et culturelles et la promotion/vulgarisation des techniques agricoles (semences améliorées, cordons pierreux, périmètres maraichers) et d'élevage (embouche bovine, production laitière) ont été des domaines d'activités des MAJ.

La réalisation de toutes ces activités a nécessité une prévision budgétaire et la mobilisation de moyens financiers importants entre 2000 et 2010. En moyenne plus de cinq millions de francs CFA ont été prévus par les MAJ pour réaliser de leurs activités mais ils n'ont pu mobiliser que 75% de leurs prévisions initiales. Au cours des 10 dernières années, certains MAJ ont tout de même pu mobiliser 600 millions de francs CFA. Cette mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation des activités a été dans 44% des cas auprès des partenaires techniques et financiers (PTF). Globalement les partenaires des MAJ sont classés en quatre grandes catégories : les directions techniques et décentralisées des différents ministères, le système des Nations-Unies, la Coopération bilatérale et multilatérale, et les ONGs et autres (jumelage et contribution associative ou individuelle). Quant au type de soutien, les aspects financiers occupent la première place dans près quatre cas sur cinq (78%). Le soutien technique n'intervient que pour 11% dans la contribution à la réalisation des activités des MAJ.

L'analyse des données a montré que plus de 7 MAJ sur 10 (72%) ont déjà entendu parler des OMD. Les OMD les plus connus sont ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim (72%), et à la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies. Et les MAJ pensent que les activités menées au cours de ces dix dernières années pouvaient permettre d'atteindre les OMD. Ainsi en ce qui concerne la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies, plus de 4 MAJ sur 5 (81%) ont déclaré que leurs activités peuvent permettre de l'atteindre. Ceci pourrait expliquer probablement cette baisse constante du taux de prévalence depuis les années 1997.

Quant à la contribution des MAJ à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, 7 MAJ sur 10 (70%) sont unanimes à reconnaître que les activités menées ont contribué à réduire les besoins alimentaires de certains groupes vulnérables comme les OEV et les veuves, et surtout à créer quelques petits métiers au profil des jeunes.

Au niveau de la bonne gouvernance mesurée à partir de la prise des grandes décisions, de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles, l'analyse a révélé que dans plus de la moitié des MAJ (53%), les décisions les plus importantes de la structure sont prises par l'Assemblée Générale (AG). Par ailleurs, dans presque tous les MAJ (96%), les membres des structures sont informés de la gestion des ressources de l'association. Dans le domaine de la bonne gouvernance financière, il est ressorti que plus de 4 MAJ sur 5 (85%) dispose d'un compte bancaire, même si seulement 2 MAJ sur 5 (43%) disposent d'un manuel de procédures financières donnant des directives claires sur la gestion rigoureuse des fonds mobilisés et, seulement deux MAJ sur cinq (43%) ont déclaré avoir élaboré un budget qui a été vérifié. Toutefois, plus de quatre MAJ sur 5 (83%) ont élaboré un rapport financier de leurs activités.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines au sein des structures associatives, les MAJ sont composés en moyenne de 28 personnes. La parité homme-femme est respectée au sein des structures associatives puisque l'on compte en moyenne, quatorze (14) femmes. Le bénévolat semble être la pratique courante puisque sur 28 personnes en moyenne, 16 sont des bénévoles, soit 57% du personnel. L'examen de la composition du personnel des MAJ a montré que seulement 11% du personnel n'ont aucun niveau d'instruction. Deux tiers des membres des MAJ (68%) ont atteint au moins le niveau secondaire des lycées et collèges et 14% ont atteint le niveau supérieur. Par ailleurs, dans trois quarts des MAJ (75%), le personnel travaille sur la base d'un document qui décrit clairement les tâches et les attributions de chaque membre.

La disponibilité de ressources matérielles et logistiques permettant aux MAJ de réaliser aisément certaines activités n'est pas souvent effective puisque moins de 40% des MAJ ont déclaré disposer de certains biens matériels. Les biens matériels les plus disponibles sont les ordinateurs (38%), les téléviseurs (32%), les mobylettes (32%) et les lecteurs CD/DVD (31%).

L'exploration des difficultés rencontrées par les MAJ dans la mise en œuvre de leurs activités a révélé que la première difficulté concerne le manque de moyens financiers. Seulement 75% des besoins financiers des MAJ sont satisfaits par les PTF. La deuxième difficulté énoncée est le manque de moyens d'équipement où plus de quatre MAJ sur cinq (83%) ont déclaré qu'ils n'ont pas les équipements nécessaires pour bien effectuer leur travail. La troisième difficulté soulevée par les MAJ est celle relative au manque de moyen de déplacement qui concerne les trois quarts d'entre eux. Plus de la moitié des MAJ (55%) a reconnu qu'il n'a pas les capacités techniques nécessaires pour réaliser certaines activités.

Outre les activités déjà menées, l'étude s'est aussi intéressée aux activités en cours de réalisation qui s'inscrivent dans la même logique que les activités déjà réalisées. Les activités prévues sont certes interdépendantes mais la question sur la précision de l'OMD principal visé par les activités en cours a révélé qu'au moins un quart des activités vise l'atteinte des OMD 6 (30%) et OMD1 (24%). Seulement un peu plus de 10% des activités seront consacrées aux OMD 2 et 7. La réduction de la mortalité des enfants et l'amélioration de la santé de la mère semblent être les objectifs les moins visés par les activités des MAJ. Les OMD visés par les activités des MAJ diffèrent selon les régions du pays.

Cette étude diagnostique, au-delà de la revue globale du fonctionnement des MAJ et des activités menées au cours de ces dix dernières années et surtout de leurs effets sur les bénéficiaires, a permis également de dresser les points forts et faibles de ces acteurs de la société civile. En ce qui concerne les points forts, il ressort des analyses que les MAJ existent dans toutes les régions du pays, travaillent de manière bénévole, sont de plus en plus rigoureux dans la bonne gouvernance administrative et financière des ressources mobilisées et surtout interviennent dans de multiples domaines de préoccupations nationales. Les MAJ ont une forte capacité de mobilisation et surtout presque tous déjà entendus parler des OMD surtout ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté et la faim, à la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies et à l'éducation pour tous qui sont des préoccupations nationales ;

Pour ce qui est des faiblesses ou des contraintes des MAJ, l'analyse a révélé que le problème de réseautage reste à affermir, le renouvellement des dirigeants n'est pas effectif,

la grande majorité des MAJ travaille dans le domaine de la lutte le VIH/SIDA. De plus, la relation entre les activités menées par les MAJ et les OMD est faite *a posteriori* et n'est pas systématisée au moment de la planification. Le manque de compétence et surtout de moyens matériels et roulants constituent un handicap certain dans la réalisation de leurs activités.

RECOMMANDATIONS

Après cette étude diagnostique, les recommandations suivantes peuvent être formulés afin d'améliorer l'implication et la visibilité des actions des MAJ:

3. Au regard du dynamisme et du volontarisme des Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) qui ont permis d'engranger des résultats intéressants dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, le gouvernement devrait les impliquer fortement dans les domaines d'activités liés aux autres OMD. Cette implication passe par :
 - a. La création d'un cadre de concertation et de coordination des activités dans chaque domaine (OMD) spécifique, à l'image du Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire de lutte contre le Sida (PAMAC) ou de l'organisation du monde paysan pour la culture du coton. Les domaines spécifiques qui ont un effet d'entraînement important pour l'atteinte des OMD devraient être privilégiés. Ainsi des cadres spécifiques portant sur les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de l'éducation et de la formation professionnelle pourraient être créés.
 - b. Le renforcement des capacités techniques des MAJ dans les domaines spécifiques où les cadres de concertation ont été créés.

La part contributive de l'Etat dans le financement des activités des MAJ reste à améliorer surtout dans le domaine du renforcement des capacités techniques et matérielles. Cela permettra au gouvernement d'avoir un droit de regard sur ce que font les MAJ et surtout de les orienter en fonction des priorités actuelles du pays. Dans cette même logique, le gouvernement devrait initier des actions de plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des Fonds en faveur des activités spécifiques de chaque cadre de concertation. Cette pratique de mobilisation financière dans le domaine du Sida a porté des fruits, elle doit être une voie à explorer pour les autres préoccupations nationales



ANNEXE A :



Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement section Burkina Faso

Récepissé N° 2008 0692 / MATD / SG / DGLPAP / DOASOC du 29 septembre 2008

Section Burkina Faso

11
BP :
292
CMS
Ouaga
dougou
u
Tél :
(226)
50 43
30 17
(226)
70 26
72 41
(226)
70 27
97 51
Courri
el :
HYPE
RLINK
"mailto:
o:rojal

**TERMES DE REFERENCE POUR
L'ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX ET
DE LA REPONSE DES OMD :**

« Collecte d'information et orientation des Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) sur leur contribution à l'atteinte des OMD au Burkina Faso »

Version du 08/01/10

I- LE CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso, de par sa position géographique, est contraint à une lutte quotidienne pour améliorer les conditions de vie de sa population qui sont encore difficiles. L'enclavement du pays, les aléas climatiques, la non disponibilité de ressources naturelles, le faible développement des ressources humaines limitent la portée des actions de lutte contre la pauvreté.

Le Gouvernement burkinabé, conscient de cette situation, réaffirme sa volonté de combattre la pauvreté par son engagement à mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en liaison avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Les OMD, adoptés par la communauté internationale à New York en septembre 2000, sont compatibles avec ceux contenus dans le CSLP.

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont de réduire de moitié la pauvreté monétaire et la faim d'ici à 2015, et d'inciter les pays à faire des progrès significatifs dans les domaines de l'éducation primaire, de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des soins de santé de la mère et de l'enfant ainsi que sur le front de la lutte contre le VIH -Sida et de la dégradation de l'environnement dans un partenariat mondial.

Après dix années de mise en œuvre du CSLP, des progrès sont perceptibles dans l'atteinte de certains objectifs, notamment la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, la réduction de la mortalité maternelle, la lutte contre le VIH/Sida, l'intégration des principes de développement durable dans les politiques nationales, et la réduction de la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable.

Cependant, malgré les bons résultats macro -économiques, un retard est accusé dans la réalisation des OMD. De nouvelles approches et plus d'engagement à tous les niveaux sont plus que jamais nécessaires afin d'atteindre d'ici 2015 les OMD au Burkina Faso.

Sur la base de constats et recommandations, les actions ont toujours été menées sans une réelle participation des jeunes ou à défaut l'insuffisance de la prise en compte de leurs actions. Le système des nations unies, structure catalyseur de la mise en œuvre des OMD, entend impliquer d'avantage les principales cibles dans les actions de réalisation des OMD. Avec l'appui du PNUD organe responsable des OMD, il a été décidé en 2006 à New York aux USA la mise en place d'un Réseau Panafricain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour booster la réalisation des OMD. Reconnue officiellement au Burkina Faso en juillet 2008, le Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement section du Burkina Faso (ROJALNU-OMD/BF), pour la réalisation de ses activités, souhaite avoir des données sur le rôle des associations et mouvements de jeunesse, et les besoins réels des jeunes à l'atteinte des OMD au Burkina Faso. La mission devra particulièrement dans un contexte

d'accélération de la mise en œuvre des OMD, d'implication de tous les acteurs et /ou parties prenantes, procéder à l'évaluation de l'état des lieux, à l'identification des contraintes qui bloquent la réalisation du processus de mise en œuvre des OMD au Burkina Faso et proposer des pistes et mécanisme de réussite en tenant compte d'une synergie d'actions entre les MAJ et l'Etat.

II- DESCRIPTION DE LA MISSION

2-1- bénéficiaire

Les bénéficiaires de l'étude sont le ROJALNU-OMD/BF, le Gouvernement du Burkina Faso, le Systèmes des Nations Unies et les partenaires.

2-2- objectif de l'étude diagnostique

Cette étude a pour objectif d'analyser les interventions des associations et les besoins de celles-ci dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement. En effet les associations, ONG et autres type de structures de type associatives se multiplient dans notre pays ; ce qui représente une preuve certes de dynamisme de la société civile Burkinabé mais il est aussi important de savoir si ces associations s'inscrivent dans les OMD et si oui comment ?

De façon détaillée il sera question de constituer une base de données important qui renseigne sur les associations qui participent au développement du Burkina Faso et principalement celle qui œuvrent pour l'atteinte des OMD, identifier sur la base de proximité, les besoins réel des couches défavorisées et concevoir un canevas de présentation de projet, programme et des outils de renseignement en fonction des OMD.

2-3- questions à couvrir et résultats escomptés

2-3-1-questions à couvrir

Les renseignements dont il est question sont les suivant :

- Recenser Toutes les activités menées par chaque association depuis le 1^{er} janvier 2000 à nos jours ;
- Toutes les actions en projet écrit et en attente de financement ou de réalisation ainsi que ceux en cours ;
- Classer toutes ces activités par source de financement ;
- Préciser les délais de réalisation prévus et effectués ;
- Préciser les pourcentages d'atteinte des résultats ;
- Le mode de fonctionnement ;
- Les domaines d'interventions cités dans les textes régissant l'association ;
- Les membres des associations et les informations sur leur situation socioprofessionnelle ;
- Les partenaires des associations (secteur privé, secteur public, individus, les PTF) ;

- Discuter avec les responsables pour savoir les difficultés au niveau de chaque association et analyser les pistes de solutions proposées pour un meilleur exercice de leur fonction ;
- Analyser toutes les données obtenues en vue de donner une image assez nette des associations de jeunes aujourd'hui au Burkina Faso ;
- Faire ressortir les disparités régionales, provinciales et communales en donnant les raisons qui suscitent ces réalités ;
- Discuter avec les autorités régionales, les structures déconcentrées et les leaders d'opinion afin d'obtenir leurs impressions sur le sérieux et les performances de ces associations ;
- Proposer des solutions dans le cadre du réseau des jeunes pour l'atteinte des OMD afin d'outiller les associations les plus compétentes et sérieuses pour booster leurs actions en vue de l'atteinte des OMD ;
- Proposer une stratégie, un cadre logique et un canevas pour la rédaction des plans quinquennaux et un système harmonisé pour la collecte des données dans le cadre de la mise en œuvre des activités du plan quinquennal du ROJALNU – OMD/BF (coordination par le réseau et mise œuvre des activités par les associations) ;

2-3-2-résultats attendus

1. l'état des lieux des différentes interventions déjà menées et en cours et les résultats sont obtenus (analyse diagnostique et réponse à la problématique) ;
2. les effectifs des associations et les mouvements de jeunesses et la convergence de leur objectif avec ceux des objectifs du millénaire pour le développement sont des biens connus au Burkina Faso ;
3. les futurs axes interventions nécessaires identifiées et organisé autour des associations et les mouvements de jeunesses pour accélérer la l'atteintes des OMD au Burkina Faso sont identifiés ;
4. les cibles sont spécifier pour l'ensemble des interventions à mener au niveau sectoriel ;
5. Les besoins des MAJ sont identifiés et estimés en ressources (humaines, matérielles,) nécessaires pour l'atteintes des OMD au Burkina Faso ;
6. les résultats obtenus sont vérifiés, arbitrés et analysés pour l'atteinte des OMD au Burkina Faso ;
7. Les Partenaires Techniques et Financiers qui interviennent au mieux au Burkina Faso avec les associations et les mouvements de jeunesses sont identifiés ;
8. Une stratégie, un cadre logique et un canevas de rédaction des plans quinquennaux de coordination, de mise en œuvre des activités et un système harmonisé de collecte de données sont disponibles ;

III- PROFIL

Dans le cadre de cette étude toutes les régions et au besoin les communes du Burkina Faso sont concernés et par conséquent on fera appel aussi bien à des experts du ministère de l'économie et des finances qu'aux membres qualifiés du monde associatif sous la conduite du Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP).

3-1- les experts

Ils seront essentiellement issus de la DGEP. Ils auront pour tâche la conception des outils de collectes des données (fiches d'enquête en tenant compte des résultats attendus et la réalisation des prés tests avant l'application sur le terrain) et de l'analyse des données recueillies.

La DGEP veillera à impliquer les Directions Régionales de l'Economie et de la Planification (DREP) qui seront chargés de la supervision des enquêteurs dans les régions. Les DREP auront pour tâche d'encadrer les enquêteurs au plan régional, d'harmoniser leur compréhension sur les fiches d'enquêtes, de superviser les enquêtes et de recevoir les données (fiches d'enquêtes remplies) pour de les transmettre à la DGEP.

3-2- les enquêteurs

Les enquêteurs seront issus du monde associatif. Un certain nombre de compétences sera exigées. Pour les enquêteurs, au moins le niveau BAC ou terminal est exigé et ils doivent avoir une expérience dans la conduite des enquêtes. Il sera demandé aux associations sélectionnées au nombre de cent quatre-vingt-quinze (195) pendant la mission préparatoire, de désigner une personne remplissant les conditions pour assurer cette tâche. Les enquêteurs de chaque région seront sous la supervision des DREP.

IV- ORGANISATION, DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE L'ETUDE

4-1- organisation de la mission

La Coordination du ROJOLNU-OMD/BF travaillera en étroite collaboration avec la DGEP pour la coordination de l'activité. Sa mission est d'appuyer la DGEP dans la conduite des activités (rendez-vous, documentations...) et de suivre le bon déroulement de l'opération. Il n'intervient pas dans la rédaction du rapport. La coordination travaillera à sélectionner cent quatre-vingt-quinze (195) associations en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi. Chaque enquêteur aura à couvrir cinq (5) Organisations et un focus groupe de dix (10) jeunes en trois (3) jours d'activités terrain. Ce qui nous donnera au total un échantillon de neuf cent soixante-quinze (975) structures et leurs membres.

Autant que faire se peut, la DGEP fournira à la coordination du ROJALNU-OMD/BF et aux partenaires un délai raisonnable pour planifier les activités (voir démarche proposer par la DGEP ci joints).

En dehors de la restitution prévue le dernier jour des travaux dans le cadre d'une réunion technique, aucune réunion de restitution bilatérale des conclusions avec l'une ou l'autre partie prenante n'est prévue en cours de l'opération.

4-2- le langage de travail

La langue de travail dans le cadre de cette étude est le français.

4-3-le lieu d'exécution

Les enquêtes se dérouleront dans les treize (13) régions et au besoin, les quarante-cinq (45) provinces ou trois cent cinquante une (351) communes du Burkina Faso.

4-4- les phases d'exécution et lieu d'exécution

La mission se déroulera pendant une période de quatre (4) semaines, selon les phases ci-dessous et selon le calendrier suivant :

- ❖ *10 jours calendaires ouvrables de mission auprès des structures déconcentrés (MATD, Gouvernorats, Hauts Commissariats, Préfectures et Mairies)*
 - Rencontre préliminaire pour l'identification du terrain, le plaidoyer, la sélection des structures, la constitution des listes de l'échantillon et le choix des enquêteurs ;
 - Entretien auprès des autorités locales et des leaders d'opinion.
 - Conception des outils de collecte de données par la DPAM (fiches d'enquête).
- ❖ *3 jours calendaires d'organisation de la collecte :*
 - Formation des enquêteurs à la maîtrise des fiches d'enquête : un (1) jour ;
 - Collecte de données sur le terrain auprès des associations et de la population : trois (3) jours ;
- ❖ *5 jours calendaires pour la rédaction du rapport provisoire*
 - Envois des données à la DGEP par les DREP ;
 - Traitement et analyse de données par la DGEP;
 - Conception des outils de collectes de données (canevas de rédaction de projet, de plan d'actions, de plan quinquennal, fiches d'activités et de supervision)
- ❖ *5 jours calendaires pour la transmission du rapport provisoire et la restitution*
 - Envoi du rapport provisoire et des outils en version électronique + 20 copies en support papier à la coordination du ROJALNU-OMD/BF ;
 - Restitution sur base d'un aide-mémoire remis 2 jours avant aux participants ;
 - Rédaction et commentaires du ROJALNU-OMD/BF et ses partenaires ;
- ❖ *5 jours calendaires après la réception des commentaires*
 - Rédaction du rapport définitif par la DGEP;
 - Envoi du rapport définitif en version électronique + 15 exemplaires à la coordination du ROJALNU-OMD/BF.

4-5- calendrier : environ quatre (4) semaines

Le travail doit être rendu dans un délai de deux (2) mois à compter de la date du début des enquêtes.

- Date de démarrage +/- Février 2010
- Date de fin de la mission +/- Février 2010
- Rapport provisoire +/- Mars 2010
- Date limite de remise des commentaires +/- Mars 2010
- Rapport final +/- Mars 2010

V- **RAPPORTS**

La DPAM devra fournir dans les délais prévus dans la partie 4 au ROJALNU-OMD/BF :

5-1- **aide-mémoire**

Cet aide-mémoire remis 2 jours avant la restitution de l'étude au terme de la mission sur site relate les principaux constats et conclusions. Cette restitution sera réalisée dans le cadre d'une réunion technique convoquée par le Bureau National de Coordination du ROJALNU-OMD/BF.

5-2- **rapport provisoire**

Le rapport s'articulera autour des points développés dans la partie 2.3 des présents TDR : « *questions à couvrir et résultats attendus* ». Il comprendra notamment un résumé (maximum 5 à 8 pages) des principales conclusions opérationnelles articulées autour des huit (08) parties du point « résultats attendus de l'étude ».

5-3- **un rapport final**

Le rapport intégrera les commentaires jugés utiles par la DGEP et reprendra en annexe les commentaires reçus sur le rapport provisoire.

Les rapports provisoire et final seront fournis sous format électronique et remis en 20 exemplaires (rapport provisoire) et en 15 exemplaires (rapport final) au secrétariat technique du ROJALNU-OMD/BF qui en assurera la diffusion.

Annexe :

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique sera axée sur deux points : une collecte de données et l'analyse des données collectées.

1. La collecte de données

La collecte d'information visera aussi bien des données secondaires que des données primaires. Cette démarche nécessite une recherche documentaire fouillée afin de passer en revue la documentation disponible sur la problématique traitée et collecter des données secondaires. La collecte de données primaires se fera à travers une enquête et des entretiens auprès de personnes ressources. A cet effet, un questionnaire et des guides d'entretien seront élaborés pour être administrés respectivement à la population à enquêter et aux personnes ressources. Le questionnaire et les guides d'entretien se forceront de couvrir l'ensemble des résultats attendus de l'étude. Pour l'administration du questionnaire, 15 enquêteurs devront être recrutés.

L'administration de ces instruments de collecte d'informations se fera à Ouagadougou et dans les treize (13) chefs lieu de régions à travers le relais des Directions régionales de l'économie et de la planification (DREP).

2. L'analyse des données collectées

L'analyse de la contribution des associations de jeunesse à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement se fera à travers d'une part, une analyse de leurs plans d'actions, de leurs programmes d'activités afin d'apprécier leur pertinence, et d'autre part une confrontation des activités réalisées et des objectifs atteints avec les activités programmées et les résultats attendus afin d'apprécier les écarts.

Les éventuelles sources des écarts seront analysées afin de proposer des solutions sous forme de recommandations.

2.1 Les instruments d'analyse

Les ratios de comparaison seront privilégiés dans l'analyse : les réalisations des associations de jeunesse pourront ainsi être rapportées à leurs prévisions ou aux objectifs nationaux afin d'apprécier leur contribution. La statistique descriptive sera utile pour les interprétations.

2.2 Validation de l'Etude

L'étude sera soumise à validation à l'occasion d'un atelier de validation regroupant les responsables des associations, les DREP, des représentants sectoriels de l'administration centrale et les partenaires techniques et financiers. L'équipe de rédaction mettra à profit l'atelier de validation pour recueillir des informations complémentaires pour l'étude.

ANNEXE B : Questionnaire



**ANALYSE DE LA REPONSE DES MOUVEMENTS ET
ASSOCIATIONS DE JEUNESSE A L'ATTEINTE DES
OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE
DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO**



QUESTIONNAIRE ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE

NUMERO DU QUESTIONNAIRE

--	--	--

I- IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE				
REGION ADMINISTRATIVE	BOUCLE DU MOUHOUN	01	EST	08
	CASCADES	02	HAUTS BASSINS	09
	CENTRE	03	NORD	10
	CENTRE-EST	04	PLATEAU CENTRAL	11
	CENTRE-NORD	05	SAHEL	12
	CENTRE-OUEST	06	SUD-OUEST	13
	CENTRE-SUD	07		
PROVINCE DE	-----		_ _	
NOM ET PRENOM ENQUETEUR	-----		_ _	
DATE DE L'ENQUETE	_ _ / _ _ / _2_ _0_ _ _1_ _0_			
HEURE DE DEBUT	HEURE _ _	MINUTES _ _		
HEURE DE FIN	HEURE _ _	MINUTES _ _		

II- COORDONNEES DE LA STRUCTURE		
NOM OU DENOMINATION DE LA STRUCTURE	----- ----- -----	
SIGLE DE LA STRUCTURE	-----	
DATE DE CREATION DE LA STRCUTURE	Mois _ _	Année _ _ _ _
DATE DE RECONNAISSANCE OFFICIELLE (Récépissé)	Mois _ _	Année _ _ _ _

SIEGE SOCIAL	REGION _____ PROVINCE _____ COMMUNE _____	
ADRESSE	BOITE POSTALE _____ TELEPHONE _____ FAX _____ E-MAIL _____ SITE WEB _____	
NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE / PERSONNE CONTACT	_____	
FONCTION DANS LA STRCUTURE	_____	
ADRESSE SI DIFFERENT DE CELLE DE LA STRUCTURE	TELEPHONE _____ E-MAIL _____	
III- CARACTERISTIQUES DE LA STRCUTURE		
TYPE DE STRUCTURE	ASSOCIATION.....	01
	GROUPEMENT.....	02
	MUTUELLE.....	03
	ONG.....	04
	AUTRES_____	05
RESEAUX D’AFFILIATION	AUCUN RESEAU	A
	RESEAU COMMUNAL/DEPARTEMENTAL	B
	RESEAU PROVINCIAL	C
	RESEAU REGIONAL	D
	RESEAU NATIONAL	E
	RESEAU INTERNATIONAL	F
	AUTRE_____	G
COUVERTURE GEOGRAPHIQUE	VILLAGE	01
	COMMUNALE/DEPARTEMENTALE	02
	PROVINCIALE	03
	REGIONALE	04
	NATIONALE	05
	INTERNATIONALE	06
	AUTRE _____	07

<p>DOMAINE D'INTERVENTION DE LA STRUCTURE</p> <p>(Ne pas suggérer, encercler toutes les réponses données)</p>	PREVENTION VIH/SIDA (Sensibilisation et CDV).....	A		
	PRISE EN CHARGE MEDICALE VIH/SIDA	B		
	PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE VIH/SIDA.....	C		
	PRISE EN CHARGE SCOLAIRE DES OEV.....	D		
	PRISE EN CHARGE ECONOMIQUE DES PVVIH.....	E		
	SANTE DE LA REPRODUCTION ET SEXUELLE DES JEUNES.....	F		
	PREVENTION PALUDISME.....	G		
	PREVENTION TUBERCULOSE.....	H		
	PREVENTION AUTRES MALADIES.....	I		
	PLANIFICATION FAMILIALE.....	J		
	SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT.....	K		
	FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	L		
	FORMATION AUX PETITS METIERS.....	M		
	ALPHABETISATION DES ADULTES.....	N		
	CONCEPTION DES PROJETS.....	O		
	PLANIFICATION ET GESTION DE PROJETS.....	P		
	FINANCEMENT DES AGR.....	Q		
	ENVIRONNEMENT/ DEVELOPPEMENT DURABLE.....	R		
	ELEVAGE / PECHE.....	S		
	AGRICULTURE.....	T		
EAU ET ASSAINISSEMENT.....	U			
GENRE ET VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.....	V			
AUTRE1 _____	W			
AUTRE 2 _____	X			
AUTRE 3 _____	Y			
POPULATION CIBLE	TOUT LE MONDE	A	ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLE	I
	JEUNES	B	ENFANTS DE LA RUE	J
	HOMMES	C	PROFESSION. DU SEXE	K
	FEMMES	D	ROUTIERS	L
	VEUVES	E	PATIENTS TUBERCULEUX	M
	PVVIH	F	FEMMES ENCEINTES	N
	MONDE RURAL	G	AUTRES _____	K
	PERSONNES AGEES	H	_____	

IV- OBJECTIFS ET ACTIVITES REALISEES PAR LA STRUCTURE

<p>Q401. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA STRUCTURE</p>	<hr/> <hr/> <hr/>
<p>Q402. OBJECTIFS SECONDAIRES DE LA STRUCTURE</p>	<p>Objectif 1 ----- -----</p> <p>Objectif 2 ----- -----</p> <p>Objectif 3 ----- -----</p> <p>Objectif 4 ----- -----</p> <p>Objectif 5 ----- -----</p>
<p>Q403. Quelles sont les principales activités que vous avez menées depuis 2000 ? (Tableau à remplir par l'enquêteur en insistant sur les activités pertinentes (une activité par ligne))</p>	

ANNEES	ACTIVITES REALISEES	FINANCEMENT PREVU	FINANCEMENT OBTENU	SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE (Plus de 50%) 1=Autofinancement ; 2=Etat ; 3=Privé ; 4=PTF ; 5=Autres	BENEFICIAIRES PRIMAIRES
				_	
				_	
				_	
				_	
				_	
				_	
				_	
				_	
				_	

ATTENTION : Cette partie concerne les activités en cours et à venir

ANNEES	ACTIVITES EN COURS	BENEFICIAIRES PRIMAIRES	SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE (Plus de 50%) 1=Autofinancement ; 2=Etat ; 3=Privé ; 4=PTF ; 5=Autres	MONTANT	OMD PRINCIPAL VISE 1=Pauvreté 2=Education, 3=Genre 4=Mortalité <5 ans 5=Santé maternelle 6=SIDA et autres 7=Environnement durable 8=Partenariat Mondial
2010			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_
			_	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_

V- RELATION ENTRE OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) ET ACTIVITES REALISEES PAR LA STRUCTURE		
Q501. Avez-vous déjà entendu parler des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ?	OUI..... NON.....	1 2 (si non aller à Q503A)
Q502. Quels sont les objectifs du millénaire pour le développement que vous connaissez ?	Eliminer l'extrême pauvreté et la faim..... A Assurer une éducation primaire pour tous..... B Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes..... C Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans D	Améliorer la santé maternelle..... E Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies..... F Assurer un environnement durable G Mettre en place un partenariat mondial pour le développement..... H
Q503A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre « <i>d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim</i> »	OUI..... NON.....	1 2 (si non aller à Q504A)
Q503B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?	Elimine 1 _____ Elimine 2 _____ Elimine 3 _____	
Q504A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre « <i>d'assurer une éducation primaire pour tous</i> »	OUI..... NON.....	1 2 (si non aller à Q50505A)
Q504B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?	Education 1 _____ Education 2 _____ Education 3 _____	
Q505A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre de « <i>promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i> »	OUI..... NON.....	1 2 (si non aller à Q506A)
Q505B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?	Genre 1 _____ Genre 2 _____ Genre 3 _____	

<p>Q506A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre de « <i>réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</i> »</p>	<p>OUI..... NON.....</p>	<p>1 2 (si non aller à Q507A)</p>
<p>Q506B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?</p>	<p>Enfant 1 _____ Enfant 2 _____ Enfant 3 _____</p>	
<p>Q507A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre « <i>d'améliorer la santé maternelle</i> »</p>	<p>OUI..... NON.....</p>	<p>1 2 (si non aller à Q508A)</p>
<p>Q507B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?</p>	<p>Mère 1 _____ Mère 2 _____ Mère 3 _____</p>	
<p>Q508A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre de « <i>combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</i> »</p>	<p>OUI..... NON.....</p>	<p>1 2 (si non aller à Q509A)</p>
<p>Q508B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?</p>	<p>VIH/SIDA 1 _____ VIH/SIDA 2 _____ VIH/SIDA 3 _____</p>	
<p>Q509A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre « <i>d'assurer un environnement durable</i> »</p>	<p>OUI..... NON.....</p>	<p>1 2 (si non aller à Q510A)</p>
<p>Q509B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?</p>	<p>Durable 1 _____ Durable 2 _____ Durable 3 _____</p>	

<p>Q510A Pensez-vous que les activités que vous avez menées depuis 2000 peuvent permettre de « <i>mettre en place un partenariat mondial pour le développement</i> »</p>	<p>OUI..... NON.....</p>	<p>1 2 (si non aller à Q601)</p>
---	------------------------------	--------------------------------------

<p>Q510B Quelles sont les principales activités qui contribuent à l'atteinte de cet objectif ?</p>	<p>Durable 1 _____ Durable 2 _____ Durable 3 _____</p>
---	--

VI- IMPACT DES ACTIVITES MENEES DANS LA ZONE DE COUVERTURE

<p>Q601. Pensez-vous que les activités que vous menez ont un effet/impact sur vos bénéficiaires?</p>	<p>OUI..... NON.....</p>	<p>1 2 (si non aller à Q603)</p>
---	------------------------------	--------------------------------------

<p>Q602. Quels sont les principaux résultats tangibles obtenus grâce à vos activités ?</p>	<p>Résultat 1 ----- ----- Résultat 2 ----- ----- Résultat 3 ----- ----- Résultat 4 ----- ----- Résultat 5 ----- -----</p>
---	---

<p>Q603. Si non, pourquoi ?</p>	<p>Raison 1 ----- ----- Raison 2 ----- ----- Raison 3 ----- -----</p>
--	---

VII- GOUVERNANCE ET PRISE DE DECISION		
Q700. Quel est l'organe qui prend les décisions les plus importantes de votre structure?	ASSEMBLEE GENERALE	01
	PRESIDENT	02
	BUREAU EXECUTIF	03
	QUELQUES PERSONNES.....	04
	AUTRES_____	05
Q701. Combien de membres compte cet organe de décision ?	NOMBRE	_ _
Q702. Combien de femmes compte cet organe de décision ?	NOMBRE	_ _
Q703. Quels est le mode de désignation/élection de ces membres ?	ASSEMBLEE GENERALE	01
	ELECTION PAR REPRESENTATION	02
	ELECTION ET NOMINATION	03
	NOMINATION EXCLUSIVEMENT	04
	AUTRES_____	05
Q704. Quelle est la durée du mandat de l'organe dirigeant ?	NOMBRE D'ANNEES.....	_ _ _ _
Q705. Depuis combien d'année l'actuel dirigeant/président dirige-t-il la structure ?	NOMBRE DE MANDATS.....	_ _
	DUREE DU MANDAT.....	_ _
Q706. Avez-vous un organigramme détaillé des responsabilités des membres dirigeants de votre structure? (Document à vérifier)	OUI, DOCUMENT VERIFIE.....	01
	OUI, DOCUMENT NON VERIFIE.....	02
	NON.....	03
VIII- GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES		
Q707. Votre organisation a-t-elle un compte bancaire?	OUI	01
	NON.....	02
Q708. Existe-t-il un manuel de procédures financières ? (Document à vérifier)	OUI, DOCUMENT VERIFIE.....	01
	OUI, DOCUMENT NON VERIFIE.....	02
	NON.....	03
Q709. Elaborer-vous un budget annuel ?	OUI, DOCUMENT VERIFIE.....	01
	OUI, DOCUMENT NON VERIFIE.....	02
	NON.....	03
Q710. Depuis 2000, quel a été le budget annuel le plus élevé que vous avez eu à gérer ?	BUDGET LE PLUS ELEVE	_ _ _ _ _ _ _ _ _

Q711. Quel est le montant du budget de l'année en cours ?	BUDGET LE PLUS ELEVE	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Q712. Dressez-vous un rapport financier annuel ?	OUI	01
	NON.....	02
Q713. Combien de rapports financiers avez-vous présenté depuis 2000 ?	NOMBRE DE RAPPORTS FINANCIERS.	_ _ _
Q714. Quelle est la principale source de financement de votre structure ? (si autres, précisez)	COTISATION DES MEMBRES	01
	ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.....	02
	CONTRIBUTION DES PARTENAIRES...	03
	DONS/ LEGS.....	04
	AUTRES _____	05
IX- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
Q715. Combien de membres du personnel et de personnes-ressources techniques ou de bénévoles votre structure compte-t-elle?	NOMBRE DE PERSONNEL	_ _ _ _
Q716. Parmi eux, combien sont des femmes ?	NOMBRE DE FEMMES	_ _ _
Q717. Parmi ce personnel, combien sont-ils des bénévoles	NOMBRE DE BENEVOLES	_ _ _
Q718. Combien sont-ils des salariés à plein temps ?	NOMBRE DE SALARIES PLEIN TEMPS	_ _ _
Q719. Combien sont-ils des salariés à mi-temps ?	NOMBRE DE SALARIES MI-TEMPS	_ _ _
Q720. Quels sont les compétences des membres du personnel de votre structure ?	REEMPLIR LE TABLEAU CI-DESSOUS	

POSTE OCCUPE	STATUT D'OCCUPATION Temps plein=1 ; Mi-temps=2 Personnes ressources=3 Bénévoles=3	NIVEAU D'ETUDE LE PLUS ELEVE Aucun=00 ; Primaire=01 Secondaire1=02 Secondaire2=03 Supérieur=04	PRINCIPALES COMPETENCES	EXISTENCE D'UN DESCRIPTIF DE POSTE Oui=1 ; Non=2	NATIONALITE Nationaux=1 Non Nationaux=2
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _
	_	_ _	_____	_	Nombre Nationaux _ _ Nombre Non Nationaux _ _

Q721. Avez-vous un système d'évaluation des performances des catégories du personnel suivant au sein de votre structure ?	MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION.....	A
	PERSONNES RESSOURCES.....	B
	MEMBRES DU PERSONNEL.....	C
	BENEVOLES.....	D

X- DISPONIBILITE DE RESSOURCES MATERIELLES

			NOMBRE
Q722. Lesquels de ces équipements votre organisation dispose-t-elle ? (Indiquer le nombre)	VEHICULES.....	A	
	MOTO.....	B	
	VELO.....	C	
	ORDINATEUR.....	D	
	VIDEOPROJECTEUR	E	
	TELEVISEUR.....	F	
	MAGNETOPHONE.....	G	
	LECTEURS CD/DVD.....	H	
	PHOTOCOPIEURS.....	I	
	GROUPE ELECTROGENE...	J	

XI- DIFFICULTES DANS LA REALISATION DES ACTIVITES

Q723. Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans la réalisation de vos activités ?	MANQUE DE MOYENS FINANCIERS	A
	MANQUE DE MOYENS DE DEPLACEMENT.....	B
	MANQUE DE MATERIELS D'EQUIPEMENT	C
	CAPACITES TECHNIQUES LIMITEES DES MEMBRES	D
	NON RESPECT DES ENGAGEMENTS PAR LES PARTENAIRES	F
	AUTRES	G

Q724. Quelles solutions préconisez-vous pour la résolution de ces difficultés ?	Solution 1 ----- -----
	Solution 2 ----- -----
	Solution 3 ----- -----
	Solution 4 ----- -----

Solution 5 -----

XII- PARTENAIRIAT

**Q725. Quels sont les différents partenaires qui vous accompagnent dans la mise en œuvre de votre programme d'activités ?
(Pour chaque partenaire, préciser le montant de son soutien s'il s'agit d'un soutien financier ou matériel)**

ANNEES	PARTENAIRES	CATEGORIES Secteur privé=1 Secteur public=2 Individus=3 ; PTF=4 ; Autres=5 (préciser)	TYPE DE SOUTIEN	MONTANT (estimer la valeur de ces différents types de soutien)
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
		_	SOUTIEN MATERIEL.....A SOUTIEN FINANCIER.....B SOUTIEN TECHNIQUE.....C	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE DISPONIBILITE

